



LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 10 FÉVRIER 2001

www.lesoleil.com



PRIMEURS
BOUCHARD, DARAN ET
DUBOIS: UN TRIO
DÉLIRANT PAGE D1



NOUVEAU
LES JEUNES, VENEZ
JOUER AVEC BALI
PAGE I 20

AFFAIRE LEGAULT

Bouchard calme le jeu

Satisfait de ce qu'il a obtenu, M. Legault est rentré dans le rang

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Lucien Bouchard est parvenu à calmer la tempête ayant secoué son gouvernement cette semaine. Satisfait de ce qu'il a obtenu, le ministre François Legault est rentré dans le rang.

« Tout est réglé », s'est exclamé le premier ministre, hier, au terme d'une longue journée de négociations et de réunions au sommet avec les protagonistes de l'affaire Legault.

Rentré d'urgence de l'étranger, Lucien Bouchard avait convoqué à ses bureaux montréalais le vice-premier ministre Bernard Landry, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, et, bien sûr, François Legault, qui avait publiquement défié son gouvernement mercredi.

La dernière réunion de la journée « a permis de réconcilier différentes hypothèses de travail », a déclaré Lucien Bouchard avant de faire savoir que « la signature des contrats de performance (avec les universités) ira de l'avant » comme prévu.

« Nous sommes en mesure de donner l'assurance à la population que les crédits qui seront présentés en mars comporteront les aménagements budgétaires nécessaires au respect des engagements pris par le gouvernement, tant au Sommet de la jeunesse que lors de la campagne électorale », a-t-il dit.

Cette affirmation ressemble étonnamment à celle émise plus tôt cette semaine par Bernard Landry. La question de fond demeure donc ouverte: le budget du ministère de l'Éducation

Voir BOUCHARD en A 2 ►

AUJOURD'HUI

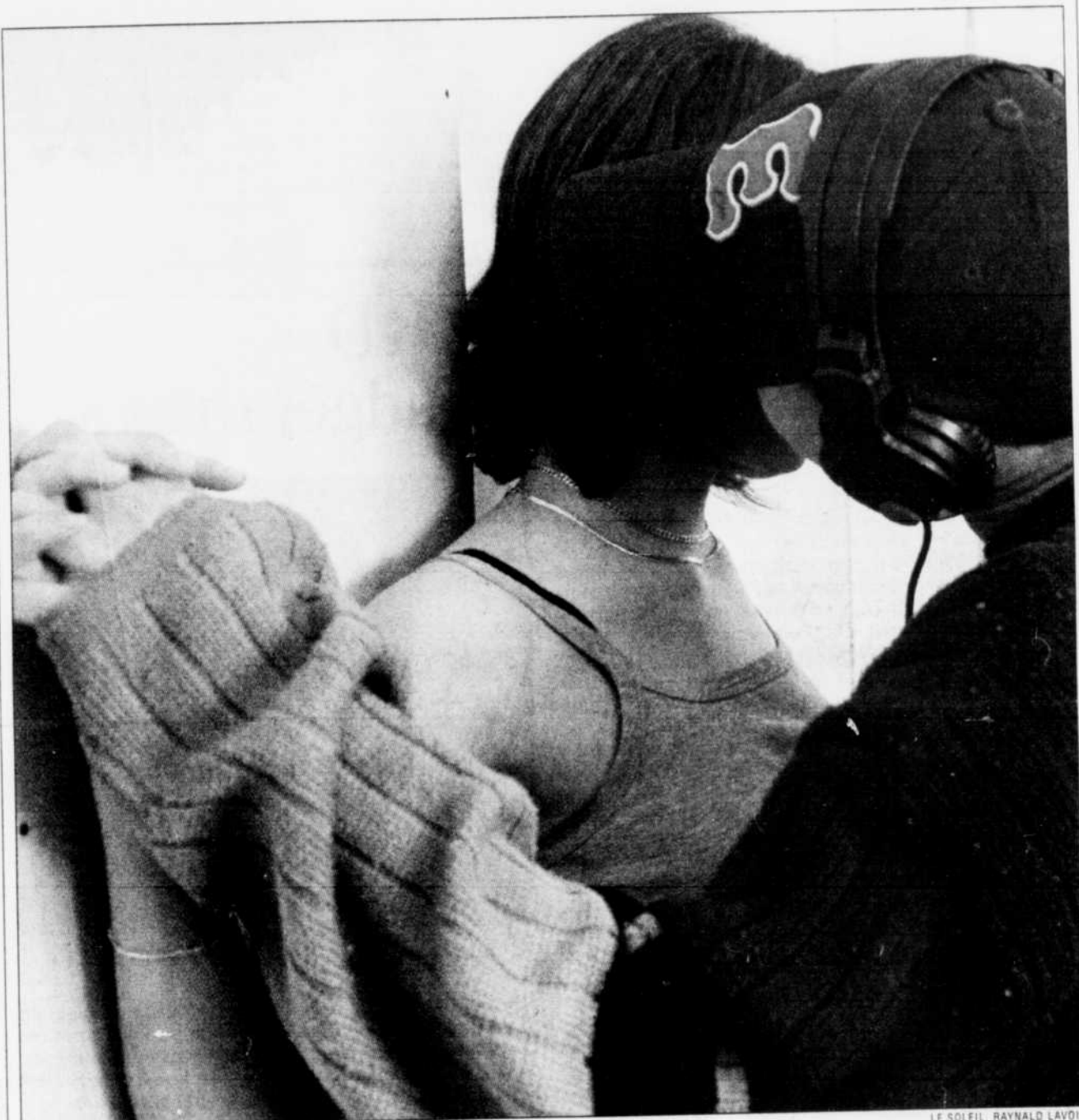
Le Québec



Le procès continue. La juge Rolande Matte a refusé d'arrêter les procédures comme l'aurait souhaité l'avocat de la défense dans le procès de Dave Hilton pour agressions sexuelles. **Page A 20**

Les Sports

La crosse de retour à Québec? Bruce Todman, qui a porté les couleurs des Caribous de Québec en 1975, rêve de ressusciter ce sport. **Page C 4**



Voilà une scène qui ne risque pas de se produire à l'école Dina-Bélanger, où un règlement limite les manifestations d'affection entre garçons et filles. « Il fallait intervenir », assure la directrice, sœur Yvette Rioux.

L'amour réglementé

À quelques jours de la Saint-Valentin, LE SOLEIL a voulu savoir comment se conjugue le verbe « aimer » chez les adolescents. Par la bouche des jeunes et des professionnels qui les accompagnent dans leur conquête de l'amour, cette série de deux reportages illustre les limites, les attentes, les succès et les déboires affectifs des ados de notre temps.

PREMIER DE DEUX

■ QUÉBEC — Les ados en amour ne se gênent plus pour afficher leurs sentiments. À tel point que certaines directions d'écoles secondaires de la région de Québec ont décidé de réglementer les élans amoureux de leurs élèves afin d'éviter les débordements. Finis les baisers langoureux et les caresses intimes. Bien des jeunes doivent maintenant se contenter de regarder sans toucher.

« Il fallait intervenir. Dès qu'elles avaient cinq minutes, les élèves se dépêchaient de sortir de la classe pour aller embrasser leur chum. Nous devions trouver une façon de conserver un climat de travail à l'école », relate sœur Yvette Rioux, la directrice de l'école Dina-Bélanger, un établissement privé de Saint-Michel de Bellechasse.

À son avis, les adolescents sont tellement influençables qu'ils se croient obligés de trouver quelqu'un à embras-



Julie Lemieux
JLemieux@lesoleil.com
LES PREMIÈRES AMOURS

ser, s'ils veulent se sentir comme les autres. Avec son nouveau règlement, l'école leur enlève cette pression, leur évite bien des peines d'amour et leur permet de consacrer toute leur énergie aux études, estime la religieuse.

Le libellé du règlement est clair: « Toute manifestation d'affection entre garçons et filles dépassant le geste amical ne peut être tolérée. » À Dina-Bélanger, on ne marche donc plus en se tenant par la taille et c'est à

« Toute manifestation d'affection entre garçons et filles dépassant le geste amical ne peut être tolérée »

peine si on peut s'effleurer la main. Les baisers sont évidemment pros crits et les caresses interdites, sous peine d'être dénoncé aux parents. Des parents qui ne manqueront pas de sévir puisqu'ils ont donné leur appui inconditionnel à la direction.

« C'est certain qu'il y a des élèves qui trouvent quand même le tour de se toucher. Mais les parents sont prévenus aussitôt. Je crois personnellement que c'est mieux comme ça. Les jeunes se concentrent sur leurs études et préservent leur réputation », estime l'un des professeurs de l'école, Marie-Pierre Guay.

Bien sûr, il est relativement facile d'appliquer un tel règlement dans une école privée de 250 élèves qui bénéficie de l'appui sans bornes des parents. Mais les choses se compliquent

Voir AMOUR en A 4 ►

AUTRE TEXTE

□ L'amour sans plaisir Page A 4

CONTAMINATION À SHANNON

Tous s'en lavent les mains

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

VALCARTIER — Tout le monde a continué à se laver les mains hier de sa part de responsabilités dans le cafouillis que constitue la contamination de la nappe phréatique à Shannon. Seul le colonel Pierre Cadotte s'est excusé auprès de la population, dans ce dossier où toutes les parties sont victimes et en aucun cas responsables.

Le commandant de la base de Valcartier a concédé que, lors des négociations avec Shannon sur le transfert des infrastructures

vers cette dernière, les militaires auraient dû aviser les autorités municipales de la présence de TCE dans le réseau d'aqueduc de la base. Les négos en question ont duré cinq ans. « C'est difficile à avaler », s'est exclamé le maire Clive Kiley, présent à la conférence de presse.

Mais jusqu'à preuve du contraire — c'est-à-dire qu'on démontre qu'il y a une source de contamination sur la base même —, le colonel Cadotte considère « que nous sommes aussi des victimes ».

Toutes les parties sont victimes et en aucun cas responsables

Voir MAINS en A 2 ►

AUTRE TEXTE

□ Tests pour 350 foyers Page A 3

L'ALLIÉ RÉFLÉCHIT...



LA MÉTÉO

Maximum 5,
minimum -22

Pluie ou neige le matin. Demain: nuageux. Détails page C 16

QUÉBEC,
105^e ANNÉE, N° 43
FLORIDE, 2,60 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 1,75 \$
PLUS TAXES



1,52 \$ PLUS TAXES 6 27657 00076 6

Fonds Desjardins

grrREERrrr!!!
Quel que soit votre profil, c'est votre profit qui compte!

Desjardins

1 800 CAISSES
www.desjardins.com



MAINS Des solutions, pas des coupables

Suite de la Une

Les militaires jugent qu'ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour trouver: pas moins de 86 puits d'observation (piézomètres) ont été forés, sans qu'aucune source ne soit décelée.

En attendant, il propose une table de concertation qui comprendra des représentants de Valcartier, du Centre de recherches pour la défense de Valcartier (CRVD), de SNC Tech, de Shannon et du comité de citoyens de l'endroit afin d'assurer un «suivi».



Le colonel Cadotte

Le colonel Cadotte a déclaré ne pas vouloir chercher de coupable mais des solutions. On s'est toutefois évertué, à mots couverts, à détourner l'attention des médias vers SNC Tech, qui a acquis le site de l'ancienne usine des Arsenaux canadiens en 1980.

Denis Beaudet reconnaît volontiers que le terrain de SNC Tech est contaminé en deux endroits. L'un, près de la cellule d'enfouissement de déchets solides, est trop à l'est pour que la nappe phréatique soit touchée. L'autre, plus à l'ouest, est une «lagune», un dépôt d'huiles et de graisses industrielles nettoyé en 1994. Or, fait valoir le porte-parole de SNC Tech, le temps d'écoulement de TCE vers un point milieu entre la lagune et Shannon est de 70 ans...

«L'hypothèse la plus plausible» serait que la contamination, qui pourrait remonter à l'intense activité de l'usine de munitions pendant la Seconde Guerre mondiale, soit le fait de déchets enfouis sur place comme il était coutume de le faire jusqu'au milieu des années 70. Mais où? «On a hérité d'un passé industriel lourd», plaide M. Beaudet. Une autre victime...

«L'hypothèse la plus plausible» serait que la contamination remonte à l'activité intense de l'usine de munitions

Si SNC Tech est «pointée du doigt» et n'a aucune intention de contester l'étude de caractérisation de l'INRS sur le sens d'écoulement des eaux souterraines, M. Beaudet se demande néanmoins ouvertement s'il n'y a pas «d'autres sources de contamination».

Une interrogation que partage Michel Vallières, le porte-parole du ministère de l'Environnement du Québec. Il souligne que la contamination peut être assez diffuse. S'il est clair que l'usine de munitions a utilisé des TCE, la base «aussi». Or, de quelle façon a-t-on disposé de ceux-ci dans les années 30, 40 et 50? «Il y a peut-être deux sources. La démonstration reste à faire.»

Pire encore, il est facile d'établir un lien de cause à effet avec ce qui se passe à Shannon en raison de la proximité de la base militaire et de SNC Tech. Mais il ne faut pas écarter la possibilité d'une contamination locale, une hypothèse évoquée tant par le colonel Cadotte que par M. Beaudet dans un entretien téléphonique.

Il suffit d'un seul verre de huit onces pour contaminer un million de gallons d'eau et observer des taux similaires à ceux détectés dans les puits à Shannon (jusqu'à 800 à 900 ppb alors que la norme canadienne est de 50 ppb). Ou de quatre litres de TCE versés à un mauvais endroit.

Reste que ce n'est pas demain la veille qu'on saura où se trouvent exactement la ou les sources. Il faudra attendre le printemps avant de forer, tant sur les terrains de SNC Tech et de la base militaire que sur ceux de Shannon. Le travail de localisation pourrait prendre un certain temps, pour ne pas écrire un temps certain.

Environnement Québec réalisera également une étude de caractérisation de la bande de territoire qui sépare les résidences contaminées de Shannon de la base de Valcartier afin de déterminer la direction, la vitesse et la concentration de la contamination à cet endroit. Cette étude viendra compléter celles commandées par les militaires pour leur territoire et pourrait contribuer à localiser la ou les sources du problème. Surtout s'il s'avère que la nappe phréatique n'est pas contaminée à cet endroit.

Un premier «délinquant à contrôler» hors des murs

ISABELLE MATHIEU
Imathieu@lesoleil.com

■ QUÉBEC — «Rémi» est sorti d'un pénitencier de Montréal hier. Banal? Non, puisqu'il est le premier agresseur sexuel déclaré délinquant à contrôler à quitter une prison québécoise. Plusieurs craignent que les Services correctionnels du Canada ne réussissent pas à le surveiller adéquatement.

Le prénom du détenu est fictif, mais l'histoire est réelle et les inquiétudes encore plus. «Les gens vont commencer à sortir et les services ne sont pas là», résumait le psychiatre Louis Morissette lors du congrès sur l'agression sexuelle qui s'est tenu la semaine dernière à Québec.

Une nouvelle catégorie de détenus se retrouve désormais en société. Depuis 1997, de nouvelles dispositions au code criminel permettent en effet aux juges de déclarer certains criminels «dangereux», pour les cas les plus violents, ou «à contrôler».

Au Québec, la catégorisation «à contrôler» a été accolée exclusivement à des gens ayant commis des crimes sexuels. C'est le ministère de la Justice qui appose l'étiquette, en réponse à une demande du procureur de la Couronne. Seuls les détenus condamnés à une peine minimale de deux ans et présentant un risque élevé de récidive sont déclarés délinquants à contrôler.

On trouve dans nos prisons 13 délinquants dangereux et 20 délinquants à contrôler. Treize détenus sont présentement en attente d'une décision d'un juge.

À leur sortie du pénitencier, les délinquants à contrôler seront sous surveillance durant une période maximale de 10 ans. C'est précisément cette supervision qui inquiète le psychiatre Louis Morissette de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal. «Je me demande qui va assurer cette surveillance spéciale et pourquoi une surveillance de 10 ans; est-ce que les problèmes s'arrêtent après 10 ans?», questionne le psychiatre. Comme il l'a fait valoir lors du congrès sur l'agression sexuelle, «10 ans de surveillance, au point de vue clinique, ça ne tient pas. On dit souvent "pédophile un jour, pédophile toujours"». Comme les alcooliques, la majorité des pédophiles et des agresseurs sexuels ne peuvent donc pas guérir, mais plutôt être contrôlés.

COMME LES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

Les Services correctionnels du Canada n'ont pas imposé de conditions spéciales aux cinq délinquants à contrôler qui font présentement l'objet d'une surveillance intensive au Canada. «C'est comme pour une libération conditionnelle, sauf qu'on les surveille plus long-

temps», résume Guy Campeau du service des communications.

Le psychiatre Louis Morissette fait remarquer que cette surveillance intensive est élastique puisqu'elle peut aller de l'obligation de rester dans une maison de transition à une visite par mois d'un agent de surveillance. Selon les cas, les délinquants se voient imposer des couvre-feux ou l'obligation de suivre une thérapie.

«Dix ans de surveillance, au point de vue clinique, ça ne tient pas»

Si l'individu manque à une condition, il sera accusé de bris de probation. Et lorsque la période maximale de 10 ans de surveillance est terminée, comme tous les détenus, le délinquant à contrôler retrouve une totale liberté.

Au ministère de la Justice, la substitut du procureur général M^{re} Marie-Claude Gilbert convient qu'un certain arrimage reste à faire. «Il va falloir, par exemple, que les corps de police soient toujours avisés des libérations», explique M^{re} Gilbert. On ne veut pas en échapper.

La porte-parole du Regroupement québécois des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, Carole Tremblay, compte bien regarder évoluer les choses avec attention. «C'est un peu comme pour les sentences avec sursis, note-t-elle. On n'a pas encore l'assurance que la surveillance est suffisante.»

BOUCHARD «Aménagements budgétaires»

Suite de la Une

pour 2001-2002 sera-t-il vraiment plus important que ce que proposait le Conseil du trésor il y a quelques jours?

Lucien Bouchard et François Legault ont esquissé la question. Ils ont tous deux parlé «d'aménagements budgétaires», évitant soigneusement d'évoquer quelque augmentation que ce soit. Aucun n'a promis, par exemple, que la hausse naturelle des «coûts de système» serait absorbée.

François Legault s'est dit satisfait des «aménagements budgétaires» à venir. «Je pense que le milieu de l'éducation et les jeunes peuvent être rassurés», a-t-il affirmé.

Le monde de l'éducation se montre soulagé, mais attend d'en savoir plus avant de crier victoire. Le président de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher, souhaite «obtenir rapidement davantage de détails sur les intentions précises du gouvernement».

Les responsables de la Fédération des commissions scolaires chercheront aussi à avoir plus de précisions au cours des prochains jours. Même son de cloche du côté de Christian Robitaille, de la Fédération étudiante universitaire du Québec.

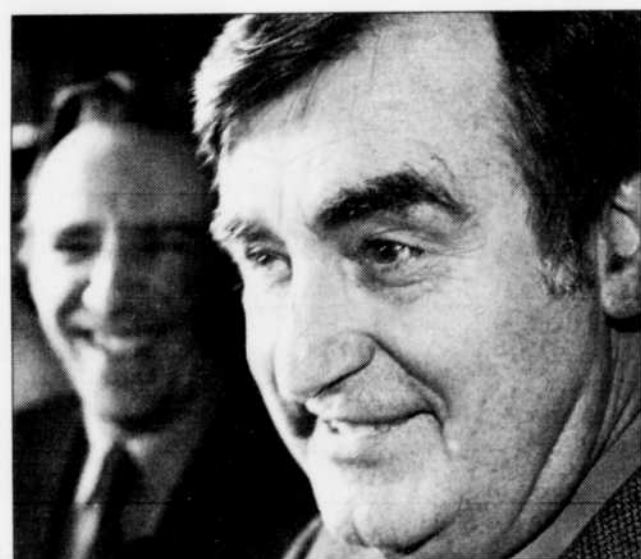
François Legault a remercié le premier ministre et ses collègues. Il a dit qu'il ne regrettrait pas le geste d'éclat qu'il a posé cette semaine mais qu'il voulait maintenant «regarder en avant».

Bernard Landry et Jacques Léonard n'ont pas rencontré les médias. Ils ont également refusé les demandes d'entrevues. Certains de leurs conseillers ont confié qu'il ne fallait pas en conclure qu'ils avaient reculé devant la fronde de leur bouillant collègue. Ils expliquent qu'il appartenait à François Legault de s'exprimer publiquement puisque c'est lui qui était monté aux barricades.

Poursuites suspendues

■ HALIFAX — En raison de délais déraisonnables, un tribunal de Nouvelle-Écosse a suspendu, hier, les poursuites intentées contre un médecin accusé d'avoir masturbé deux adolescents dans son cabinet. Mais le Collège des médecins lui a aussitôt retiré son permis de pratique, pour faute professionnelle. Parce que l'affaire traînait depuis plus de deux ans, le juge Felix Cachione, de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse, a suspendu les deux accusations portées contre le Dr William Christie. Le juge a d'autre part estimé que le médecin et sa famille avaient déjà assez souffert de toute cette histoire. Immédiatement après la publication de la décision du juge Cachione, le Collège des médecins et chirurgiens de Nouvelle-Écosse annonçait que Christie, qui pratiquait la médecine à Sheet Harbour depuis 22 ans, était reconnu coupable de faute professionnelle dans une affaire «d'inconduite sexuelle avec trois personnes mineures». Pour ne pas interférer dans le processus judiciaire, le collège attendait la décision du juge avant de faire connaître la sienne. Les victimes présumées, des garçons de 14 et 16 ans à l'époque des faits allégués, avaient témoigné lors de l'enquête préliminaire, en février dernier. Ils ont raconté que Christie les avait masturbés, jusqu'à l'orgasme, à plusieurs reprises lors de visites dans son cabinet en 1997 et 1998. (PC)

loto-québec		résultats	
la Mini	Tirage du 2001-02-09	panco	Tirage du 2001-02-09
NUMÉROS	LOTS		
134671	50 000 \$	01 08 09 11 16	
34671	5 000 \$	18 21 37 38 41	
4671	250 \$	44 46 47 48 49	
671	25 \$	50 53 54 57 61	
71	5 \$		
13467	1 000 \$		
1346	100 \$		
134	10 \$		
Ultra	Tirage du 2001-02-09	Super 7	Tirage du 2001-02-09
3 4		02 09 11 13 29 31 39	
752 4028		604612	
		Numéro complémentaire	19
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle du L.Q., cette dernière a priorité.			
L.V.A. LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DU QUÉBEC			



MM. Bouchard et Legault, lors du point de presse.

Lucien Bouchard, qui ira rejoindre Équipe Canada en Chine dimanche, croit qu'il n'avait pas le choix de rentrer au Québec. «Je sentais qu'il me fallait revenir pour qu'on en arrive à une entente.» Il a souligné que «M. Landry n'est pas encore assermenté à titre de premier ministre».

C'est en effet le 3 mars que Bernard Landry devrait lui succéder. Ce qui fait dire à plusieurs que le chapitre de «l'affaire Legault» n'est peut-être pas tout à fait refermé.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 16
Ghislaine Rheault	5
Contexte	17 et 18
Opinions	19 et 20
Le Québec et le Canada	21 à 27
Le Monde	28 à 30

CAHIER B	
Argent	1 à 14
Bourses	5 à 9
Décès	12 à 14

CAHIER C SPORTS	
Sports	1 à 16
Maurice Dumas	5
Carl Tardif	7
Statistiques	13 à 15

CAHIER D	
Primeurs	1 à 14
Votre agenda	13

CAHIER E	
Carrières et professions	1 à 16

CAHIER F	
Habitat/ Déco	1 à 8
Annonces classées	9 à 32
Diversités	28 et 29

CAHIER G	
Écrans	1 à 10
Agenda cinéma	9

CAHIER H	
Partir	1 à 8

CAHIER I	
Bonne Table	1 à 20

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec

Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

C'ÉTAIT HIER

1992—L'ex-champion boxeur Mike Tyson est reconnu coupable de viol.

1990—À Moscou, Mikhaïl Gorbatchev annonce qu'il ne s'opposera plus à la réunification de l'Allemagne.

1989—Le président américain, George Bush, en visite au Canada promet la conclusion d'une entente sur les pluies acides.

1988—Mille personnes, dont 600 policiers, assistent à Joliette aux funérailles du policier de la SQ Roland Larochelle, décédé après avoir été happé par un chauffard.

RÉFLEXION

«Pour bien apprécier le paradis, il faut vivre au moins 15 minutes en enfer.»
William Carleton (1845-1912)

POUR LES PRIX LES PLUS PETITS

NOUVELLE GÉNÉRATION

M. Donald Theetge

concessionnaire HONDA

AUTO Frank & Michel BOISCHATEL

M. Benoît Theetge

NÉGOCIEZ LE MEILLEUR PRIX
POUR UNE CIVIC 2001 ET RECEVEZ

HONDA Civic 2001 4 portes

200\$ d'essence en cadeau

HONDA Civic 2001 2 portes

HONDA Accord 58%

58% jusqu'à 60 mois sur tous les modèles Accord 2001 4 cylindres

HONDA Accord 58%

TOUJOURS DE 100\$ À 500\$ DE PLUS
POUR VOTRE VOITURE D'ÉCHANGE QUE LA CONCURRENCE.

25 AUTOS DE COURTOISIE SANS FRAIS AU SERVICE

concessionnaire HONDA

AUTO Frank & Michel BOISCHATEL

7990, boul. Sainte-Anne Boischatel

822-2252

1 800 567-2252

www.autofranketmichel.com

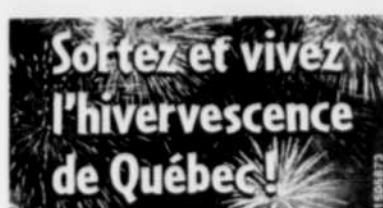
A seulement dix minutes du centre-ville

La promotion 2001 d'essence, une association avec Ultramar. Financement 5,8% avec Honda Canada. Financement de 24 à 60 mois.



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



CARNAVAL DE QUÉBEC

Un dernier temps fort des festivités

Une ultime fin de semaine bien remplie

JEAN MARTEL
J.Martel@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le Carnaval de Québec entre dans sa dernière fin de semaine. Les derniers jours sont toujours un temps fort, dont l'apogée est le défilé de la haute ville, ce soir.

Les 23 chars allégoriques, les danseurs, les musiciens, les personnages costumés et Bonhomme partiront du Manège militaire à 19 h. Ils emprunteront la Grande Allée, la rue Honoré-Mercier (face au parlement), le boulevard René-Lévesque jusqu'à la rue Belvédère et le chemin Saint-Louis jusqu'au collège Mérici.

Si la journée d'aujourd'hui se termine par le défilé, elle commence à toute vitesse. En effet, dès 9 h c'est la course d'automobiles sur glace. On verra la finale régionale et la présentation de modèles T3F (les Formules Un des pistes de glace). La course a lieu sur le terrain d'Hydro-Québec (sortie Pierre-Bertrand Sud). À 14 h, des audacieux qui ne craignent pas les frissons prendront un bain de neige à Place Desjardins (plaines d'Abraham).

Demain, la journée commence par le brunch de Bonhomme. Voilà une belle occasion de le rencontrer et de s'amuser avec lui. C'est de 9 h à 13 h à l'hôtel Radisson. Cette activité, n'est pas gratuite; les adultes devront débours 18 \$ et les enfants de 6 à 12 ans \$.

À 9 h, c'est la deuxième partie de la course d'automobiles; les meilleurs pilotes du Québec devraient être présents.

L'après-midi, à 14 h plus précisément, on pourra assister au vernissage du symposium de peinture, à Place Québec. À 16 h, le rideau se baisse sur le 47^e Carnaval de Québec. La cérémonie de clôture et le départ de Bonhomme ont lieu à Place Hydro-Québec (place D'Youville).

La STCUQ a adapté ses horaires et parcours en fonction des activités

Comme samedi dernier, la STCUQ invite la population à prendre l'autobus pour se rendre aux sites du Carnaval. Les parcours suivants nous y mènent: le Métrobus 800 et 801 (Charlesbourg, Beauport, Québec et Sainte-Foy), le 3 (1^{re} Avenue), le 7 (chemin Sainte-Foy et rue Saint-Jean), le 11 (boulevard Laurier, Grande-Allée et boulevard René-

Lévesque) et le 25 (chemin Saint-Louis et boulevard René-Lévesque).

Le samedi soir, le service de la traverse Québec-Lévis sera modifié afin de faciliter la participation de la population: il y aura des départs simultanés de Lévis et de Québec toutes les 30 minutes entre 18 h et 2 h. Le dernier départ de Québec aura lieu à 2 h 20.

Ceux qui aiment les festivals apprendront avec plaisir que Sainte-Brigitte-de-Laval tient jusqu'au 18 février son premier Festival des neiges.

Voici les principales activités du samedi: réalisation de capteurs de rêve, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h au parc Richelieu, compétition de «PlayStation» pour les jeunes de 14 ans et plus et pour les adultes de 11 h 30 à 13 h au Gymnase du Trivert, cinéma sur neige à 19 h au parc Richelieu, tournoi de shuffleboard et de pétanque à 13 h 30 au sous-sol de l'église, compétition d'habileté en patin sur glace à 14 h au chalet des sports et soirée rétro au Gymnase à 20 h au Trivert.

Le dimanche, messe du festival à 10 h à l'église, brunch du conseil municipal de 19 h à 13 h au Gymnase du Trivert, spectacles pour enfants dès 13 h 30 au Trivert et concours d'habileté de la ligue de hockey à 12 h 30 au chalet des sports. Pour informations, composer le 825-2515.



Le ministère de l'Environnement fera ce qu'il faut pour rassurer les résidents.

CONTAMINATION À SHANNON

Des tests pour 350 foyers

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le ministère de l'Environnement du Québec a installé onze appareils de traitement d'eau au charbon à Shannon depuis quelques jours. D'ici deux, trois semaines, les 31 résidences contaminées aux TCE en seront munies. Les tests effectués en parallèle sur la pureté de l'eau auront rejoint 350 maisons d'ici la mi-mars.

Mais on commencera avec un échantillonnage dans chacune des résidences équipées d'un appareil de traitement d'eau, histoire de vérifier leur efficacité et de «rassurer les gens», explique Michel Vallières. Ensuite, les 41 maisons situées à l'intérieur du «périmètre à risques», puis 50 autres dans la zone périphérique. Et ainsi de suite.

La solution préconisée par l'Environnement Québec est évidemment temporaire. C'est d'ailleurs l'annonce par le ministre Paul Bégin, lundi, d'une subvention de 150 000 \$ pour l'installation de ces appareils de traitement d'eau qui avait parti le bal de l'affaire Shannon.

À plus long terme, le ministère de l'Environnement recommande à la municipalité de doter son périmètre urbanisé d'un réseau d'aqueduc, ce qui devrait se faire d'ici 18 mois.

Car si la contamination s'étend sur un immense territoire, il est «illusoire» de compter sur «un traitement miracle» qui pourrait redonner la pureté qu'avait l'eau avant, observe Denis Beaudet de SNC Tech.

Par ailleurs, si l'Environnement Québec était dans le collimateur des résidents de Shannon avant-hier parce qu'ils n'avaient pas été avisés dès son entrée dans le dossier en 1999, Michel Vallières prétend que ceux-ci se sont trompés de cible.

S'il est vrai que les autorités militaires sont entrées en contact avec le MEQ dès avril 1998, il s'agissait d'une démarche initiée par celles-ci en vertu de la Loi d'accès à l'information. Dans un contexte de confidentialité, la personne chargée d'appliquer les dispositions de la loi ne communique pas avec les autres fonctionnaires.

Quand le ministère de l'Environnement est entré dans le dossier en décembre 1999, «on arrivait à l'ignorant» de la situation. Or, «sans faire de politique», M. Vallières constate que Santé

Canada et Environnement Canada, qui étaient impliqués depuis deux ans, n'avaient pas cru bon d'aviser les autorités municipales.

En passant, Santé Canada avait indiqué aux autorités militaires de Valcartier qu'il n'était pas nécessaire d'aviser ses soldats de la présence de TCE étant donné leur faible concentration dans le réseau de l'aqueduc de la base. Elles l'ont quand même fait en décembre 1998, par l'entremise de l'hebdomadaire de la garnison, mais n'ont pas cru bon d'aviser Shannon malgré le transfert des infrastructures vers la municipalité.

Ce qui ne change rien au fait que le MEQ aurait dû aviser les citoyens, reconnaît M. Vallières. «C'est plus facile à dire après qu'avant, surtout qu'on craignait plus pour Val-Bélair que pour Shannon. Et tous ces spécialistes (des ministères fédéraux et des différentes firmes sous-traitantes), s'ils ne l'ont pas vu, c'est parce que ce n'était pas évident», se défend M. Vallières.

Une bien mince consolation pour les citoyens qui vivent la situation. L'exposition prolongée au trichloroéthylène (TCE) en quantités importantes peut représenter un risque pour certains cancers, notamment le lymphome non hodgkinien, les cancers du foie et du rein.

Les TCE ont été blâmés comme étant à l'origine de la mort de 12 enfants à Woburn, au Massachusetts. La lutte des citoyens pour la reconnaissance par les autorités de cette pollution avait servi de canevas au film *Une action au civil*.

Plus près de nous, la petite ville de Beckwith, située à 30 kilomètres d'Ottawa, est également aux prises avec un problème de contamination aux TCE causé par un site d'enfouissement abandonné. Là aussi, les résidents ont eu droit à l'aide du gouvernement pour l'installation de systèmes de filtrage au charbon.



La présidente du Carnaval, Elaine LeFrançois, a ouvert le bal avec Bonhomme.

PROGRAMMATION DU CARNAVAL

Du 28 janvier au 11 février

Festival gastronomique chinois, Château Frontenac

Samedi 10 février

- 9h Challenge de course sur glace Kia-Québec, Terrain d'Hydro-Québec
- 10h Compétition d'agilité canine, Place Desjardins
- 14h Bain de neige St-Hubert, Place Desjardins
- 19h Défilé M. Christie de la Haute-Ville, Haute-Ville



INFOGRAPHIE LE SOLEIL

DÉFILÉ DE LA HAUTE-VILLE



Départ
Manège militaire

Arrivée
collège Mérici

Source: Carnaval de Québec INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Pas de petits caractères!



Inutile de chercher!
Voici une autre offre
qui n'a rien à cacher.
Une exclusivité Giguère!

248\$

SUNFIRE 2001

- AUCUN COMPTANT
- Taxes de vente en sus



GIGUÈRE
PONTIAC • BUICK • GMC

Angle Hamel et Laurentien 529-6551

www.giguereauto.com

- Contrat de location pour 48 mois
- 80 000 km alloués
- Offre valide pour un temps très limité et sujette à l'approbation du crédit



LES PREMIÈRES AMOURS

AMOUR
Discrètes

Suite de la Une

lorsqu'on tente d'encadrer les manifestations amoureuses dans un établissement public de plus grande envergure.

La direction de l'école secondaire Champagnat, à Lévis, a elle aussi adopté un règlement pour encadrer les amours de jeunesse. « Les manifestations amoureuses se font discrètes et respectueuses. J'évite les baisers prolongés et les caresses intimes », prévient-on. Mais, dans les faits, cette législation n'a pas encore été appliquée à la lettre.

« Il n'y a pas encore eu de sanctions pour ça. Pour l'instant, ce sont les professeurs et les surveillants qui jouent un rôle de prévention. Quand ils remarquent que des jeunes exagèrent, ils leur donnent une tape sur l'épaule et leur demandent s'ils feraient ça dans leur salon. Généralement, ça suffit pour les convaincre d'arrêter », explique le directeur adjoint, Jean-Claude Marcoux.

Selon lui, les écoles ont dû recourir à ce genre de règlement afin de contrer la recrudescence des démonstrations amoureuses, qui se font de plus en plus explicites depuis quelques années. « J'ai trimballé ce règlement avec moi dans les différentes écoles où j'ai travaillé. On a adopté le même à Saint-Nicolas et à Saint-Romuald. Pour moi, c'est une question de respect. S'il y a des éclosions amoureuses à cet âge, il faut que ça se fasse dans le respect. Et le personnel est d'accord avec ça. »

La psychologue Louise de Passillé, qui travaille à l'école de la Seigneurie de Beauport, se demande toutefois s'il est bien nécessaire de réglementer ainsi l'amour chez les jeunes.

« C'est bien triste, s'exclame-t-elle. C'est certain qu'il faut agir quand les jeunes exagèrent. Mais est-ce qu'on a besoin d'écrire ça? Est-ce qu'on va finir par lapider les jeunes amoureux, par leur mettre un foulard sur la tête? Tout ça me fait un peu peur... J'y vois un jeu publicitaire pour aller chercher de la clientèle chez des parents qui souhaitent avoir une école pure et dure. »

M^{me} de Passillé estime par contre que les écoles devraient encadrer davantage la tenue vestimentaire des jeunes filles, un problème plus urgent à son point de vue que les manifestations amoureuses. Avec leurs gilets *bedaine* et leurs décolletés plongeants, les étudiantes provoquent autant les garçons que les professeurs, ce qui cause à ces derniers de véritables problèmes de conscience. « Certains enseignants masculins sont mal à l'aise et ne savent plus où regarder », explique-t-elle.

Pauline Deslongchamps, professeure de morale à l'école secondaire de Rochebelle de Sainte-Foy, abonde dans le même sens. « Je ne crois pas à l'efficacité des règlements pour encadrer les élans amoureux, mais à celle des enseignants. Par contre, c'est différent pour l'habillement. Tout le monde ici s'entend pour dire que les règles doivent être plus sévères et, à la demande des professeurs, un comité a été formé pour trouver des solutions. »

Le problème, dit-elle, c'est de définir ce qui constitue une tenue vestimentaire « convenable » et de s'assurer de l'appui des parents dans cette démarche. « Ça ne servirait à rien d'avoir un règlement si les parents ne s'investissent pas lorsqu'on renvoie leur enfant à la maison parce que son habillement contrevient aux règles de l'école. »



Au centre, Pauline Deslongchamps, professeure de morale à l'école de Rochebelle à Sainte-Foy. Elle trouve que les jeunes vont trop vite dans leurs manèges. Ils en paient aussi le prix.

Faire l'amour sans plaisir

Pour faire partie de la gang, les jeunes n'hésitent pas à s'élancer le plus tôt possible, quitte à sauter des étapes

■ QUÉBEC — Camisoles serrées, nombril à l'air, démarche sexy... Les adolescentes adorent provoquer et susciter du désir chez les hommes qui les entourent. Les pressions de leur amoureux, leur besoin de plaire, leur envie de faire comme les autres les poussent même à aller rapidement jusqu'au bout et à se lancer dans des pratiques sexuelles très osées. Mais le plaisir, lui, n'est pas toujours au rendez-vous.

La psychologue Louise de Passillé voit défiler au moins 200 jeunes par année dans son bureau de l'école de la Seigneurie, à Beauport. La plupart de ses clients souffrent du mal d'aimer sous toutes ses formes. Et 90 % de ces oiseaux blessés sont des filles.

« Les gars ne sont pas portés à demander de l'aide. Ils détestent se retrouver dans la position de victime, parce que pour eux, c'est un signe de faiblesse. Mais ça ne veut pas dire qu'ils souffrent moins pour autant. Au lieu de pleurer ou de consulter, ils deviennent plus agressifs, plus irritables, mais n'admettent pas que ça va mal. Il faut savoir les décoder, ce qui n'est pas toujours facile », soutient la psychologue.

Les filles, elles, sont comme de grands livres ouverts. Surtout quand on leur parle d'amour. Mais elles sont aussi très sensibles, plus sensibles qu'auparavant, semble-t-il.

Et elles acceptent mal d'être jugées par leurs amis quand vient le temps de discuter des choses de l'amour, et entre autres, de sexualité. Pour être certaines de faire partie de la gang, elles font comme la gang, et n'hésitent pas à avoir des relations sexuelles précoces afin d'être « reconnues socialement ». Ceux qui croyaient que l'amour au secondaire ne se résumait qu'à quelques baisers langoureux peuvent aller se rhabiller... Car la distributrice de condoms de l'école doit être remplie régulièrement.

COMME UNE PROMOTION

Selon M^{me} de Passillé, il n'est pas rare que des jeunes filles fassent l'amour à 12 ans. Et il n'est pas rare non plus que le désir sexuel n'ait rien à voir avec cette décision. « Elles le font souvent pour la promotion sociale. À 15 ans maximum, il faut avoir fait ça. Et si on ne l'a pas fait, on se fait dire qu'on est lesbienne. En se précipitant de la sorte, elles ne vont pas à la rencontre de l'autre, mais à la rencontre de soi. Et puisqu'elles ne sont pas prêtes, elles vivent souvent de grandes déceptions. »

Pauline Deslongchamps, professeure de morale à l'école secondaire de Rochebelle de Sainte-Foy, a aussi le sentiment que les jeunes subissent de fortes pressions sociales pour faire l'amour le plus tôt possible. « Il me semble qu'il

y a une étape qu'ils ne vivent pas : celle du désir et de la connaissance de l'autre sexe. Ils vont si vite... Ils agissent en amour comme dans leur façon de consommer. »

Qui plus est, les pressions sociales et les modèles que projettent le cinéma et la télévision incitent les filles à s'adonner à des pratiques sexuelles assez surprenantes pour leur jeune âge, affirme M^{me} de Passillé.

« J'ai souvent l'impression qu'elles acceptent de faire toutes sortes de choses et qu'elles ne respectent pas leur rythme. Elles font des fellations, certaines se font attacher... Elles ne commencent pas par le début et répondent à des fantasmes compliqués, comme ce que leur suggère la télé. »

Il faut dire que le but premier de leur vie est d'être sexy comme dans les revues. Une fille qui n'est pas sexy n'est pas *in* non plus et risque fort de se retrouver marginalisée. Pour faire partie du groupe, il faut suivre la mode, afficher ce qu'on n'a pas, s'adonner à des activités sexuelles qu'on n'a pas envie de vivre et consommer des drogues dont on se serait bien passé, mais qui sont nécessaires pour oublier sa gêne et son malaise.

« Être gelé, ça donne du courage. Et ça en prend du courage quand on fait l'amour sans en avoir vraiment envie. Lorsque des filles viennent me voir en me disant qu'elles ont fait l'amour en étant gelée et sans désir, je leur dis qu'elles n'ont pas vraiment fait l'amour. Je ne veux pas leur enlever le goût de cette expérience si extraordinaire », affirme la psychologue.

PÈRES ABSENTS

Difficile d'expliquer les raisons qui poussent les jeunes filles à aller si loin, si vite. On peut rejeter une partie de la faute sur la télé et la précocité physique des fillettes, qui sont souvent menstruées à 9 ou 10 ans. Mais aussi sur le dos des pères absents.

En effet, qu'ils soient divorcés ou non, plusieurs pères cessent d'alimenter la relation avec leur fille lorsque survient l'adolescence. Une attitude qui pousse les ados à chercher de l'affection masculine ailleurs qu'à la maison et à flirter à l'occasion avec des hommes plus âgés.

« Les pères vont faire des activités de gars avec leur fils, ils vont jouer au hockey, se chamailler. Mais ils font rarement des activités de filles avec leur fille. Je crois que ça devrait commencer par là, que les pères devraient s'oublier un peu et accepter de faire avec leur adolescente des activités qu'elle aura elle-même choisies », soutient M^{me} de Passillé.

Selon la psychologue, les parents devraient aussi cesser de vieillir inconsciemment leurs enfants en leur demandant constamment s'ils ont un « petit chum » ou une « petite blonde ».

Ils ont déjà le réflexe d'aller trop vite, alors rien ne sert de leur mettre de la pression... Les parents contribueraient ainsi à redonner à leur jeune le sens de l'amour, qui semble avoir perdu sa signification avec le temps.



Louise de Passillé a un peu peur des règlements purs et durs.



Il faut du courage aux jeunes pour s'afficher, s'affirmer et dire non. Peut-être trop!



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

La distributrice de condoms
de l'école doit être
régulièrement remplie

La cigale et le boni.

La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans. La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

1 800 463-5229



5,35 %

la première année incluant le boni de 1 % pour les nouveaux fonds REER

7,50 %

la dixième année

REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

L'œuf, la poule ou le pis?

Je ne sais plus où donner du coco. Vous avez vu, cette semaine, le bataillon de producteurs d'œufs affirmer devant micros et caméras qu'il ne faut plus avoir peur des poules et de leurs œuvres? Désormais les œufs ne sont plus des bombes à retardement. C'est à tort qu'on aurait rendu l'œuf responsable des problèmes cardio-vasculaires, selon une spécialiste de biochimie métabolique, qui s'appuie sur une étude du Harvard. Mieux encore. L'œuf réduirait le cholestérol dans le sang. Oublions la pomme. Désormais, « An egg a day, keeps the doctor away... »

Méchante nouvelle. J'ai failli avaler un œuf tout cru en l'entendant. Comment diététistes, médecins, scientifiques de tout acabit ont-ils pu, pendant des années, en agitant les études comme des épouvantails, prétendre que le chemin du cimetière était pavé de coquilles d'œufs? Qu'il fallait se limiter à en manger trois par semaine?

Soudain, l'œuf est devenu l'aliment idéal: peu de calories, peu de gras néfaste, gorgé de protéines, de vitamines. Difficile à gober! Mais cette thèse était à peine avancée qu'elle était aussitôt invalidée par un cardiologue. Attention. Danger. Ces études ont été menées chez des gens en santé. Chez des malades du cœur ou du diabète, l'œuf, serait toujours dangereux.

Manger et boire, ça risque de devenir angoissant. Vous avez vu ce qui arrive à la vache? La poule n'était pas encore réhabilitée que la vache était au banc des accusés. Dans un article troublant publié par *Québec Science*, il est dit que le lait pourrait être responsable du cancer de la prostate chez l'homme et de l'ostéoporose chez la femme.

Oui, le lait, cet aliment fondamental, ce nectar divin évoqué dans la Bible; le lait, ce cadeau de la nature, complet, rempli de calcium, de vitamine D, que je me tue à boire depuis des années, justement pour être en santé; le lait serait maintenant devenu un « serial killer » quand il est consommé par des adultes, si on en croit le Physicians Committee for Responsible Medicine qui regroupe plus de 5000 médecins américains. Révoltant, non?

À quel animal faudra-t-il désormais se vouer? La poule ou la vache? Docteur, vous la cuisez comment votre omelette? Dans le beurre? Enrichie de fromage?

Oui, il y a de quoi être troublé. Car les biochimistes, les spécialistes du métabolisme humain, les diététistes qui nous bombardent de thèses et d'antithèses et qui n'en finissent plus de se contredire, sont souvent à la solde des complexes agro-alimentaires.

Un jour, on vante les vertus de la margarine. Le lendemain, on la discrédite en réhabilitant le beurre. Un jour, on dénigre les buveurs de vin. Le lendemain, on proclame qu'il faut boire du jus de la vigne pour devenir centenaire. Un jour, on élève Montignac sur les autels. Le lendemain, on le bute en bas de son piédestal. Un jour, c'est le brocoli qui nous préservera du cancer. Le lendemain, ça risque d'être le céleri.

Il ne faudrait pas s'étonner si un de ces quatre matins, un savant chercheur décrochait un



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

prix Nobel après avoir prouvé que le poulet aux hormones, les OGM, les saucissons, et la vache folle sont des aliments essentiels. Que le trichloroéthylène (TCE) déversé en quantité industrielle dans l'eau, y a rien de meilleur pour le cœur et les boyaux. Que le gras de bacon fait maigrir...

À quelle thèse faut-il donner du crédit? Le guide alimentaire canadien est-il condamné? Vaut-il falloir mener les vaches au bûcher, bouffer des minéraux « chelatis », de l'intestin de baleine, du panache d'original en rut, du trèfle à quatre feuilles, des petites pilules Carter pour le foie et du sulfate de glucosamine pour être en santé?

Je ris. Jaune. Car cette propension des chercheurs à dire un jour noir, un jour blanc, à affirmer une chose et son contraire, elle n'est pas limitée à l'alimentation. Il ne se passe pas un mois sans qu'un scientifique ne révèle, en faisant cliqueter ses éprouvettes, un remède miracle ou une technique révolutionnaire qui suscite des espoirs de guérison.

Le printemps dernier, j'ai relevé 359 articles farcis de statistiques, qui, en quelques années annonçaient de nouveaux et quasimiraculeux traitements. Soixante-cinq qui annonçaient des « résultats encourageants ». Quarante-sept, qui contenaient le mot « guérison miraculeuse ». (Dans quelques cas, il s'agissait de blessures sportives disparues à la veille des séries éliminatoires.)

Combien de ces traitements fabuleux (contre le cancer, la sclérose en plaques, le polyarthrite rhumatoïde, le diabète, etc...), combien de ces techniques, vaccins, thérapies, ont rempli leurs promesses? Difficile à dire.

Mais la lecture de tous ces titres laisse songeur quand on lit entre les lignes, que la dernière étude invalide la précédente.

Des exemples récents? Le téléphone cellulaire serait responsable du développement de tumeurs. L'hormonothérapie prévient les maladies cardiaques.

Vrai un jour. Faux le lendemain.

Si les savants chercheurs diffusent, de manière irresponsable, des résultats prématurés, à qui pouvons-nous nous fier?

Leurs thèses valent-elles davantage que les plantureux honoraires qu'ils reçoivent de leurs commanditaires?

En fait, il appartient peut-être aux médias de mettre des bémols sur ces pseudo-découvertes. Il faudrait peut-être toujours les affubler d'une étiquette... comme les paquets de cigarettes: à consommer avec modération. Le danger croît avec l'usage.

BIBITTUS PEQUISTUS

Plusieurs lecteurs ont cherché à deviner les modèles qui se cachaient sous les prototypes de « Bibittus pequistus » dont je faisais la nomenclature dans une chronique récente. Ils se sont même risqués à identifier chacune de ces bibittes politiques. À Christine, André, Michèle, Marc, Marie A, Ghislaine D, André, Claire, Louis-Philippe et les autres, je demande encore de la patience.

J'y reviens la semaine prochaine pour livrer les clés de l'énigme. Juré craché.

L'avis de pourvoi d'André Roy rejeté en Cour d'appel

Le meurtrier de Victor Lemay écope d'un an de plus pour trafic et effraction

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Condamné en décembre à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre prémédité de Victor Lemay, André Roy a de nouveau comparu hier pour répondre d'accusations liées aux stupéfiants et d'introduction par effraction.

L'individu de 23 ans actuellement détenu dans la région de Montréal a immédiatement plaidé coupable et il a été condamné à un an de prison, peine qui n'affecte en rien celle lui interdisant toute libération conditionnelle durant les 25 prochaines années. Ce n'était certainement pas la journée du jeune meurtrier puisqu'en matinée, la Cour d'appel a rejeté son avis de pourvoi, accédant ainsi à la requête du ministère public. Il n'a donc plus aucun recours pour reve-

nir sur le verdict de culpabilité à l'accusation de meurtre prémédité.

Quant aux accusations auxquelles Roy a plaidé coupable, hier, il s'agit d'abord de son introduction par effraction dans une résidence de Sainte-Croix de Lotbinière, en octobre 1999. Il y avait dérobé l'arme qui lui a servi à abattre Victor Lemay.

Les crimes relatifs aux stupéfiants ont été commis en juin 2000, au moment où Roy était détenu au Centre de détention de Québec en attendant son procès. Il a complété et il a fait le trafic de 53 grammes de haschich, de 17 grammes de marijuana et de 4,8 grammes de PCP. Il semblerait que les stupéfiants lui sont parvenus dans des vêtements qu'on lui avait envoyés.

Son avocat, M^{re} Stéphane Beaudoin, et le procureur de la Couronne, M^{re} Pierre Bienvenue, ont fait la suggestion conjointe d'une peine concurrente d'un an. Le juge Hubert Couture l'a acceptée, ajoutant une probation de deux ans et une interdiction de posséder des armes.

EN BREF

La route 132 fait deux morts à Sainte-Angèle

■ RIMOUSKI — Tragique fin d'après-midi hier vers 16 h 20 sur la route 132 dans le secteur de Sainte-Angèle-de-Mérici, au sud-est de Montréal, où une collision entre deux véhicules a fait deux morts. Selon la Sûreté du Québec, l'impact fatal serait survenu à la suite d'une perte de contrôle. Deux des trois occupants du véhicule de marque Toyota Tercel, un homme et une femme, ont péri sur le coup. Le conducteur de l'autre automobile impliquée, de marque Volvo, a subi des blessures sérieuses, mais on ne craint pas pour sa vie. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour dégager les victimes. Au moment d'écrire ces lignes, la SQ n'avait dévoilé ni l'identité et ni l'origine des personnes décédées. Un spécialiste en scène d'accident fait enquête. E.W

Une jeune femme de Baie-Saint-Paul repose entre la vie et la mort

■ BAIE-SAINT-PAUL — Une jeune femme de 22 ans lutte actuellement pour sa vie après un accident survenu hier vers 17 h à Baie-Saint-Paul. L'auto de la victime est entrée en collision frontale avec une remorque trainée par un véhicule de type 4 x 4 qui s'est retrouvé dans sa voie à la suite d'une perte de contrôle du véhicule utilitaire alors qu'il circulait sur la côte des Matous. Il a fallu se servir des pinces de désincarcération pour extirper la jeune femme de son véhicule. Devant la gravité de ses blessures, les ambulanciers ont décidé de la conduire immédiatement à l'Hôtel-Dieu de Québec. É.M.

JACQUES LEMIEUX
LUNETTERIE

a du nouveau...

Dr J.R. Clément M.D.
ophtalmologiste
s'est joint,
depuis peu,
à notre équipe.

Nous vous invitons
à venir le rencontrer.

Examen de la vue
(418) 686-0308
1628, chemin Sainte-Foy, Québec

Également

**Clinique d'ophtalmologie
et de verres de contact**
Édifice Le Delta
2875, boul. Laurier, bureau 100
Sainte-Foy (QC) G1V 2M2
Tél.: (418) 654-1488 ou 658-2010

FORMES
COLLECTION FEMME ENCLINTE

Les boutiques: Montréal: 2185, rue
Crescent. Tél. (514) 843 49 96
Toronto: 128 Cumberland Avenue.
Tél. (416) 972 02 07. Le catalogue:
Demandez-nous par téléphone,
au 1 800 750 4543, le catalogue gratuit de la
collection Printemps-Été. Le site: www.formes.com

HYUNDAI ELANTRA 2001
La plus «Euro» des Coréennes

Location **199\$**
par mois, 48 mois*
Financement à l'achat
à partir de **3,8%**

LESSARD
HYUNDAI

complètement redessinée
nouveau châssis
moteur plus performant
roues de 15 po.

Le 1^{er} concessionnaire Hyundai à Québec
659, Boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 80^e Rue
623-5471

Assistance routière 24 heures.

Basé sur le programme des services financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 28 février 2001. Modèle Elantra GL 2001. P.D.P. à partir de 15 295\$. Taux d'intérêt de 4,15%. Terme de 48 mois à 199\$/mois, versement initial de 1495\$, sans obligation au terme du contrat de location. Km annuel de 20 000 km/an, frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 350\$ liés à la location en sus. Transport et préparation inclus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

Causeuse

489⁹⁵\$

Fauteuil

359⁹⁵\$Ensemble 3 tables
de salon269⁹⁵\$Ensemble table
et 4 chaises949⁹⁵\$

SPÉCIAL

649⁹⁵\$

idem/
l'idée meubles

325, rue Marais, Vanier

683-0909

La passion de l'histoire

Les associations de familles souches québécoises se multiplient depuis quelques années

JEAN MARTEL

JMartel@lesoleil.com

■ **SAINTE-FOY** — Les Québécois se passionnent pour la généalogie. Cet intérêt n'a pas pour seul objet la connaissance des ancêtres; ils cherchent à découvrir l'histoire des familles, à faire des liens avec d'autres noms, à savoir comment on vivait dans le passé. Il y a décidément chez les Québécois une recherche de leur identité, et le Salon de la généalogie qui se tient à Place Laurier jusqu'à demain en est la preuve.

Les 24 stands aux noms de familles bien connus — Tremblay, Gagnon, Lévesque, Brochu, Roy, Morin, Jobin, Gauvin, etc. — recèlent des trésors de renseignements. On n'a qu'à voir les gros livres dont les pages sont couvertes de noms, de dates, de lieux, pour deviner, de façon bien approximative, le nombre incalculable d'heures que les passionnés de la généalogie ont consacrées à la recherche de leurs racines.

Ginette Thiffault, présidente de la Fédération des familles souches québécoises, nous a fait remarquer que les associations de familles se sont multipliées ces dernières années. Cela, a-t-elle

ajouté, est un phénomène purement québécois; nos cousins de France seraient d'ailleurs en train de nous imiter. La Fédération compte maintenant 160 associations.

L'imagination de ces associations semble sans limite. En plus de publier de petits journaux et d'arborer leur drapeau et leurs armoiries, elles impriment leur nom sur une foule d'objets à vendre: casquettes, gilets, coupes à vin, tasses à café, crayons, horloges, montres, épinglettes, porte-clefs, cartes à jouer, tabliers pour jeu questionnaire... Les Tremblay ont même une cuvée à leur nom: un vin rouge et blanc qui se présente dans un coffret pour deux bouteilles. À cela, il faut ajouter les livres consacrés aux ancêtres et les sites Web.

Certaines familles se glorifient d'avoir quelques noms célèbres. Ainsi, les Lévesque ont René, premier ministre, Georges-Henri, religieux dominicain et fondateur des sciences sociales à l'Université Laval, et Raymond, comédien et chanteur. Les Jobin nous parlent de Louis, sculpteur, et de Raoul, ténor. Les Gauvin ont un ambassadeur et les Gagnon un cardinal et, disent-ils avec humour, un futur archevêque.

Certaines personnes travaillent à plein temps pour leur association. Par exemple, Fernand et Marie-Ange Lévesque, de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, consacrent tout leur temps à l'Association des Lévesque. Fondée il y a trois ans, elle compte 500 membres. Elle a constitué une banque de données de 160 000 noms.



Ghislaine Tremblay, Lucien Tremblay et Charles-Henri Tremblay présentent les livres et les objets de toutes sortes que l'Association des Tremblay expose au Salon de la généalogie, à Place Laurier.

Pour Mariette Parent, présidente de la Société de généalogie de Québec, il y a une recherche identitaire chez les Québécois. Ils construisent leur histoire.

La Société est précisément là pour les aider. Par exemple, elle donnera un cours de paléographie, science des écritures anciennes, pour pouvoir déchiffrer de vieux documents officiels. M^{me} Parent a

remarqué que les nouveaux retraités ont un vif intérêt pour la généalogie. Rénald Lessard, archiviste aux Archives nationales du Québec, voudrait que les Québécois prennent conscience que les archives constituent un patrimoine collectif. On y trouve des documents qui remontent au début de la colonie. On peut non seulement retrouver ses ancêtres, mais aussi écrire l'histoire de la famille.

Wow!

LE VÉHICULE LE PLUS VENDU AU PAYS



Dodge Grand Caravan 2001

« Nouvelle meilleure mini-fourgonnette »¹

Association des Journalistes Automobile du Canada

Louez à

299\$ */mois

Terme de 36 mois.
Transport et taxe
sur le climatiseur inclus.

Dodge Caravan 2001 Ensemble 28C+RBK: • Nouveau moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Sacs gonflables à déploiement progressif • Portes coulissantes • Radio AM/FM avec lecteur CD • Habitacle 7 places • Filet à bagages entre sièges avant • Tapis protecteurs avant et arrière • Porte-bagages au toit • Dégivreur d'essuie-glace avant • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Plein d'essence gratuit • Protection Cinq étoiles – 5 ans/100 000 km** sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans ou 100 000 km**

Options sans frais : • Glaces teintées • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Rétroviseurs chauffants, verrouillage et glaces électriques • Glaces de custode à commande électrique

LA TOUTE NOUVELLE DODGE CARAVAN 2001

5100

Protection de 5 ans/100 000 km** sur le groupe motopropulseur
Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km**

Dodge Caravan

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

* Tarif mensuel établi d'après la description de la Dodge Caravan 2001 avec ensemble 28C + AAA + AJP + RBK, avec comptant initial de 4 995 \$ ou l'équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'incident de kilométrage après 61 200 km, au taux de 15¢ le km. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers DaimlerChrysler. Immobilisation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au registre des droits personnels et des meubles et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et devra commander/récharger un véhicule. Aucun achat requis. Cette offre d'une durée limitée, valable sur les modèles 2001, seulement, est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. La photo est à titre indicatif seulement. Chez les concessionnaires participants seulement. 51 Plan d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2001. 1 Le prix « Nouvelle meilleure mini-fourgonnette 2001 » de l'Association des Journalistes Automobile du Canada a été décerné à la Dodge Grand Caravan. La photo ci-dessus représente la Dodge Caravan. ** Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Certaines conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Jeep® est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assise les enfants. Voyez-y! Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® du Québec



LOI 184 Encore plus de mégaprojets agricoles

MARC SAINT-PIERRE

MStPierre@lesoleil.com

■ **QUÉBEC** — Tout à fait aligné dans le sens des revendications de l'Union des producteurs agricoles (UPA), le projet de loi 184 du ministre Rémy Trudel ouvre la porte à encore plus de mégaprojets agricoles.

C'est ce qu'ont soutenu des porte-parole du groupe de résidents ruraux Sauver les campagnes, en défendant leur mémoire à l'occasion de la commission parlementaire de l'Assemblée nationale, plus tôt cette semaine.

« Le projet de loi 184 ouvre la porte à l'expansion des mégaprojets agricoles sans offrir de garanties nouvelles pour la protection de l'eau et de la santé publique. Et sans tenir compte du dépeuplement et de la destruction rurale qui résultent du quasi-monopole accordé aux industries agricoles en zone verte », a notamment affirmé Roméo Bouchard, de Saint-Germain-de-Kamouraska.

« Le projet de loi 184 est calqué sur les revendications de l'UPA et ne règlera aucun des problèmes de cohabitation, d'environnement et de développement rural reliés à la multiplication des mégaprojets. Au contraire, il risque de les aggraver en voulant bâillonner encore davantage les citoyens et leurs élus municipaux, seuls véritables garants de leur milieu de vie, pour laisser toute la place aux nouveaux barons des campagnes », a ajouté le porte-parole.

Cette critique de *Sauver les campagnes*, groupe représenté dans plus de 75 villages québécois, survient au moment où il est question de « porcs verts », c'est-à-dire d'élevages porcins auxquels l'accès aux régimes publics d'aide gouvernementale et de sécurité du revenu sera conditionnel au respect des normes environnementales. Mais aussi au moment où le ministère de l'Environnement confirme que 79 nouvelles demandes d'élevages de porcs lui ont été acheminées dans Chaudière-Appalaches, où le MAPAQ précise que cette région est en surplus de purin, où sont confirmés des problèmes de contamination de l'eau des puits domestiques, où la situation émeut les départements de santé publique, où Walkerton est évoqué, etc.

Pour *Sauver les campagnes*, le principe « d'écoconditionnalité » dont sont porteurs les « porcs verts » demeure une coquille vide qui ne modifie en rien l'absence de nouvelles règles susceptibles de freiner l'expansion et la pollution des projets agricoles industriels.

De plus, pour le groupe de résidents ruraux, le projet de loi du ministre Trudel retire en pratique aux municipalités le droit d'aménager et de protéger leur territoire en tenant compte de l'ensemble de leurs citoyens. « Ces dispositions vont provoquer la colère des citoyens et la désobéissance de leurs élus municipaux, et, conséquemment, des poursuites odieuses contre eux de la part de l'État et de l'UPA. Et nous n'aurons d'autre choix que de soutenir les municipalités et les citoyens rebelles. »

NOTRE-DAME-DES-PINS

La facture du pont couvert refilée à Québec

La municipalité ne peut plus payer les réparations et l'entretien

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

NOTRE-DAME-DES-PINS — Notre-Dame-des-Pins se retire du dossier de restauration du « plus long pont couvert du Québec », incapable de supporter la lourdeur des frais de réparations et d'entretien.

Les élus municipaux en ont décidé ainsi cette semaine. Ils ont acheminé leur résolution unanime aux ministres Guy Chevette et Bernard Landry, tout en interpellant également les ministères des Affaires municipales, de la Culture et des Communications ainsi que du Tourisme.

Pour les 350 payeurs de taxes de cette petite municipalité beauceronne qui compte environ 900 personnes, la facture est trop élevée.

« Selon les rapports préliminaires, il en coûterait 600 000 \$, peut-être davantage pour éponger les coûts des réparations. De plus, à chaque décennie, il faudrait investir 100 000 \$ pour le repeindre et voir à son entretien régulier. La facture est trop salée. Nous n'en avons pas les moyens. Témoin de notre histoire, nous ne voulons pas le laisser aller. Nous y sommes attachés d'autant plus que c'est un attrait touristique majeur. Mais comment faire pour le conserver? Le gouvernement doit assumer sa part de responsabilités », affirme le maire, Viateur Boucher.

Jusqu'à la semaine dernière, les résidents de Notre-Dame-des-Pins ne savaient pas si le pont leur appartenait ou non. « Et encore, malgré les décrets que l'on nous a présentés, je ne suis pas convaincu », dit M. Boucher.

Même si le ministère des Transports est disposé à financer une partie des coûts de réfection et que le CRCD se montre ouvert aux discussions, la députée de Beauce-Sud, Diane Leblanc, croit qu'il est impératif de former une « corporation de mise en valeur du site de Notre-Dame-des-Pins ».

L'Office de tourisme et des congrès de Beauce entend se pencher sur la question.

« Notre-Dame-des-Pins est une municipalité qui a été fondée en 1925. Deux ans plus tard, un pont couvert d'une longueur de 153 mètres réunissait les deux rives de la rivière Chaudière », raconte M. Boucher.

Ce pont, qu'on appelait alors le pont Perreault, en l'hon-

neur du ministre de la Colonisation, s'est brisé un an plus tard lors de la débâcle en raison des glaces. Il a été reconstruit puis inauguré en 1929. Depuis, le pont couvert de Notre-Dame-des-Pins a été de tous les déplacements, et ce, pendant 40 ans. En 1969, à proximité du pont couvert, un nouveau pont de béton a été construit.

« Lorsqu'il fut question de défaire le vieux pont couvert, la population s'est féroceement objectée », affirme le maire.

Ainsi, jusqu'à l'été 1999, fermé aux automobilistes, les conducteurs de VTT, de motocyclettes, de vélos, de motoneiges et les piétons l'empruntaient.

Que de secrets, de confidences et de chaudes étreintes pourraient se rappeler ces vieilles planches discrètes!

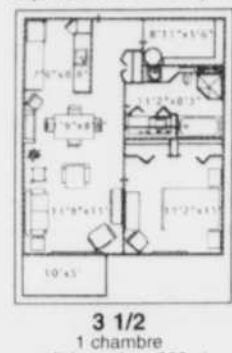
Le directeur général de la Société du patrimoine des Beaucerons, Daniel Carrier, estime pour sa part qu'il vaudrait mieux ne pas tergiverser trop longtemps.

« Nous avons trop peu de monuments classés historiques en Beauce. N'attendons pas que le pont couvert soit fendu en deux et qu'il se retrouve en plein milieu de la rivière Chaudière pour réagir », lance-t-il.

Les Jardins LOGIDOR




4 1/2
2 chambres
superficie environ 940 pi ca



3 1/2
1 chambre
superficie environ 650 pi ca

Complexe d'habitations pour retraité(e)s

Les Jardins Logidor offrent en location:

- Grands appartements luxueux 3 1/2 et 4 1/2
- Balcon privé
- Salle de conditionnement physique avec appareils
- Personnel infirmier 24 heures, 7 jours/sem.
- Services et repas facultatifs
- Immeuble sécuritaire en béton, avec surveillance par caméras
- Café Internet
- Stationnement intérieur

658-6550
795, rue Alain, Sainte-Foy (Québec)

www.logidor.com

François Côté

COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

**COMPLEXE
GERMAIN-DES-PRÉS
SAINT-FOY
657-1760**

VENTE D'INVENTAIRE

Absolument tout

60% à 80%

**Joignez une équipe
compétente et performante.**

Pour en savoir davantage,
voir la section
Carrières et professions.

**IG Groupe
Investors**

Des solutions à votre mesure

**SPÉCIAL DU MANUFACTURIER
pour la St-Valentin**

CUIR

tous les manteaux de veau
courts et trois-quarts en magasin

299\$

ou moins

valeur jusqu'à 600\$

Hommes et femmes

Du 5 au 14 février 2001

Taxes en sus

D·I·V·A

1100, rue Bouvier
Québec

(voisin Club Jouets)

626-3482

Les fameuses chemises

Klauss Boehler micro coton, grand choix de couleurs
Cour. 125\$

Chandails Klauss Boehler
Cour. 295\$

Costumes François Côté
Cour. 995\$

Vestons Guy Laroche
Cour. 795\$

54\$

95\$

295\$

238\$

Costumes Guy Laroche
Cour. 1195\$

Grand choix de cravates
Cour. 125\$

Costumes Tombolini
Cour. 1495\$

Manteaux cuir Guy Laroche
Cour. 1395\$

358\$

25\$

448\$

595\$

La plus grande vente de prêt-à-porter international de l'année!!

Le choix est impressionnant

Beaucoup d'autres spéciaux en magasin pour cet événement spécial!

Samedi de 9h à 18h

Dimanche de 9h à 17h

BONNE CHANCE!

BAUMLER

RED AELLI

TOMBOLOINI



Guy Laroche
PARIS

BRUBAKER

Klauss Boehler

www.francoiscote.com

GUCCI



Avec **Ste-Foy Hyundai**, mettez le compteur à

ZÉRO

**ACCENT
GS**

à partir de
179\$ /mois

0\$ comptant
0\$ dépôt de
sécurité
0\$ préparation
et transport



2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy

* Location 48 mois. Taxes en sus.

0\$ dépôt de sécurité
0\$ préparation
et transport
* comptant exigé de 1495\$

**ELANTRA
2000**

à partir de
199\$ /mois



**Ste-Foy
HYUNDAI**

HYUNDAI

UNE ÉRI NOUVELLE
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA



(418) 654-9292

Internet: www.hyundaiquebec.com

Un projet d'aide internationale qui a... de la classe

Des pupitres et des chaises de la commission scolaire des Navigateurs seront expédiés à Haïti

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ SAINT-ROMUALD — Des pupitres, des chaises et d'autres pièces de mobilier scolaire inutilisés de la commission scolaire des Navigateurs seront expédiés à Haïti d'ici quelques semaines. Et en prime, les pupitres seront remplis de fournitures scolaires, voire de vêtements.

C'est ce qu'ont fait savoir un groupe de partenaires de la grande région de Québec engagés dans un projet de solidarité internationale scolaire, à l'occasion d'une conférence de presse, à Saint-Romuald, hier.

Ce sont de fait 175 pupitres, 500 chaises et autre mobilier qui partiront bientôt pour l'île des Antilles, pour être remis à des communautés

religieuses basées à Port-au-Prince. « Il s'agit de mobilier inutilisé, inutilisable et difficilement récupérable par la commission scolaire, mais qui pourra être utile aux élèves du pays le plus pauvre d'Amérique latine, Haïti », a précisé le président de la commission scolaire des Navigateurs, Anicet A. Gagné.

Cette expédition de fournitures

scolaires est due à l'initiative du club Optimiste de Stoneham. Celui-ci soutenu tous azimuts, outre la CS de la Rive-Sud, par Collaboration santé in-

ternationale, une organisation basée à Québec vouée à l'aide étrangère; par les sœurs de la Charité de Saint-Louis de Lévis; par le pharmacien Jacques Raymond, un franchisé Jean Coutu de Beauport, vieux routier de l'aide humanitaire; par S. M. Construction commerciale et installation pétrolière, de Lac-Saint-Charles; et par Boulevard, produits de bureau, de Québec, qui ont contribué financièrement et matériellement.

« L'idée a été mise de l'avant à l'automne 1999 dans le cadre d'un projet d'aide à la jeunesse. La recherche de partenaires aura duré près de 14

L'idée a été mise de l'avant à l'automne 1999

mois avant que toutes les étapes soient franchies », a noté le directeur du club Optimiste de Stoneham, Christian Carrier, soulignant que l'opération a été « rentabilisée », en ceci que les pupitres destinés aux jeunes Haïtiens seront remplis de cahiers, sacs d'école, livres, crayons, gommes à effacer, vêtements, etc.

« Le club Optimiste de Stoneham, en plus de voir à la mise en œuvre du projet, s'occupe de la préparation du

mobilier scolaire. Nos bénévoles ont mis la main à la pâte afin de démonter les pupitres, insérer le matériel scolaire dans ceux-ci et emballer le tout. Nous avons également assuré le suivi auprès des participants au projet afin de coordonner le tout et faire en sorte que le mobilier soit livré à bon port. Et qu'il sera effectivement attribué à des jeunes qui en ont besoin », a ajouté M. Carrier.

Il est prévu que les communautés religieuses partenaires ayant déjà des communautés à Haïti, les sœurs de la Charité de Saint-Louis et Collaboration santé internationale, se chargent de distribuer le matériel québécois quand il sera arrivé à destination.

Une première au Québec

Un baccalauréat en pharmacologie

■ Programme développé à partir des résultats d'une vaste consultation auprès de l'industrie pharmaceutique

Seulement 60 places disponibles

■ **Carrières prometteuses**
Il y a une pénurie dans ce secteur au Québec

Offert par les facultés de médecine, des sciences et d'administration de l'UdeS dès l'automne 2001

Renseignements
1 866-879-0977
(819) 564-8627
www.UdeS.ca
bac.pharmaco@courrier.usherb.ca



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté de médecine

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

Musique

Un réseau d'établissements de formation professionnelle présents partout au Québec

Le Conservatoire offre en musique :

- Une préparation à la carrière musicale dès le jeune âge;
- Un enseignement dispensé par des musiciens professionnels;
- Un rapport maître-élèves des plus favorables à l'apprentissage individualisé et au meilleur encadrement pédagogique;
- Une progression par cours;
- Une pratique de la scène.

La date limite pour présenter une demande d'admission pour l'année scolaire 2001-2002 est le 1^{er} mars. Pour tout renseignement à ce sujet, communiquer avec l'établissement de votre région.

Le Conservatoire de musique de Chicoutimi
202, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi G7H 6R8
Tél. : (418) 698-3506 - cmc@mcc.gouv.qc.ca

Le Conservatoire de musique de Hull
430, boul. Alexandre-Taché, Hull J9A 1M7
Tél. : (819) 772-3283 - cmh@mcc.gouv.qc.ca

Le Conservatoire de musique de Montréal
100, rue Notre-Dame Est, 2^e étage - Montréal H2Y 1C1
Tél. : (514) 873-4031 - cmm@mcc.gouv.qc.ca

Le Conservatoire de musique de Québec
270, rue Saint-Amable, Québec G1R 5G1
Tél. : (418) 643-4955 - cmq@mcc.gouv.qc.ca

Le Conservatoire de musique de Rimouski
22, rue Sainte-Marie, Rimouski G5L 8M2
Tél. : (418) 727-3706 - cmr@mcc.gouv.qc.ca

Le Conservatoire de musique de Trois-Rivières
587, rue Radisson, Trois-Rivières G9A 5K8
Tél. : (819) 371-6748 - cmt@mcc.gouv.qc.ca

Le Conservatoire de musique de Val-d'Or
88, rue Allard, Val-d'Or J9P 2Y1
Tél. : (819) 354-4585 - cmv@mcc.gouv.qc.ca

Visitez notre site internet : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire>

Québec

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Le Tracker performe très fort sur le terrain de l'économie.



Tracker 4x4 2001

SEULEMENT
21 458 \$
à l'achat***

3,9%
à l'achat ou
à la location**

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	318 \$
1737 \$	279 \$
3072 \$	249 \$

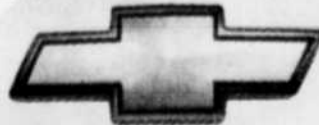
318 \$
/mois*
0 \$ COMPTANT
Transport et préparation inclus

Pour 19 \$/mois de plus, obtenez le climatiseur, le lecteur de disques compacts, le porte-bagages et une housse en vinyle pour le pneu de secours.

- Moteur DACT 2,0 L de 127 HP
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Boîte de transfert permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée
- Entièrement construit sur un bâti en acier de type échelle
- Radiocassette AM/FM stéréo

- Lave-essuie-glace de lunette arrière
- Roues de 15 po
- Sièges pour 5 passagers
- Banquette arrière à dossier divisé rabattable
- Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans ou 60 000 km

CHEVROLET



La route. Sans le doute.



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Tracker neuves sélectionnées 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 400 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. ** Taux de financement de 3,9 % disponible jusqu'à 48 mois à l'achat et à la location. *** À l'achat, préparation incluse, transport (810 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 25 000 \$ à 3,9 % : 48 versements de 563,36 \$, coût en intérêts de 2 041,28 \$, coût total de 27 041,28 \$. ** Marque déposée de General Motors Corporation, Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



Le blues des casques bleus

Depuis un an et demi, les militaires traumatisés par les missions peuvent recevoir de l'aide psychologique

LOUISE LEMIEUX

Llemieux@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Daniel Massé, major de son métier dans l'armée canadienne, a attendu cinq ans avant de demander de l'aide psychologique, après un difficile séjour en Bosnie. Une attente presque normale. Parce que dans l'armée, demander de l'aide, c'est synonyme de faiblesse.

« Il n'était pas question de démontrer de la faiblesse, je ne voulais pas perdre la confiance de mes hommes », explique le major.

Dans l'armée, l'orgueil est un obstacle de taille.

Le Centre de soutien pour trauma et stress opérationnels (CSTSO) existe depuis un an et demi, à la base de Valcartier, dirigé par le psychiatre Sylvain Landry. Au total, il existe cinq centres similaires au Canada, créés sous la pression du général Roméo Dallaire. Au retour du Rwanda, le général a vécu des problèmes de santé mentale qui l'ont sensibilisé aux ressources quasi-inexistantes dans l'armée.

Le lieutenant colonel Landry a organisé deux jours de sensibilisation au phénomène de stress post-traumatique, vécu par les militaires au retour d'une mission de paix à l'étranger. Quelque 200 personnes, psychologues, infirmières, travailleurs sociaux travaillant auprès des réservistes, des militaires et des anciens combattants, assistent au colloque.

Les missions de paix ont bien changé, rappelle d'entrée de jeu le major Massé. Dans les années 80, « c'était motivant de porter le bérêt bleu, la mission n'était pas stressante ». Depuis la Bosnie, la Somalie, le Rwanda, Haïti et le Timor, les choses ont changé.

Finies les zones délimitées de cessez-le-feu. « Assurer la paix, ce sont des beaux mots. La charte de paix des Nations unies, Croates, Bosniaques et Serbes l'avaient pas mal loin dans leur subconscient. Pour eux, nous n'étions que des trouble-fête. Et la petite patch bleue sur notre uniforme ne changeait pas grand-chose. Nous voulions régler un conflit que eux-mêmes ne voulaient pas régler. C'était une guerre sale. On essayait de les comprendre à travers nos valeurs. On essayait de comprendre le non-sens », dit-il.

Daniel Massé a effectué des missions en Bosnie entre 92 et 94. Le plus difficile pour lui, se rappelle-t-il, fut d'accepter l'impuissance. « J'étais super

entraîné, mais menotté. C'était impossible de réagir à l'injustice. Il fallait juste observer. »

Retour à la maison. Vacances de trois semaines. « La plupart ne parlent pas de leur mission. Mais quand tu vas au centre d'achats avec ta blonde, t'as encore peur de te faire tirer dessus. »

La vie reprend son cours. L'entraînement aussi. Besoin d'aide? C'est juste bon pour les faibles.

Pourtant, cinq ans plus tard, Daniel Massé a senti le besoin de consulter, à cause de « l'effet cumulatif » des différentes missions. « Je voulais compren-

dre ce m'était arrivé. Je ne peux pas effacer, mais j'arrive maintenant à vivre avec les choses inacceptables que j'ai vues », dit-il.

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE

Les symptômes de stress post-traumatiques — rêves répétitifs, insomnie, retrait social, détachement affectif — peuvent disparaître au bout de quelques mois. « Il ne faut pas sous-estimer la capacité de l'individu de prendre soin de lui-même », constate Sylvain Landry, psychiatre au CSTSO de Valcartier.

Mais l'armée tente de faciliter le recours à l'aide psychologique.

Depuis un an, le recours aux services d'aide du CSTSO est confidentiel et se fait directement, sans passer par le médecin de l'unité, qui agit à la fois comme « médecin de l'armée » et médecin de famille. Actuellement, le CSTSO de Valcartier traite 230 per-



Daniel Massé, major de l'armée canadienne.

sonnes. « Il y a un flot régulier de clients, grâce au bouche à oreille », dit le D^r Landry.

Le psychiatre déplore le manque de lignes directrices communes dans les

cinq CSTSO des forces armées. Les services ne sont pas égaux partout.

Le D^r Landry déplore « le manque de leadership en santé mentale » dans les forces armées canadiennes.

Liquidation de services de vaisselle

Exemples;	Prix cour.:	Spécial
Teramo		
4 couverts - 16 pièces	119\$	→ 69\$
4 couverts - 20 pièces	129\$	→ 75\$
Jasmine		
4 couverts - 20 pièces	99\$	→ 59\$

Renaud & cie

« L'expérience à votre service »

82, rue Saint-Paul, Québec
692-0122

355, rue Marais, Vanier
681-1944

LÉGENDE NO. 12

YEN A QUI DISENT
QU'ILS AURAIENT VU UN HOMME
QUI A VU UN HOMME
QUI MANGEAIT DE LA POULTE !

ÇA SPEUT PAS !



ET ÇA NE SE POURRA JAMAIS ! Parce que la renommée de notre cuisine gourmande, style bistro et saveurs locales à prix d'ami, nous est trop précieuse. Ici, vous n'êtes pas près de voir l'homme qui a vu l'homme...

LE MASSIF

Tout ce qu'on dit sur nous est vrai !

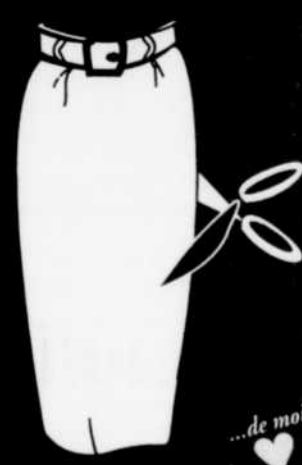
ENNEIGEMENT EXCEPTIONNEL - RESTAURATION ACTUELLE - HORIZON INDESCRITIBLE

Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François 1-877-LeMassif / www.lemassif.com

St-Valentin



à moi N'oubliez pas...
LES JOURNÉES ALLONGENT...
ET LES JUPES VONT
RACCOURCIR!
PRÉPAREZ-VOUS!



Traitement de cellulite par massothérapie

Anik Nadeau vous offre une méthode naturelle spécialisée pour traiter la cellulite. Elle vous guidera vers de nouvelles habitudes de vie favorisant ainsi une santé du corps et de l'esprit. (assurance acceptée) 418-666-1241

Évaluation gratuite sur présentation de ce coupon



Pour un carnaval

CHAUDEMENT VÊTU

Ensembles doublés
À compter de
149⁹⁵\$

Sous-vêtements
À compter de
21⁹⁵\$ /mcx

Bottes chaudes
À compter de
54⁹⁵\$

Chaussettes / pieds
À compter de
0⁹⁹\$

Bas de laine
À compter de
3⁵⁹\$

LATULIPPE c'est dans l'air

637, Saint-Vaillier 0, 418-529-0024, www.latulippe.com

Prix culturels

Prix scientifiques

INVITATION À PROPOSER DES CANDIDATURES

La période de présentation des candidatures en vue de désigner les lauréates et lauréats des Prix du Québec 2001 est présentement ouverte.

Rappelons que les Prix du Québec représentent la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'essor de la société québécoise par l'excellence de leurs réalisations dans les domaines culturel et scientifique. Il s'agit des prix suivants :

Prix culturels

- le prix Athanase-David pour la littérature;
- le prix Paul-Émile-Borduas pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et le design;
- le prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation;
- le prix Albert-Tessier pour le cinéma;
- le prix Gérard-Morisset pour le patrimoine;
- le prix Georges-Émile-Lapalme pour la qualité de la langue française parlée et écrite.

Prix scientifiques

- le prix Léon-Gérin pour les sciences humaines;
- le prix Marie-Victorin pour les sciences pures et appliquées, à l'exception du domaine biomédical;
- le prix Wilder-Penfield pour la recherche biomédicale;
- le prix Armand-Frappier pour la contribution au développement d'institutions de recherche ou la promotion de la science et de la technologie;
- le prix Lionel-Boulet pour la recherche-développement en milieu industriel.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les personnes ou les organismes intéressés à présenter une candidature peuvent se procurer la brochure publiée à cet effet en s'adressant à l'un ou l'autre secrétariat des Prix du Québec.

Prix culturels

Monsieur Claude Janelle
Secrétaire des Prix du Québec dans le domaine culturel
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, 2-B
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : (418) 380-2363, poste 7220
Site internet : www.prixduquebec.gouv.qc.ca

Prix scientifiques

Monsieur Michel Madore
Secrétaire des Prix du Québec dans le domaine scientifique
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie
1150, chemin Saint-Louis, RC
Sillery (Québec) G1S 4Y9
Téléphone : (418) 646-0980

Les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat concerné au plus tard le 23 mars 2001 à 16 h 30.

PRIX

Les lauréates et lauréats des Prix du Québec reçoivent une bourse de 30 000 \$, une médaille réalisée par un artiste du Québec et un parchemin calligraphié.

Québec



L'équipe du Dr Bettahar en train d'administrer un traitement de curiethérapie.

CANCER DU SEIN

La haute technologie à Rimouski

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Après moins de deux ans d'existence, le département de radio-oncologie du Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) passe à un stade de traitement de haute technologie dans le traitement du cancer.

Une Rimouskoise, Lorraine Gagnon, a été la première patiente hier à bénéficier d'un traitement postopératoire du cancer du sein par curiethérapie. Quelques heures après l'intervention pratiquée par le radio-oncologue Redouane Bettahar, M^{me} Gagnon a pu rencontrer les journalistes. « Tout s'est bien passé. Je suggère aux femmes qui ont à passer par là de le faire. »

Un traitement, peu ou pas répandu au Québec, qui limite les effets secondaires d'un traitement par radiation globale du sein, libère les accélérateurs pour les autres patients et diminue les frais de traitement.

« De façon incontestable, les résultats sont nettement meilleurs pour le cancer du sein par le contrôle local sans toucher aux structures autour du sein qui n'ont pas besoin d'être irradiées. La patiente reçoit un jour de traitement au lieu de plusieurs jours par un accélérateur. La tendance actuelle sur le plan mondial est de traiter les cancers du sein uniquement par curiethérapie », a fait remarquer Redouane Bettahar qui ira implanter la méthode à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Environ 250 patientes de l'est du Québec et de la Côte-Nord éviteront de très longs voyages en ayant accès à ce traitement à Rimouski.

Au centre hospitalier de Chicoutimi, un collègue du Dr Bettahar s'apprête à présenter une communication sur les

excellents résultats de la curiethérapie du cancer du sein.

Une intervention d'environ une demi-heure est d'abord pratiquée, sous anesthésie locale, en salle d'opération pour introduire dans le sein les aiguilles qui capteront les radiations.

Ensuite, la patiente reçoit son traitement de curiethérapie surveillé par le personnel médical, sur des écrans témoins.

GYNÉCOLOGIE

La curiethérapie servira aussi dans un avenir rapproché à des fins de traitement gynécologique, de tumeurs cutanées ainsi qu'au traitement du cancer du sein mais en mode préopératoire au lieu de postopératoire comme cela a été le cas pour la citoyenne rimouskoise.

Les efforts sont toujours déployés pour intéresser un troisième radio-oncologue à venir à Rimouski d'autant plus que les travaux d'agrandissement du centre de radiothérapie seront enclenchés d'ici la fin de l'année. Rimouski accueillera cet été le prochain congrès des radio-oncologues du Québec.

Voici la carte du bonheur

MEMBRE DU CONSEIL D'EXCELLENCE HONDA

Pierre Harvey
Vendeur professionnel

Vendeur du mois
de janvier 2001

Pour votre prochain
achat
passez me voir

HONDA

TOUJOURS PRÊS DE VOUS...
TOUJOURS PRÊT POUR VOUS !

LALLIER AUTOMOBILES (QUÉBEC) INC.
2000, rue Jean-Talon Nord, Sainte-Foy (Québec) G1N 2E8
Téléphone : (418) 687-2525 Télécopieur : (418) 687-4423
www.lallierstefoy.com

9002

Ste-Foy
Lallier

Le service le plus
OUVERT

5 jours 5\$
pour
LE SOLEIL
Annonces classées
686-3311
Pour des articles de 100 et moins. Pour un temps limité. Annonces de 1 ligne.

La
THALASSOTHÉRAPIE

à **PASPÉBIAC**

C'EST UNE VACANCE
SANS ÉGAL...

Si, si : la mer, le charme douillet de ce très beau manoir, le choix de loisirs, la qualité de la table, les sourires et attentions de tous et chacun, et en prime, des traitements qui vous revigorent comme une dynamo!

Le chef de file des vacances énergisantes qui, en plus, respecte votre rythme et vos goûts:

L'AUBERGE DU PARC
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com



Québec Ce Soir 18h

Mardi

avec Sébastien Bovet

Innocent ... coupable?

Le sort d'un
accusé est
entre les
mains du
juré.

Découvrez
les dessous
de ce rôle
de citoyen.



UN REPORTAGE DE NICOLE GERMAIN



ICI RADIO-CANADA
TÉLÉVISION

AVIS AUX PARENTS

INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE DU 12 AU 23 FÉVRIER 2001

La demande d'admission est obligatoire pour tous les élèves qui fréquenteront une classe du préscolaire en septembre 2001 ou pour tous les élèves du primaire et du secondaire nouvellement arrivés sur le territoire de la Commission scolaire des Découvreurs qui comprend les villes de Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette.

La période d'admission aura lieu du 12 au 23 février 2001 inclusivement. Les parents des nouveaux élèves doivent se présenter à l'école de leur secteur avec l'original (grand format) du certificat de naissance de l'enfant.

Les parents des enfants qui fréquentent déjà une école de notre territoire (primaire ou secondaire) recevront le « Formulaire de demande d'admission et d'inscription » qu'ils devront remplir et retourner à l'école au plus tard le 23 février 2001.

L'âge d'admission est fixé à cinq ans révolus avant le 1er octobre 2001 pour les élèves du préscolaire et à six ans révolus avant le 1er octobre 2001 pour les élèves du primaire (4 ans élèves handicapés). Il est possible de demander une dérogation à l'âge d'admission; une telle demande concerne des cas exceptionnels et des enfants considérés comme particulièrement aptes à fréquenter l'école. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent fournir un dossier complet à la direction de l'école d'ici le 23 février 2001.

Pour une demande de scolarisation dans une commission scolaire autre que celle de résidence, les parents doivent compléter le formulaire « Entente de scolarisation dans une commission scolaire extérieure » en même temps que celui de l'inscription. Ce formulaire est disponible dans les écoles.

La maternelle à temps plein

Toutes les écoles primaires de la Commission scolaire des Découvreurs offrent la maternelle 5 ans à temps plein. Il est à noter que le service au préscolaire pour les élèves de 4 ans handicapés est offert à demi-temps conformément au Régime pédagogique. Une journée spécialement réservée pour les inscriptions à la maternelle dans les écoles est prévue le **jeudi 15 février de 8h à 12h et de 13h à 18h**. Les parents doivent se présenter à l'école de leur secteur dont les heures habituelles d'ouverture seront exceptionnellement prolongées ce jour-là, et apporter l'original (grand format) du certificat de naissance de l'enfant.

Pour ce qui est du pavillon Marguerite-Bourgeois de l'école des Pionniers, cette journée aura lieu le **mercredi 14 février de 8h à 20h**. Pour l'école L'Arbrisseau, ce sera le **mardi 13 février de 8h à 18h**, pour l'école Bonne-Entente, ce sera le **mercredi 21 février de 8h à 18h**, pour l'école Les Bocages, ce sera le **lundi 12 février de 8h30 à 12h et de 13h à 18h**. Quant à l'école Saint-Michel cette journée est prévue le **dimanche 18 février de 13h30 à 15h30**.

Les écoles secondaires

Les élèves qui fréquentent déjà les écoles secondaires de Rochebelle, Les Compagnons-de-Cartier, la polyvalente de L'Ancienne-Lorette, le pavillon Laure-Gaudreault de l'école des Pionniers et le pavillon des Grandes-Marées s'inscrivent à leur école respective. Les nouveaux résidents sont priés de se présenter à l'école située sur le territoire de leur résidence avec le **dernier bulletin de leur enfant et l'original de son certificat de naissance**.

Les élèves de 6e année doivent remettre le formulaire de demande d'admission et d'inscription à leur école primaire. C'est la directrice ou le directeur qui acheminera les formulaires à l'école secondaire visée.

Une rencontre d'information et d'inscription pour les parents et les élèves qui ne fréquentent pas déjà une école du secteur est prévue le **mercredi 21 février, 19h30, à l'école secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette**.

Le libre choix

Les parents des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire peuvent choisir une école de la Commission scolaire autre que celle de leur territoire de recrutement à condition qu'il reste des places disponibles. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande d'ici le 23 février 2001. L'exercice de ce droit ne permet cependant pas d'exiger le transport scolaire.

L'école Fernand-Seguin

L'école Fernand-Seguin est une école à vocation scientifique dont le projet éducatif est l'enseignement des sciences et l'intégration de ces dernières au plan scolaire et à la vie de l'école. Elle est accessible en « libre choix » à tous les élèves du préscolaire à la 6^e année.

Le classement des élèves

L'admission obligatoire est suivie du classement des élèves du primaire et du secondaire par la directrice ou le directeur de l'école. Lors du passage des élèves du primaire au secondaire, les directrices ou directeurs des écoles secondaires, en collaboration avec les comités de promotion, effectuent le classement des élèves en tenant compte de certains critères dont l'atteinte ou non des objectifs du primaire. Le jugement quant à l'atteinte des objectifs est officialisé par la direction du primaire.

Dans le cas des élèves présentant des difficultés particulières, l'étude des dossiers permettra de leur offrir des services appropriés. Il est à noter que ces services peuvent être regroupés dans d'autres écoles que celles des secteurs de résidence, selon l'ordre d'enseignement et les difficultés des élèves.

Les services de garde

Les élèves du préscolaire et du primaire peuvent être inscrits au service de garde de l'école pour les périodes du matin, du midi et du soir. Des périodes de surveillance des devoirs et des leçons font généralement partie du programme d'activités. Le formulaire d'inscription au service de garde est joint à celui de l'école.

Les centres de développement de la petite enfance

Des centres de développement de la petite enfance ont été mis en place pour les enfants de 4 ans. Ce sont des lieux où des activités de développement sont offertes sous forme « d'atelier » l'avant-midi et l'après-midi, à quelques reprises au cours de la semaine. Le service est offert aux écoles Les Bocages, des Pionniers, Saint-Mathieu, Saint-Yves et Saint-Charles (des Hauts-Clochers - ouverture 2 avril 2001).

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la responsable du service de garde de l'école primaire de votre secteur.

(1) Il est à noter que depuis le 1er janvier 1994, les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être adressées à la Direction de l'état civil, 205, rue Montmagny, Québec (Québec) G1N 2Z9 - téléphone: 643-3900, télécopieur: 644-0476.

LISTES DES ÉCOLES

ÉCOLES PRIMAIRES

Les Bocages

4832, des Landes, Saint-Augustin

Des Pionniers

Pavillon MARGUERITE-BOURGEOIS

315, Route 138, Saint-Augustin

Pavillon DE LA SALLE

99, du Collège, Saint-Augustin

L'Arbrisseau

4675, Promenade-des-Sœurs, Cap-Rouge

Des Grandes-Marées - Marguerite D'Youville

Pavillon DES GRANDES-MARÉES

1505, de la Belle-Vue, Cap-Rouge

Pavillon MARGUERITE D'YOUVILLE

1473, rue Provancher, Cap-Rouge

Les Sources

1181, Robert-L.-Séguin, Sainte-Foy

Les primevères - Jouvence

Pavillon LES PRIMEVÈRES

1465, rue Félix-Antoine-Savard, Sainte-Foy

Pavillon JOUVENCE

215, boul. Saint-Yves, Sainte-Foy

L'Étincelle - Trois-Saisons

Pavillon L'ÉTINCELLE

1400, rue Falardeau, Sainte-Foy

Pavillon TROIS-SAISONS

1455, rue Buffon, Sainte-Foy

Des Hauts-Clochers

Pavillon NOTRE-DAME

1591, rue Notre-Dame, L'Anc.-Lorette

Pavillon SAINT-CHARLES

1350, rue Saint-Charles, L'Anc.-Lorette

Le Ruissellet

1745, rue Saint-Olivier, L'Anc.-Lorette

Bonne-Entente - Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

Pavillon BONNE-ENTENTE

Pavillon N.-D.-DU-SACRÉ-COEUR

3430, boul. Neilson, Sainte-Foy

Filteau - Saint-Mathieu

Pavillon FILTEAU

830, rue Sauré, Sainte-Foy

Pavillon SAINT-MATHIEU

995, av. Duchesneau, Sainte-Foy

Sainte-Geneviève - Notre-Dame-de-Foy

Pavillon SAINTE-GENEVIÈVE

700, rue Cherbourg, Sainte-Foy

Pavillon NOTRE-DAME-DE-FOY

762, Jacques-Berthiaume, Sainte-Foy

Fernand-Seguin

2590, rue Biencourt, Sainte-Foy

Saint-Michel

Saint-Louis-de-France - Saint-Yves

Saint-Louis-de-France - Saint-Yves

Pavillon SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

1550, route de l'Eglise, Sainte-Foy

Pavillon SAINT-YVES

2475, rue Triquet, Sainte-Foy

Madeleine Bergeron

1088, route de l'Eglise, Sainte-Foy

ÉCOLES SECONDAIRES

De Rochebelle

1095, de Rochebelle, Sainte-Foy

Les Compagnons-de-Cartier

3643, des Compagnons, Sainte-Foy

Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

1801, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette

Des Grandes-Marées

1505, de la Belle-Vue, Sainte-Foy

Des Pionniers

Pavillon LAURE-GAUDREULT

130, Jean-Juneau, Saint-Augustin

Commission scolaire
des **Découvreurs**

FUTURE GRANDE VILLE DE LA RIVE SUD

Quatre élus lévisiens plongent

MARC SAINT-PIERRE

MSPierre@lesoleil.com

■ LÉVIS — Au moins quatre des conseillers municipaux de l'actuelle Lévis seront candidats aux élections qui détermineront les élus de la future grande ville de la Rive-Sud, en novembre.

Pendant que leurs collègues poursuivent leur réflexion, ces conseillers qui ont confirmé leur intention de relever le défi de la grande Lévis sont André Hamel, conseiller du quartier Louis-Frédéric; Jean-Claude Bouchard, représentant des contribuables de Monseigneur-Guay; Steve Dorval, élu de Saint-Laurent; et Pierre Hébert, du quartier Desjardins.

«Je serai partant pour la prochaine élection. J'ai encore le goût de servir la population, de continuer de travailler au développement municipal», a spontanément indiqué André Hamel.

De l'avis de M. Hamel, doyen du conseil avec 16 années de gestion municipale, il est encore trop tôt pour indiquer quelles couleurs il défendra éventuellement. Mais pour lui, il est clair que les élus de la future grande ville devront travailler «dans un cli-

mat collégial». «Un élu municipal est là pour être au service de la population. J'entretiens des liens avec des gens, des amis, de l'ensemble des municipalités actuelles de la Rive-Sud, qui ont les mêmes intentions et le même intérêt pour la chose publique», a ajouté le conseiller senior.

Cette préoccupation du nouveau grand ensemble est également partie du propos de Jean-Claude Bouchard. Un grand ensemble qu'il perçoit déjà par sa lorgnette de président du comité des finances, par la grille de son expérience des fusions de Lévis, Lauzon et Saint-David aussi.

«On ne peut pas passer à côté d'un défi comme celui-là. Je vais être là. Et réorganiser les choses, c'est pour moi un plaisir fou», a-t-il indiqué d'em-

blée, notant que l'exercice qui attend les élus de la future grande ville est celui-là même qui s'est posé dans la fusion de Lévis, Lauzon et Saint-David.

Pour lui, il est clair que cette réorganisation municipale, avec une bonne répartition des services, des décisions de développement qui l'ont cimentée, c'est mission accomplie. Une réussite du côté du portefeuille du contribuable également. «Aujourd'hui, en 2001, je paie 13 \$ de plus par rapport au compte de taxes que je payais à Lauzon en 1989», a-t-il illustré.

Élu à l'élection de 1998, il sera là également. «Il y a encore des choses à réaliser», a-t-il noté en faisant allusion à l'actuelle Lévis.

«Et il y a ce défi de la nouvelle ville qui va être intéressant à relever. Il est évident que je serai intéressé à faire partie d'une équipe qui sera représentative de la nouvelle grande ville», a-t-il ajouté.

Même tableau pour Pierre Hébert, lui aussi de la dernière fournée électorale. «Je n'ai pas beaucoup d'expérience. Mais j'ai la certitude que je peux être utile. La vie municipale me

plaît beaucoup», a-t-il indiqué à grands traits, notant qu'il est en réflexion en ce qui concerne une équipe.

De leur côté, les conseillers Lise Bourgault, indéracinable du quartier Lauzon; Jean-Paul Gaumond, qui représente Saint-David depuis sept ans; et Micheline Berberi, élue en 1998 dans l'Auberivière, ont fait savoir qu'ils réfléchissaient toujours au choix qui se pose.

Du propos de M. Gaumond, il s'est néanmoins dégagé qu'il est tenté par la nouvelle expérience de la grande ville, notamment si le chef actuel de l'Équipe du progrès, Gilles Lehoullier, est de la prochaine lutte électorale. «Si M. Lehoullier décide d'aller à la mairie comme chef d'une équipe, je serai intéressé à travailler», a précisé M. Gaumond.

Le conseiller Lehoullier et le maire de Lévis, Jean Garon, que tout le monde sur la Rive-Sud imagine en adversaires chacun à la tête d'une équipe à l'automne, ont déjà fait savoir qu'ils en étaient à l'étape de la réflexion.

En voyage d'affaires au Mexique, le conseiller du quartier Guillaume-Couture, David L. Christopher, n'a pas été joint par LE SOLEIL.

Hausse du chômage

■ MATANE — Le taux de chômage a connu une augmentation de 0,5 %, en janvier, comparativement à 20,5 %, en décembre. Au cours du dernier mois, quelque 8400 gaspésiens et madelinots recevaient alors des prestations d'assurance-emploi. Dans le Bas Saint-Laurent, le taux a fait un bond de 1,9 %, passant de 10,3 % en décembre à 12,2 %, en janvier. H.M.

CV par fax

■ Contrairement à ce qu'on pouvait lire dans LE SOLEIL d'hier, les jeunes de 16 à 30 ans qui veulent travailler au programme de revitalisation de la rivière Saint-Charles doivent faire parvenir leur curriculum vitae par fax au (418) 525-4965. Ils ne doivent donc pas se présenter le 14 février au local de la Société pour le développement de la rivière Saint-Charles.

Pour raccompagner

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Pour la Saint-Valentin, Opération Fée des Étoiles offrira, le 10 avril, un service de raccompagnement dans les localités de Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts. Les intéressés doivent composer le 763-5530 ou le 786-5033. H.M.

EN BREF

Festival de l'autoneige et de la motoneige antiques

■ SAINT-RAYMOND — C'est aujourd'hui et demain que se tient la sixième Fête des neiges de Saint-Raymond. Elle se déroulera sous le thème de l'autoneige et de la motoneige antiques. Il sera possible d'admirer des modèles Bombardier C-18 et snow-truck. Un prototype d'autoneige datant de 1933 sera aussi sur place au grand plaisir des amateurs et des collectionneurs. En tout, une vingtaine de snowmobiles seront de la fête. La journée d'aujourd'hui sera consacrée à la randonnée (de jour et nocturne) alors que demain, en début d'après-midi, une centaine de motoneiges antiques défilent dans le secteur de la rue Saint-Alexis. L'événement se déroulera sous la présidence de Pierre Noreau et Pierre Robitaille. M.G.

Vol au couteau

■ QUÉBEC — Un sexagénaire s'est fait brutalement voler son portefeuille vers 22 h jeudi soir par un cagouillard armé d'un couteau. Le vol qualifié est survenu alors que la victime marchait sur la 8^e Rue dans Limoilou. L'homme dans la soixantaine n'a pas été blessé, mais a souffert d'un profond choc nerveux. Il a été conduit à l'hôpital. Le voleur n'a pas été rattrapé. I.M.

Cocktails molotov

■ QUÉBEC — Des malfaiteurs ont attaqué un édifice à logements du 258, des Commissaires à Québec à coups de cocktails molotov jeudi soir. Un des trois contenants remplis d'essence a été projeté sur une fenêtre du deuxième étage, mais n'a heureusement pas réussi à pénétrer dans le logement. Les dégâts par le feu sont très limités. La bâtisse visée ne serait pas un point de vente de drogue. La police orientera quand même son enquête vers le monde des stupéfiants. I.M.

Roland Arpin à la tête du comité de surveillance du CHUQ

■ SAINTE-FOY — Roland Arpin présidera le comité chargé de scruter à la loupe le fonctionnement du CHUQ. Le but de cet audit est de mieux cerner les raisons de l'important déficit prévu de 25 millions \$. Une firme externe fera l'exercice. Deux soumissions ont été soumises, a expliqué mercredi soir André Dicaire, le président du c.a. du CHUQ. Les cinq hôpitaux universitaires du Québec seront soumis à un exercice similaire. Par ailleurs, une roulotte de chantier a déjà été installée sur le terrain du CHUL, signe avant-coureur des travaux importants qui s'y déroulent: construction d'un stationnement, du Centre mère-enfant, d'une nouvelle urgence. La guérite du stationnement des visiteurs sera déplacée bientôt et quelque 300 espaces de stationnement ont été loués en face, à Place Laurier, pour les employés qui perdront leur emplacement durant les travaux. L.L.

LE GRAND SOLDE DU CARNAVAL CHRYSLER

CHRYSLER NEON 2001

PROTECTION 5/100



«La petite berline flegmeuse et sophistiquée»

0%⁺
de financement à l'achat jusqu'à 48 mois
sur toutes les
Chrysler Neon 2001

295\$⁺/mois
Location de 48 mois.

0\$ comptant initial et 0\$ dépôt de sécurité



• Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Climatiseur • Volant inclinable • Suspension indépendante aux 4 roues • Système antidémarrage Sentry KeySM • Console centrale pleine longueur • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Sacs gonflables de nouvelle génération • Protection de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

GTS Ensemble GTS • Alèses sport • Jantes en aluminium • Chargeur multi-CD

11\$⁺ par mois

CHRYSLER SEBRING LX 2001

PROTECTION 5/100



La plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement dans les cas de collisions frontales⁹⁰

298\$^{**}/mois
Location de 36 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

• Moteur DACT de 2,4 L, 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo/cassette et lecteur CD • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Protection de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

CHRYSLER INTREPID SE 2001

PROTECTION 5/100



«La berline la plus vendue de sa catégorie»⁹¹

328\$^{***}/mois
Location de 48 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

• Moteur V6 en aluminium de 2,7 L, 24 soupapes, 200 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Radio AM/FM stéréo/cassette • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Dégivreur de lunette arrière • Régulateur de vitesse • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables de nouvelle génération • Système antidémarrage Sentry KeySM • Filet à bagages • Protection de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

5/100

Protection de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur.
Assistance routière de 5 ans/100 000 km*

CHRYSLER

DIPLÔMES
Rabais
jusqu'à 1 000 \$⁹²

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep
2-0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001. *** Tarif mensuel établi d'après la description de la berline Chrysler Neon LX 2001 avec ensemble 24H • RBK et comptant initial de 3600\$ ou échange équivalent. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 15¢ le km. * Le premier versement sera exigé à la livraison. Tarif mensuel établi d'après la description de la Chrysler Neon 2001 avec ensemble 210. **** Tarif mensuel établi d'après la description de la Chrysler Intrepid SE 2001 avec ensemble 22C • CSB et comptant initial de 3 777\$ ou échange équivalent. ***** Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 96 000 km, au taux de 12¢ le km. ***** Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Immobilisation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et droits en sus. Location pour usage personnel seulement. La concessionnaire peut louer à prix moindre. La concessionnaire peut avoir à échanger/commoder un véhicule. Aucun achat requis. ***** Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Ces offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2001 seulement, sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les photos sont à titre indicatif seulement. 0 Les remises aux diplômés s'appliquent de la façon suivante: 500\$ de rabais à la location d'un véhicule, 1000\$ de rabais à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon à laquelle s'applique un rabais de 750\$. Ces offres excluent la Dodge Viper et la Power. 1 Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Certaines conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire pour les détails et les conditions. 2 L'Intrepid est la plus vendue dans la catégorie des berlines intermédiaires (CJ) et (MCI) pour l'année 2000 (données oct. 2000). 90 Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Jeep, est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à part entière de DaimlerChrysler Corporation. Porter toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assise les enfants. Voyez l'Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec.

CHRYSLER CHRYSLER
Dodge Dodge
Jeep Jeep

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

La cause du juge Claude Fortin en délibéré

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

QUÉBEC — Le comité d'enquête du Conseil de la ma-

gistrature a pris en délibéré, hier, la cause du juge municipal Claude Fortin contre lequel un citoyen a porté plainte à la suite de son procès pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

Les positions des parties ne sont pas très éloignées. D'une part, l'avocat du juge, M^{re} Louis Masson, a plaidé que la plainte devrait être déclarée prématurée, compte tenu que des procédures de nature pénale contre le juge Fortin sont toujours pendantes. D'autre part, le procureur du Conseil, M^{re} Michel Jolin, a suggéré de suspendre l'enquête jusqu'à ce que les procédures criminelles soient terminées mais, selon lui, il ne faut pas rejeter la plainte à ce stade.

Intercepté en novembre 1998 à Lévis, le juge municipal à Saint-Jean-Christophe a ensuite été reconnu coupable de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. Plus tard, la Cour supérieure a ordonné qu'il subisse un nouveau procès. Le juge reconnaissait que la conduite du policier ayant procédé à l'arrestation du juge jetait un doute suffisamment sérieux sur toute cette affaire.

D'ailleurs, le policier en question a ensuite été accusé d'avoir fabriqué de la preuve dans une autre cause de conduite avec les facultés affaiblies. Le ministère public, pour sa part, a interjeté appel de l'ordonnance d'un nouveau procès. C'est l'existence de cet appel qui a incité hier les parties à adopter leurs positions devant le

comité d'enquête présidé par le juge Jacques Lachapelle. Selon M^{re} Masson, ce serait un précédent que le comité étudie une plainte au moment où des procédures pénales contre un juge sont encore en suspens.

« Les juges n'ont pas plus de droits que les autres citoyens, mais ils n'en ont pas moins, a déclaré l'avocat. Le public ne serait pas choqué qu'on respecte la présomption d'innocence du juge Fortin. » Pour rassurer ce public, l'avocat a rappelé que le juge Fortin s'abstient toujours de siéger dans des causes liées à la conduite avec les facultés affaiblies.

Le procureur du Conseil a reconnu l'existence de la présomption d'innocence. « Le juge doit avoir la chance d'exercer pleinement ses droits avant que le comité examine la plainte contre lui », a admis M^{re} Jolin.

La position des parties n'a pas semblé plaire au plaignant, Fernand Paré. S'il s'est dit d'accord « sur le plan juridique » pour attendre la décision de la Cour d'appel, il avait de sérieuses réserves « sur le plan déontologique ».

Selon lui, « on s'éloigne de plus en plus du Code de déontologie » et il est inconcevable que le juge Fortin entende actuellement des causes. D'ailleurs, M. Paré a affirmé avoir été lui-même témoin de mauvaises décisions rendues récemment par le juge Fortin.

« Être juge n'est pas un jeu d'enfant, a conclu le plaignant. Par souci de dignité et d'équité envers le public, on doit éviter de déconsidérer la justice. »



Le juge
Claude Fortin

INSTITUT ATHÉNA

COURS D'INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MÉDIAS

DONNEZ-VOUS DES OUTILS DE PERFECTIONNEMENT

TRAITEMENT DE L'IMAGE *Donnez-vous des outils pour vos documents de présentation*

PHOTOSHOP INTRO durée : 1 jour 16 fév./5 mars	IN DESIGN INTRO durée : 2 jours 29-30 mars	QUARKXPRESS AVAN. durée : 2 jours 12-13 fév.
PHOTOSHOP INTER. durée : 1 jour 23 fév.	IN DESIGN AVANCÉ durée : 2 jours 22-23 fév.	ILLUSTRATOR AVAN. durée : 2 jours 8-9 mars
PHOTOSHOP AVAN. durée : 1 jour 6 mars	XML = 7, 8 mars	

WEB *Donnez-vous des outils pour construire et mettre à jour une page web*

DREAMWEAVER ULTRADEV. durée : 3 jours 14-16 mars	FLASH 4 durée : 3 jours 14-16 fév.	JAVASCRIPT durée : 2 jours 27-28 fév./11-12 mars
LIVE MOTION durée : 2 jours 26-27 fév.	PRODUCTION VISUELLE durée : 12 jours 17 fév. au 5 avril	PAGE WEB durée : 6 jours 10-17-24 fév. + 3-10-17 mars
FLASH 4 AVANCÉ durée : 2 jours 22-23 fév. ou 15-16 mars	FLASH 5 durée : 3 jours 23-25 avril	GO LIVE durée : 2 jours 19-20 fév.
FLASH 5 AVANCÉ durée : 2 jours 14-15 fév.	Modélisation 3D 12-14 mars ou 24-25 mars	IMAGE READY durée : 1 jour 12 fév.

Nous offrons aussi des cours de mise à niveau pour Illustrator, Photoshop et Flash.

INSCRIVEZ-VOUS
Informations **651.0736**
fr@formationx.com
www.formationx.com



Les carnivals passent, Bonhomme reste.



Afin de souligner le plus grand festival d'hiver au monde, la Monnaie royale canadienne est fière d'émettre, à son effigie, cette nouvelle pièce commémorative en argent sterling. Il s'agit de la première d'une série de 13 pièces célébrant les festivals canadiens. Joyeux Carnaval et salut Bonhomme! Cette pièce est en vente dans les boutiques de souvenirs du Vieux-Québec ou faites le 1 800 267-1003.

Monnaie royale canadienne
Royal Canadian Mint
LES PLUS BELLES VALEURS DU MONDE
www.monnaie.ca

Félicitations



Suzanne R. Roy
Numéro 1 pour l'année 2000
Suzanne R. Roy a remporté le titre de conseillère pour l'année 2000. La direction et toute l'équipe de Roberge Nissan tiennent à la féliciter et vous invite à venir la rencontrer afin de bénéficier de sa vaste expérience. Mme Roy en profite pour remercier toute sa clientèle.

ROBERGE NISSAN
822-1475
1-800-787-1475
Automobile Prime Roberge inc.
6964, boul. Ste-Anne,
L'Ange-Gardien G0A 2K0

Joignez une équipe compétente et performante.

Pour en savoir davantage, voir la section Carrières et professions.

IG Groupe Investors

Des solutions à votre mesure

« Sympathique et à votre service »

ROBERGE NISSAN

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT pendant 90 jours à l'achat



Prime Roberge
propriétaire



SENTRA 199\$/mois

LOCATION 48 MOIS*
OU FINANCEMENT À PARTIR DE 4,8%**
* Louez une Sentra pour aussi peu que 199\$/mois. Pour 48 mois avec seulement 1995\$ d'acompte.



Pierre Monette
dir. des ventes

L'ALTIMA GXE 2001
Louez une ALTIMA GXE pour aussi peu que 279\$/mois* pour 48 mois avec seulement 2995\$ d'acompte.
Financement offert à un tout petit taux de 4,8%**



René Boudreau
dir. veh. usagés



Pierre Morin
dir. commercial



LA MAXIMA GXE 2001
Louez une MAXIMA GXE avec ensemble agrément pour aussi peu que 399\$/mois* pour 48 mois avec seulement 4395\$ d'acompte.
Financement offert à un tout petit taux de 4,8%**



Suzanne Roy
conseillère



Maurice Rancourt
conseiller

LE PATHFINDER XE 2001
Louez un PATHFINDER XE avec boîte de vitesses automatique pour aussi peu que 399\$/mois* pour 48 mois avec seulement 4995\$ d'acompte.
Financement offert à un tout petit taux de 4,8%**



Roland Renaud
conseiller

Automobiles Prime Roberge

6964 Bd Ste-Anne,
L'Ange-Gardien G0A 2K0



822-1475

1-800-787-1475

TOUJOURS PLUS LOIN.

Un salaire pour étudier!

- 27 millions de dollars par an en salaires versés aux stagiaires
- Le plus important régime coopératif de stages au Québec
- L'Université trouve les stages pour vous



1 800-267-UEDES
www.UdeS.ca

VIVEZ l'expérience!



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

LE CHOIX DE LAC-SAINT-JEAN-SUD

Une décision inculte, clame le frère Untel

MÉTABETCHOUAN (Le Quotidien) — «Je trouve que le choix de Lac-Saint-Jean-Sud comme nom de la municipalité regroupée de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est aberrant et je dirais même, si vous me passez l'expression, que c'est fou comme d'la marde!»

C'est par ce commentaire non équivoque que Jean-Paul Desbiens, alias «Le frère Untel», a joint sa voix au concert de protestations qui secoue présentement ce vaste secteur du Lac-Saint-Jean depuis que le conseil municipal de Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a décidé de donner à la ville fusionnée le nom de Lac-Saint-Jean-Sud.

Rejoint à son bureau de Québec par le journaliste Claude Côté, du *Quotidien*, le frère Desbiens, lui-même originaire du Lac-Saint-Jean où il a d'ailleurs vécu et travaillé durant des années avant de s'installer dans la région de Québec, estime que cette idée est d'autant plus folle que Métabetchouan fait partie des plus beaux noms que l'on trouve au Québec. «Par surcroît, dit-il, ce nom est d'origine amérindienne comme quelques autres noms tout aussi intéressants.

«Métabetchouan représente non seulement une ville en bordure du lac

Saint-Jean, mais par-dessus tout l'un des plus vieux lieux de rassemblement des Amérindiens où les Montagnais ont rencontré les premiers Blancs débarqués en Amérique du Nord, dont le père Jean DeQuen», rappelle-t-il.

Jean-Paul Desbiens qualifie d'inculte cette décision et suggère fortement qu'on garde le nom de Métabetchouan pour désigner les deux municipalités regroupées.

Henri Dorion, un ancien président de la Commission de toponymie du Québec, estime, lui aussi, que le nom de «Ville Lac-Saint-Jean-Sud» n'est pas la trouvaille du siècle, «ça peut d'ailleurs porter à confusion, d'autant plus qu'il s'agit déjà du nom de tout un secteur régional».

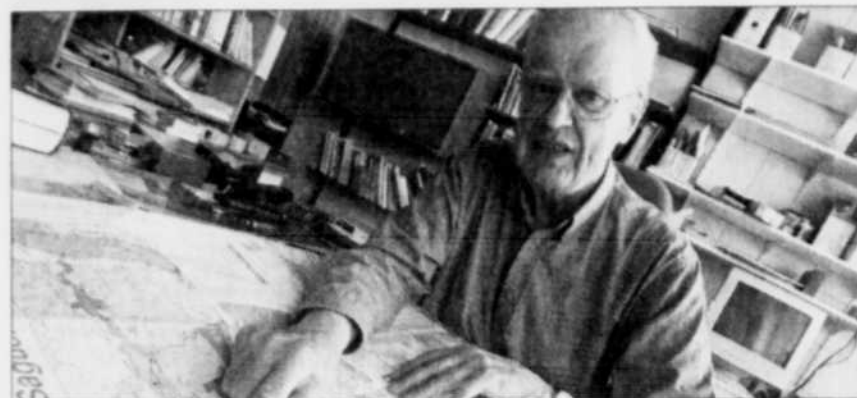
Le choix du comité de développement local ne fait pas l'unanimité dans le secteur Métabetchouan. Les citoyens jugent que Lac-Saint-Jean-Sud n'exprime en rien la réalité du secteur.

«La municipalité de Lac-Saint-Jean-Sud dans la MRC de Lac-Saint-Jean est dans les limites des comtés fédéral et provincial de Lac-Saint-Jean-Saguenay et Lac-Saint-Jean. M. Potvin peut en penser ce qu'il veut mais nous sommes nombreux à croire que ça n'a pas de

sens et allons le démontrer», ironise Pierre Gagné, le grand patron de Norfruit de Métabetchouan.

Pour contrer la volonté du conseil municipal de rebaptiser la municipalité Lac-Saint-Jean-Sud, les citoyens ont formé un comité d'action. D'ici quelques jours, une pétition de 1000 noms sera adressée à la Commission de toponymie du Québec pour marquer le désaccord de la population. Le comité réclamera aussi l'intervention des ministres Jacques Brassard et Louise Harel, des Affaires municipales.

Le maire Potvin n'a pas caché sa colère devant cette levée de bouclier. Lawrence Potvin assure que, depuis le début du processus de fusion, les citoyens ont été informés et savaient qu'un jour, le nom de la municipalité changerait. Il avoue que le nom retenu n'est peut-être pas la trouvaille du siècle mais permettra de mettre en place un plan de marketing intéressant pour ce secteur. Il n'est pas sûr que Lac-Saint-Jean-Sud va demeurer. Le choix doit passer le test de la Commission de toponymie du Québec ainsi que celui de la ministre des Affaires municipales. Il entend bien défendre ce choix avec la même énergie.



Jean-Paul Desbiens à son bureau du campus Notre-Dame-de-Foy, cette semaine.

De retour chez Maxime...



Claude Leblanc, coiffeur styliste bien connu, a le plaisir d'informer sa clientèle qu'il est maintenant de retour à la Maison Maxime. Pour une nouvelle coupe ou une nouvelle couleur, pour des conseils judicieux, pour tout connaître des dernières tendances en coiffure, prenez rendez-vous avec lui sans tarder!

La Maison
Maxime

Place Ste-Foy
(418) 651-6885

Il n'est pas sûr que ce nom va rester, dit le maire Potvin

Carnaval de Québec

M. Christie

Québec, en pleine hibernescence!
du 26 janvier au 11 février

Village M. Christie / Le Lait – Une place plus grande pour les tout-petits



Le drapeau de Bonhomme est hissé quand le roi de la fête est présent

Une panoplie d'activités interactives et de l'animation pour émerveiller petits et grands. Des spectacles, une mini-piste d'hébertisme, des glissades et des jeux à l'intérieur de la tente M. Christie sont au programme.

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 9 h à 20 h
Samedi et dimanche: 10 h à 20 h

M. Christie

le lait

chik
d'été
TVR

Au programme

VIA Rail Canada

Samedi 10 février

10 h Compétition d'agilité canine
Place Desjardins

14 h
Bain de neige
St-Hubert
Place Desjardins

19 h Défilé M. Christie de la Haute-Ville
Haute-Ville

Dimanche 11 février

9 h à 13 h Brunch de Bonhomme
Radisson Hôtel Québec centre

13 h à 13 h 30 OK on Jam
Place Desjardins

14 h Symposium de peinture – Vernissage
Place Québec, 5^e étage

14 h à 14 h 30 OK on Jam
Place Desjardins

16 h
Cérémonie de clôture
et départ de
Bonhomme
Place Hydro-Québec

Traversée du pont
de glace annulée

Sortez plus,
prenez l'abus!

STCUQ

Renseignements sur les parcours:
627-2511

Défilé M. Christie de la Haute-Ville

Éblouissant pour les petits et les grands

Plus de lumière, de musique et d'animation

Plus de 1500 figurants

Départ ce soir à 19 h

TRAJET

HONORÉ MERCIER
GRANDE ALLEE
DÉPART MANÈGE MILITAIRE
ARRIVÉE COLLEGE MERCIER
BELVIDER

Dentyne
Ice

M. Christie

loto-québec Hydro Québec VIA Rail Canada Desjardins METRO Gagnon A. OUBÉC Québec STCUQ TVR

Le Brunch de Bonhomme

Bonhomme se pointera le nez à toutes les heures, venez le saluer!

Dimanche 11 février 2001 de 9 h à 13 h
au Radisson Hôtel Québec centre.

Brunch familial

Adulte: 18\$ Enfants (6 à 12 ans): 9\$

Animation continue, musique, clown jeux et maquillage pour enfants.

10 h 15 Les Cosmik Copains

11 h 15 L'ensemble vocale Les Ailes de la Mode

A MEUBLEMENTS
TANGUAY

Radisson

LE SOLEIL

L'urgence déborde à l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Le directeur général ne cache pas qu'on sent actuellement un certain essoufflement au sein du personnel

SYLVAIN FOURNIER

Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — L'Hôtel-Dieu de Montmagny connaît à nouveau, en cette période hivernale, une hausse de l'achalandage à son urgence. Et on craint le pire dans les prochaines semaines.

Depuis décembre, en plus des huit civières disponibles à l'urgence et des 71 lits en soins de courte durée, la direction a dû ouvrir en moyenne, à chaque jour, entre 5 et 15 lits et y

ajouter les ressources infirmières nécessaires. Comparativement à l'an dernier où la hausse de l'achalandage a débuté en janvier, le débordement s'est amorcé cette année dès

décembre. Le virus de l'influenza (grippe) n'ayant pas encore fait ses ravages, on avoue craindre le pire dans les prochaines semaines, a confié le directeur général, Yves Lachapelle.

« Nous poursuivons nos efforts de réduction des durées de séjour moyen tout en s'assurant d'une bonne continuité de soins et d'une intégration des services avec nos partenaires des CLSC des MRC de Montmagny et de L'Islet », a-t-il dit.

Par respect pour la clientèle, le centre hospitalier a adopté, il y a quelques années, une politique qui permet de déplacer le surplus de patients vers des chambres disponibles aux étages supérieurs. Même si l'Hôtel-Dieu de Montmagny affiche présentement complet, il n'y a pas de patients dans les corridors de l'urgence, a précisé le directeur général.

Entre les années 1997 et 2000, le nombre d'usagers occupant une civière à l'urgence a cru de 12,27 %,

soit de 3730 à 4188 usagers sur civière. « Nous sommes conscients que cette augmentation d'achalandage dans des locaux trop exigus peut provoquer certains délais d'attente à la clientèle.

Toutefois, on s'assure que tous les usagers sont rencontrés pour une évaluation initiale par une infirmière au triage dans les 10 premières minutes de leur arrivée. Ainsi, les soins et les services sont dispensés selon le niveau de priorité établi », a-t-on expliqué.

L'Hôtel-Dieu de Montmagny dit continuer de travailler en collaboration avec les CLSC et les cabinets privés du territoire afin de favoriser le maintien à domicile, de réduire sensiblement les recours à l'hospitalisation et d'éviter les réadmissions d'usagers.

Cette réouverture temporaire de lits n'aurait pu se réaliser sans la collaboration de tout le personnel et des médecins qui ont souvent dû prolonger leur quart de travail déjà très bien rempli. Et le directeur général ne cache pas qu'on sent actuellement un certain essoufflement au sein du personnel.

Autre fait noté par Yves Lachapelle, cet accroissement de la clientèle a un impact direct sur les ressources budgétaires du centre hospitalier. Même si on avait prévu cette hausse de l'achalandage au présent budget, le directeur général précise que la réalité vécue actuellement dépasse déjà les prévisions.

EN BREF

Le compte-gouttes qui fait déborder le vase

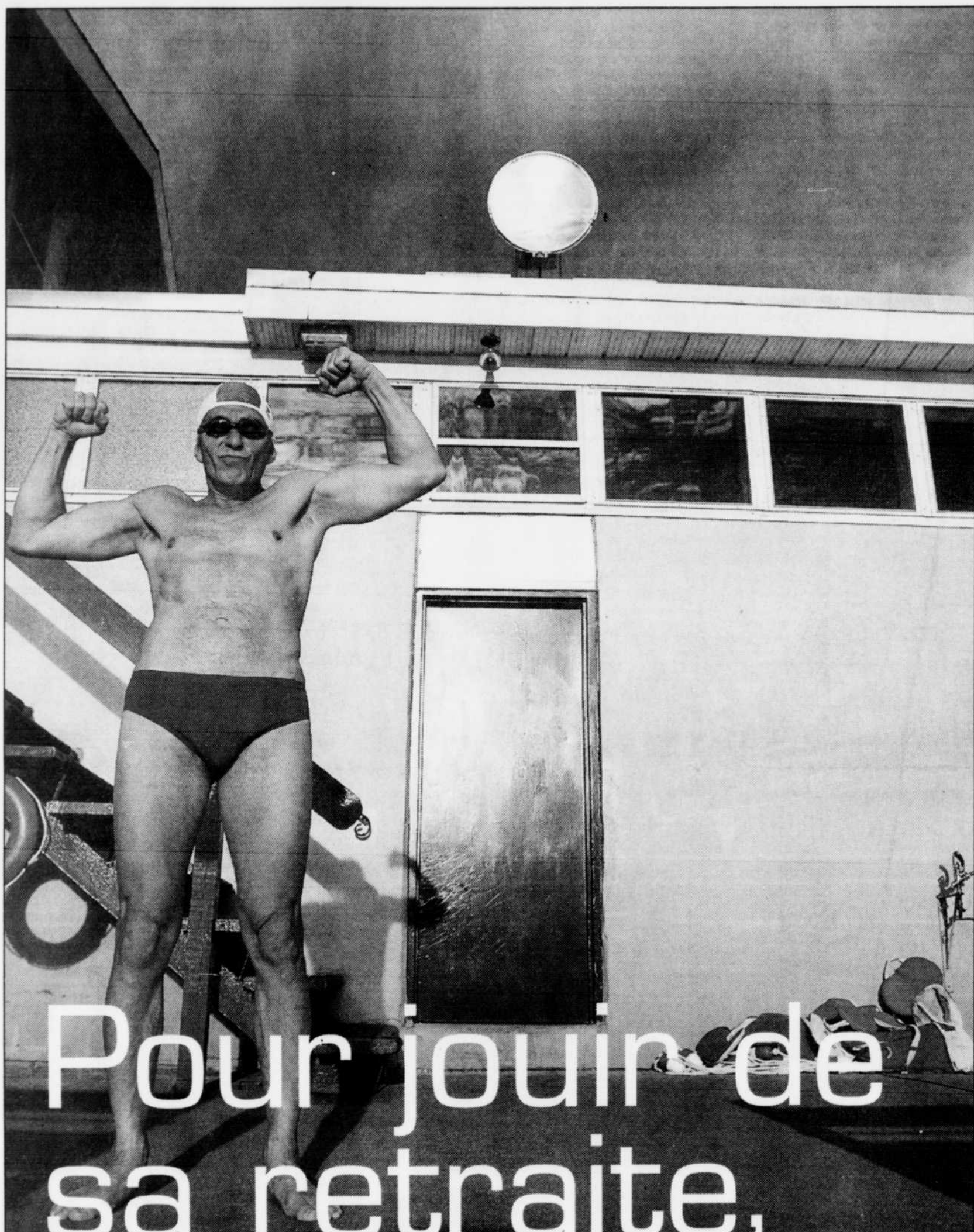
■ MATANE — Le député du Bloc québécois dans Matapédia-Matane, Jean-Yves Roy, réclame des investissements massifs en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Selon le député bloquiste, « l'approche fédérale du compte-gouttes » démontre l'insensibilité d'Ottawa face à la crise qui secoue la région depuis plusieurs années et « tranche avec les promesses d'annonces importantes faites durant la campagne électorale. » Jean-Yves Roy souhaite plutôt des investissements massifs et rapides. H.M.

Incendie à Rimouski

■ RIMOUSKI — Un appel au service municipal a fait craindre le pire hier matin aux pompiers de Rimouski, qui ont vite contré un début d'incendie au Nettoyeur Saint-Robert, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest. Selon un porte-parole du Service de protection contre les incendies, Carol Michaud, les flammes auraient pris naissance dans un contenant de silice cristalline, un produit utilisé pour le nettoyage à sec. Seul le contenant de silice a brûlé. On ne déplore aucun autre dommage. E.W.

Le coyote reprend du poil de la bête

■ RIMOUSKI — Les coyotes, qui ont presque décimé les chevreuils du Bas-Saint-Laurent au début des années 90, sont de retour en grand nombre. Les gestionnaires regroupés des territoires organisés, comme les ZEC, les associations fauniques et la Société de la faune et des parcs (FAPAQ), ont relancé, hier, le programme de soutien au piégeage du coyote qui garantit au traappeur de prélever 25 \$ par peau. « Ce prix de plancher de la fourrure du coyote est une façon d'inciter les piégeurs à maintenir une pression raisonnable sur les canidés », ont fait savoir le biologiste responsable de la grande faune au bureau régional de la FAPAQ à Rimouski, Jean Lamoureux, et le président régional des ZEC Bas-Saint-Laurent, Gérard Gagnon. Depuis deux ans, observateurs et chasseurs sportifs appréhendent une reprise des coyotes qui se confirme par la récolte des traappeurs. En 1998-1999, il s'est capturé 384 coyotes au Bas-Saint-Laurent. En 1999-2000, les captures ont fait un bond de 159 pour atteindre 557 coyotes. « Cet écart confirme l'augmentation de cette espèce dans la région », ajoutent les deux porte-parole. Si la reprise des canidés est aussi vigoureuse qu'on semble l'appréhender, l'économie du Bas-Saint-Laurent risque d'en souffrir puisque la Société des établissements de plein air du Québec, la Sépaq, a déjà évalué les retombées de la chasse sportive du cerf à plus de 4 M \$ par an. Notons que l'an dernier, le regroupement des ZEC, des associations fauniques et la FAPAQ, ont versé 1800 \$ à 147 traappeurs qui ont mis 557 peaux de coyotes sur le marché de la fourrure, ce qui correspond à 3,15 \$ par peau, soit la différence entre le prix moyen de vente d'une peau à 21,85 \$ et le prix de soutien de 25 \$ l'unité. E.W.



Pour jouir de sa retraite,

ça prend un REER musclé.

Avec les crédits d'impôt supplémentaires de 30 % que vous procure une contribution au Fonds de solidarité FTQ, vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec un REER conventionnel. Vous pouvez même maximiser votre rendement en réinvestissant ces économies! C'est un excellent véhicule de placement pour votre retraite.

À Québec: (418) 628-FONDS

3 6 6 3

5000, boul. des Gradins, bureau 100

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.



FONDS
de solidarité FTQ
La force du travail

ON CHERCHE UN FOYER

En route vers une école spécialisée

La chronique de cette semaine diffère puisqu'il est question d'enfants aimés et choyés dans leur milieu familial, mais qui doivent malheureusement le quitter, afin d'avoir accès à des services scolaires spécialisés, non disponibles dans leur région d'origine.

Pour éviter d'être pris au dépourvu, le moment venu, nous voulons dès maintenant nous constituer une banque de familles d'accueil, qui pourraient recevoir ces jeunes pendant la période scolaire 2001-2002.

DE 9 À 16 ANS

Les demandes que nous recevons concernent généralement des garçons âgés entre 9 et 16 ans et qui devront fréquenter le Centre psycho-pédagogique de Ste-Foy, en raison de leur problème d'hyperactivité.

Il s'agit donc de jeunes qui accusent souvent des retards scolaires, compte tenu de leur difficulté à se concentrer et, par ricochet, leur manque de motivation.

Souvent des jeunes mal concentrés ou un peu trop rebelles

De plus, ils se montrent parfois opposants face à l'autorité.

Les autres situations qui nous sont référées concernent des jeunes atteints d'un handicap auditif et qui doivent eux aussi séjourner dans la région de Québec, afin de fréquenter une école spécialisée située à Charlesbourg.

La connaissance du langage des signes serait donc tout indiquée pour accueillir l'un d'entre eux.

Peu importe la clientèle qui vous intéresse, l'une comme l'autre exigera de votre part que vous fassiez preuve de doigté, de fermeté, de constance et de patience.

SORTIES

Tous ces jeunes bénéficieront de séjours réguliers dans leur famille. Certains sortiront toutes les fins de semaine alors que d'autres, compte tenu de l'éloignement, iront chez eux lors des congés scolaires.

Et tous retourneront auprès de leurs parents pendant la saison estivale.

Les personnes intéressées par un tel projet, doivent résider sur la Rive-Nord et dans l'agglomération urbaine de Québec.

Pour nous rejoindre, vous devez contacter :

La Coordination des ressources, Centre jeunesse de Québec, (418) 661-6951, poste 1302.

Deux officiers de la police de Lévis suspendus

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Deux officiers de la sûreté municipale de Lévis ont été suspendus par le Comité de déontologie policière parce qu'ils ont rudoyé et détenu illégalement en février 1999 un citoyen qui refusait de s'identifier.

Le caporal Michel Gonthier, qui compte 30 ans d'expérience, écope d'une suspension sans solde de trois jours tandis que sa collègue la sergente Aline Pelletier, à la police de Lévis depuis 15 ans, sera suspendue sans salaire pour une durée de deux jours. Les

faits reprochés aux deux officiers se sont produits dans la nuit du 27 février 1999, au terme d'un barrage policier contre l'alcool au volant.

Alors qu'il rentrait chez lui vers 1 h, Denis Noël de Saint-Henri-de-Lévis remarque l'opération policière et hésite

quelques instants avant de se stationner dans son entrée.

Croyant avoir affaire à un chauffard ivre qui veut s'esquiver, le caporal Michel Gonthier s'approche et lui demande de s'identifier, ce que Denis Noël refuse de faire.

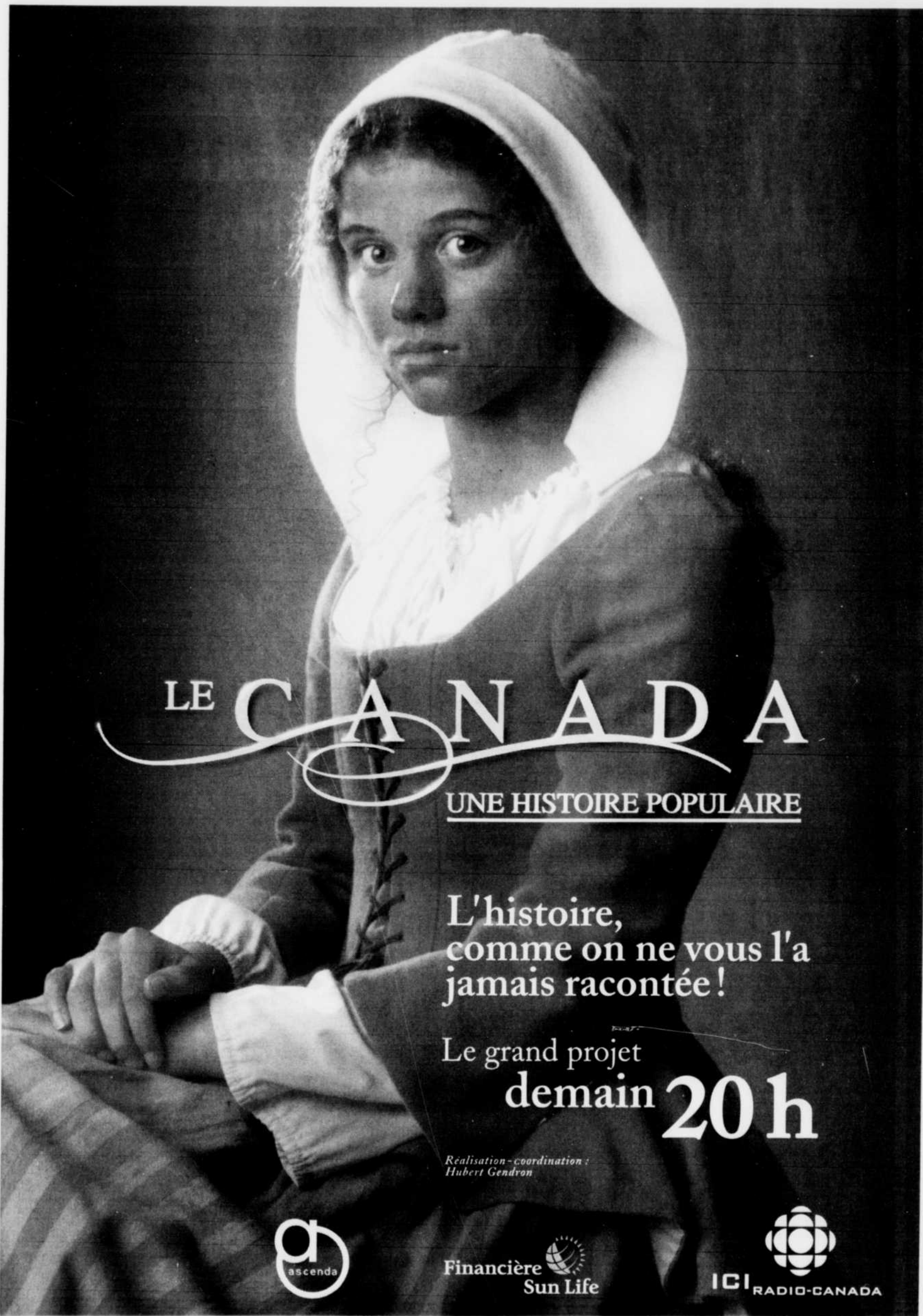
GENOU DANS LE DOS

La situation dégénère jusqu'à ce que le caporal Gonthier agrippe le citoyen. Ce dernier résiste et se retrouve à plat ventre dans la neige, un genou du policier dans le dos.

Il est menotté puis amené au poste de police. La sergente Aline Pelletier

le détiendra jusqu'à 8 h. Le comité de déontologie policière estime que les officiers ont lourdement porté atteinte à l'intégrité physique du citoyen d'abord par un abus de force, pour le caporal Gonthier, et ensuite en le privant de sa liberté, pour la sergente Pelletier.

« La longue période de détention qu'a injustement subie le plaignant doit être prise en compte : il est demeuré détenu pendant près de sept heures ! souligne le comité de déontologie policière. Le désarroi que peut éprouver un citoyen dans de telles circonstances se devine facilement. »



LE CANADA

UNE HISTOIRE POPULAIRE

L'histoire, comme on ne vous l'a jamais racontée!

Le grand projet
demain 20 h

Réalisation-coordination :
Hubert Gendron

ascenda

Financière Sun Life

ICI RADIO-CANADA

Au Maizerets c'est complet

Table d'hôte complète
pour 2 personnes 24,98\$

Entrée (3 choix)
Pizza (5 choix)
Dessert
Thé ou café

Le Maizerets

Toujours la meilleure pizza
à l'ouest de Rome

2006, Chemin de la Canardière
Réservez pour la St-Valentin

661-3764

Une grande université à dimension humaine

■ Neuf facultés couvrant tous les grands secteurs

■ Enseignement par petits groupes de travail

■ Milieu de vie exceptionnel, sécuritaire et économique

1 800-267-UDES
www.UdeS.ca

VIVEZ
l'expérience!



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Une loi 184 qui ouvre la porte aux mégaprojets agricoles

Les résidants ruraux regrettent qu'on néglige la protection de l'environnement

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

QUÉBEC — Tout à fait aligné dans le sens des revendications de l'Union des producteurs agricoles (UPA), le projet de loi 184 du ministre Rémy Trudel ouvre la porte à encore plus de méga-projets agricoles.

C'est ce qu'ont soutenu des porte-parole du groupe de résidants ruraux *Sauver les campagnes*, en défendant leur mémoire à l'occasion de la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale, plus tôt cette semaine.

« Le projet de loi 184 ouvre la porte à l'expansion des méga-projets agricoles sans offrir de garanties nouvelles pour la protection de l'eau et de la santé publique. Et sans tenir compte du dépeuplement et de la destruction rurale qui résultent du quasi-monopole accordée aux industries agricoles en zone verte », a notamment affirmé Roméo Bouchard, de Saint-Germain-de-Kamouraska.

« Le projet de loi 184 est calqué sur les revendications de l'UPA et ne règlera aucun des problèmes de cohabitation, d'environnement et de développement rural reliés à la multiplication des méga-élevages. Au contraire, il risque de les aggraver en voulant baillonner encore davantage les citoyens et leurs élus municipaux, seuls véritables garants de leur milieu de vie, pour laisser toute la place aux nouveaux barons des

campagnes », a ajouté le porte-parole.

Cette critique de Sauver les campagnes, groupe représenté dans plus de 75 villages québécois, survient au moment où il est question de « porcs verts », c'est-à-dire d'élevages porcins auxquels l'accès aux régimes publics d'aide gouvernementale et de sécurité du revenu sera conditionnel au respect des normes environnementales. Mais aussi au moment où

le ministère de l'Environnement confirme que 79 nouvelles demandes d'élevages de porcs lui ont été acheminées dans Chaudière-Appalaches, que le MAPAQ précise que cette région est en surplus de purin, que sont confirmés des problèmes de contamination de l'eau des puits domestiques, que la situation émeut les départements de santé publique, que Walkerton est évoqué, etc.

Pour Sauver les campagnes, le prin-

cipe d'écoconditionnalité dont sont porteurs les « porcs verts » demeure une coquille vide qui ne modifie en rien l'absence de nouvelles règles susceptibles de freiner l'expansion et la pollution des projets agricoles industriels.

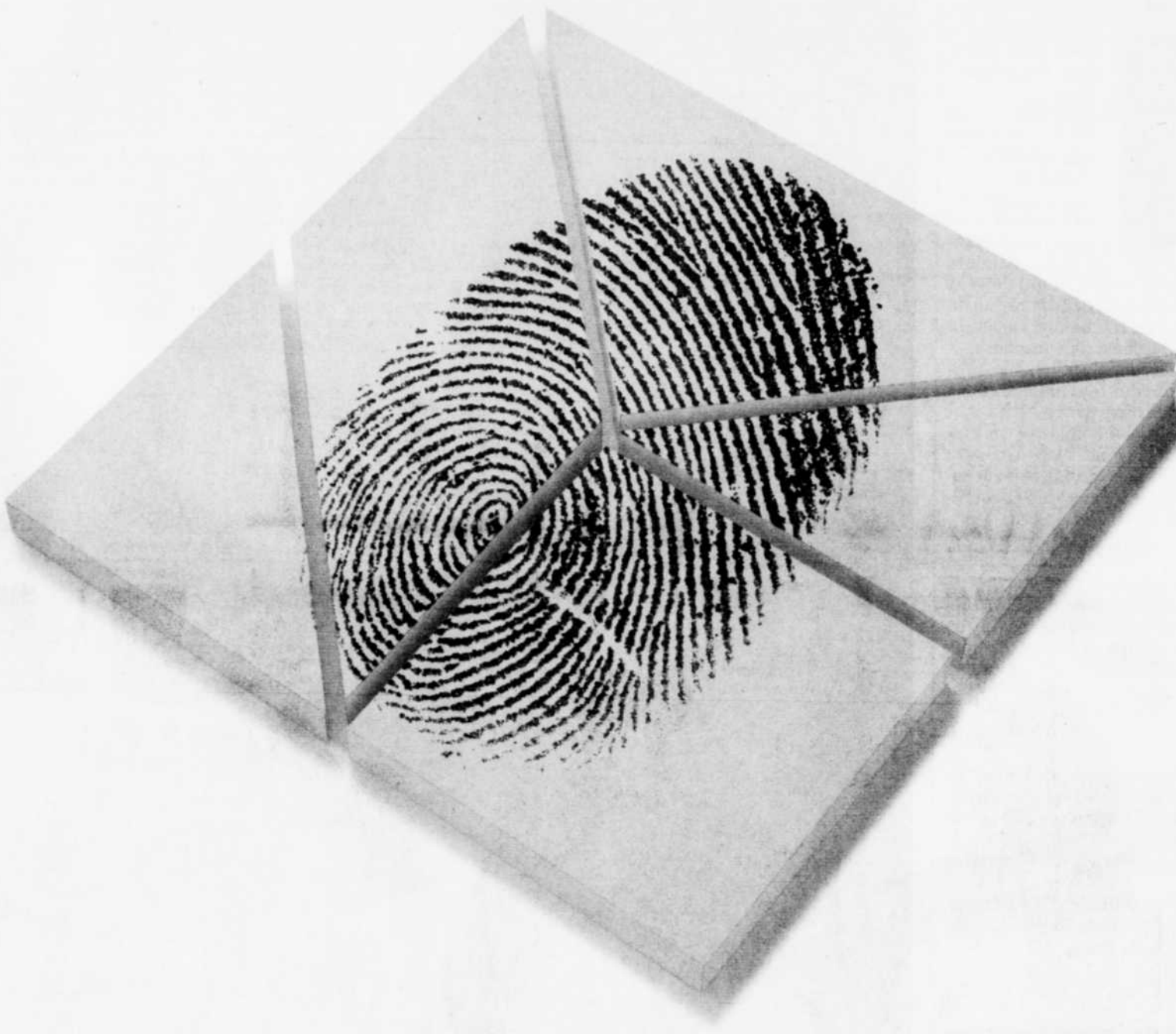
PERTE DE DROITS

De plus, pour le groupe de résidants ruraux, le projet de loi du ministre Trudel retire en pratique aux muni-

cipalités le droit d'aménager et de protéger leur territoire en tenant compte de l'ensemble de leurs citoyens.

« Ces dispositions vont provoquer la colère des citoyens et la désobéissance de leurs élus municipaux et, conséquemment, des poursuites odieuses contre eux de la part de l'État et de l'UPA. Et nous n'aurons d'autre choix que de soutenir les municipalités et les citoyens rebelles.

BMO « FONDS SUR MESURE » : LAISSEZ-NOUS ASSEMBLER POUR VOUS LA BONNE COMBINAISON DE PLACEMENTS.



Vous connaissez les avantages de faire des placements judicieux. Mais comment vous y retrouver? Quel expert consulter? Nous avons une solution pour vous : le service BMO « Fonds sur mesure » de BMO Fonds d'investissement. Nos spécialistes en investissement en succursale vous aideront à répondre au questionnaire unique BMO « Fonds

sur mesure », permettant d'assembler la bonne combinaison de fonds d'investissement BMO selon votre profil d'investisseur. Gérés par certains des gestionnaires de portefeuilles les plus réputés au monde, nos fonds d'investissement offrent un potentiel de rendement élevé. En outre, le service BMO « Fonds sur mesure » tient compte du plafond de 30 % de contenu étranger et rééquilibre automatiquement votre portefeuille deux fois par année pour qu'il demeure fidèle à vos objectifs de placement. Pour en savoir plus, faites le 1 888 636-6376 ou visitez le www.bmo.com/fonds.



BMO  Fonds d'investissement

LA SOLUTION POUR TOUS NOS PLACEMENTS

* « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » et l'expression « La solution pour tous nos placements » sont des marques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence. « BMO « Fonds sur mesure » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. Les fonds d'investissement BMO et les portefeuilles stratégiques BMO « Fonds sur mesure » sont offerts par BMO Investissements Inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Les fonds d'investissement et le service d'allocation de l'actif peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus portant sur les fonds dans lesquels des placements peuvent être effectués dans le cadre du service d'allocation de l'actif avant d'investir. Les parts de fonds d'investissement ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment, et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

ANSE-PLEUREUSE

Une gêlinotte cancéreuse qui inquiète

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le réseau de chasseurs recruté par Faune et Parcs accentue sa vigilance à la suite de la découverte d'une gélinoite huppée cancéreuse, dans le secteur d'Anse-Pleureuse. Pour le moment, le ministère traite cette découverte comme un événement isolé.

« Il n'est pas question d'émettre des permis pour capturer des gélinoites huppées ou des tétras des prairies afin de vérifier leur état de santé, confirme le biologiste de Faune et Parcs à Sainte-Anne-des-Monts, Claudel Pelletier. Mais, si de nouveaux cas nous sont signalés, nous pourrions réévaluer cette décision. »

Le réseau de chasseurs recrutés par Faune et Parcs sera particulièrement attentif lors de la prochaine saison de chasse. « Si des carcasses suspectes nous sont apportées, elle seront remises au MAPAQ pour être analysées. »

Les quelque 80 membres du réseau mis sur pied par le ministère ont tous été sensibilisés. « Nous avons adressé un avis aux membres du réseau, ajoute notre interlocuteur. Nous serons informés de toute découverte suspecte faite par les participants lors de la dernière saison de chasse. »

Selon M. Pelletier, plusieurs chasseurs ont rejoint les gens du ministère pour obtenir des informations additionnelles. « Certains nous ont demandé s'il était préférable de jeter les perdrix chassées l'automne dernier. Si elle ne portaient pas de signes particuliers, cette mesure serait inutile. »

Selon nos sources, d'autres chasseurs, inquiets, ont carrément choisi de jeter leurs prises.

Dans le secteur d'Anse-Pleureuse, plusieurs estiment que les arrosages effectués par Hydro-Québec, en juin, sont responsables du phénomène. Mais la société d'État dément ces allégations.

« Les produits utilisés (Dyccleer et 2-4-DB) pour détruire la végétation ne sont pas toxiques, affirme Monique Gastinel. S'ils étaient dangereux, la santé de nos employés serait affectée, d'autant plus que ce sont toujours les mêmes personnes qui sont exposées. »

En ce qui a trait au 2-4-DB, un des produits utilisés, « il n'y a pas d'évidence que le pesticide soit cancérogène », peut-on lire dans un document fourni par la société d'État.

Le Dyccleer, pour sa part, serait moins toxique que l'aspirine. « Une personne de 75 kg devrait boire près d'un demi-litre de produit pur pour avoir une réaction toxique. »

M^{me} Gastinel ajoute que l'oiseau aurait pu être contaminé n'importe où sur le territoire.

CONTEXTE

Le monde de l'éducation dans tous ses états



Michèle LaFerrière

MLaferriere@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le monde de l'éducation est dans tous ses états. Les millions vont et viennent dans les vases communicants des budgets ministériels. Les signatures au bas des contrats de performance ne veulent plus rien dire. Les promesses du premier ministre semblent bafouées. Mais au-delà de ces notions froides et abstraites, qui se soucie des élèves en difficulté d'adaptation, des cégepiens en mal de réussite et des étudiants laissés à eux-mêmes sur les campus? Car les vraies victimes des compressions en éducation, ce sont eux.

Berthe Sylvain-Dufresne, directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste, à Québec, a reçu 5000 \$ de sa commission scolaire pour l'embauche d'une technicienne en éducation spécialisée. « Qu'est-ce que je peux faire avec 5000 \$?, demande-t-elle avec résignation. Engager quelqu'un qui viendra une période par jour? Les enfants ne l'attendront pas pour faire leur crise. » M^{me} Sylvain-Dufresne a donc mis cette somme de côté. Tout comme ses huit élèves qui ont des troubles de comportement et qui n'ont pas de ressource, elle attend.

« Ce matin (jeudi), j'avais une élève de cinquième année qui allait mal, raconte-t-elle. Normalement, je l'aurais référée à la technicienne en éducation spécialisée. Mais c'est moi qui m'en suis occupée. »

Une orthopédagogue passe 80 % de

Les cégepiens ont besoin de stages, de labos, de nouveaux programmes

sa semaine à l'école Saint-Jean-Baptiste. « On la prendrait bien à temps plein », fait valoir M^{me} Sylvain-Dufresne. Cette spécialiste suit 41 enfants qui éprouvent des difficultés, surtout en français et en mathématiques. « Elle en prend plus qu'elle devrait », ajoute la directrice.

Et là, tout à coup, le ministre de l'Éducation François Legault affirme qu'il ne dispose plus des fonds escomptés. Le Conseil du trésor laisse entendre qu'il refilera une facture de 400 millions \$ aux écoles, aux cégeps et aux universités. Le gouvernement menace de ne plus absorber, contrai-

rement à son engagement, la croissance des coûts de système, soit les hausses de salaires et de dépenses énergétiques : une jolie somme de quelque 570 millions \$ pour l'année en cours.

François Legault prend sur lui de suspendre la signature des contrats de performance et, par le fait même, le refinancement des universités. Le ministre Bernard Landry le contredit; il affirme que les signatures passées et futures seront honorées et que le gouvernement respectera les engagements pris l'an dernier au Sommet de la jeunesse. Rappelez-vous du milliard \$ promis par Lucien Bouchard pour l'ensemble du réseau de l'éducation.

Les commissions scolaires craignent de devoir absorber les fameux coûts de système (50 millions \$ pour la présente année) et d'être forcées, en effet,



François Tavenas, recteur de l'Université Laval.

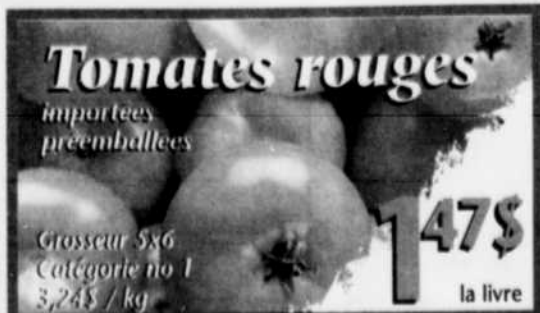
Voir ÉDUCATION en A 18 ►



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

« Qu'est-ce que je peux faire avec 5000 \$ pour l'embauche d'une technicienne en éducation spécialisée? », demande Berthe Sylvain-Dufresne, directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste, à Québec.

Spéciaux valides les samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 février 2001, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.



Offres spéciales sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

1509643

ÉDUCATION

Les recteurs des universités québécoises ont crié à la trahison

Suite de la A17

de couper dans les services aux élèves. Les enseignants du primaire et du secondaire appréhendent les effets des compressions sur l'implantation de la réforme. Obtiendront-ils, comme ils l'ont demandé à François Legault en décembre, des libérations pour se consacrer à l'appropriation de la réforme et des spécialistes qui les soutiendront dans leurs démarches? Johanne Fortier, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, estime que la

réforme elle-même entraîne des coûts supplémentaires de plus de 10 millions \$ par année jusqu'en 2004. « Et on se reparlera quand le secondaire sera touché par la réforme », lance-t-elle.

Le parti pris de François Legault pour les enfants en difficulté, elle hésite à y prêter foi maintenant. Elle craint, elle aussi, que les orthopédagogues, les travailleurs sociaux et les psychologues soient les premiers évincés des écoles, faute d'argent. Mercredi, les gens du ministère de l'Éducation et les professionnels concernés par la réforme se réuniront à une « table de suivi ». « En cas

Les CS craignent de devoir absorber les coûts de système

d'insatisfaction, on envisage déjà des moyens de pression », s'enflamme M^{me} Fortier.

AIDE À LA RÉUSSITE EN PÉRIL

Une éventuelle ponction de 400 millions \$ dans le budget consacré à l'éducation signifierait 25 millions \$ à couper dans le réseau collégial. « Ça équivaut à ce qui devait être injecté

dans les plans de réussite », résume Thérèse Lafleur, porte-parole du cégep de Limoilou. Là, comme ailleurs, les activités rattachées aux mesures à la réussite risqueraient d'y passer.

Qu'on pense aux professeurs de Limoilou et aux étudiants, les « pairs aidants », libérés pour travailler au Centre d'aide à la réussite, qui s'adresse aux jeunes avec des difficultés en français, en anglais et en maths. Qu'on regarde du côté des conseillers d'orientation et des professeurs qui font les suivis individualisés. Le service de gardiennage offert aux étudiants-parents, la pastorale et l'aide communautaire pourraient être affectés, ainsi que les conseillers pédagogiques qui participent à l'instauration des plans de réussite. Bref, « toutes les mesures d'aide à la réussite sont en péril », souligne Thérèse Lafleur.

Gaëtan Boucher, pdg de la Fédération des cégeps, ajoute que les étudiants ont besoin de plus de stages, d'une formation technique plus variée, de nouveaux programmes, de laboratoires neufs. L'inquiétude est vive dans les cégeps. Bernard Landry les a rassurés, mercredi, quand il a affirmé que le gouvernement tiendrait sa promesse d'injecter un milliard \$ en éducation. « Mais respectera-t-il son engagement d'assumer les coûts de système des trois réseaux ? », demande Gaëtan Boucher, qui sollicite donc une rencontre avec Lucien Bouchard.

UN CONTRAT EST UN CONTRAT

Quand François Legault a pris l'initiative de suspendre la signature des contrats de performance, la semaine dernière, tous les recteurs des universités québécoises ont crié à la trahison. Même McGill, Sherbrooke, Montréal et l'École de technologie

supérieure (rattachée à l'Université du Québec), qui avaient complété leurs contrats, voyaient leurs ententes avec le ministère de l'Éducation remises en question.

Le ministre Legault avait fait miroiter aux universités une somme de 600 millions \$ frais sur trois ans, en échange de leur signature au bas des contrats. Pour l'année en cours, l'enjeu est de 15 millions \$ pour l'Université Laval. Du bel argent, voué à un meilleur financement de son programme en foresterie et en agriculture, notamment de la ferme expérimentale de la forêt Montmorency.

Le recteur François Tavenas s'est engagé à augmenter son taux de réussite. Pour y arriver, il lui faut informer les nouveaux étudiants, travailler avec les cégeps pour améliorer l'orientation, développer le tutorat et le counseling. L'Université Laval veut aussi faire reconnaître son caractère régional dans l'est de la province, grâce à sa bibliothèque et à son École de médecine dentaire, par exemple.

Comme toutes les universités québécoises, elle doit engager de nouveaux professeurs. Comme l'Université du Québec, elle avait prévu s'attaquer à son déficit et le résorber, peut-être, avec les investissements annoncés par M. Legault.

Avec l'annonce du moratoire sur les contrats de performance, le lien de confiance s'est fêlé entre le MEQ et les universités. « C'est sérieux, ce qui s'est passé », a commenté le président de l'Université du Québec, Pierre Lussier. Aujourd'hui, grâce aux propos plus rassurants de Bernard Landry, les recteurs croient qu'ils peuvent encore réparer les pots cassés. Mais leur message au gouvernement est ferme : un contrat engage à parts égales les deux signataires.



Gaëtan Boucher, pdg de la Fédération des cégeps.



Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement.

Le Sommet du Québec de la jeunesse

Malgré le milliard promis par Lucien Bouchard au Sommet de la jeunesse, François Legault affirme que son ministère n'a plus les fonds suffisants pour remplir ses engagements.



Salon de décoiffure

Le Salon de l'auto présente son spécial décapotables

Du 5 au 11 mars 2001

Centre de Foires de Québec



SALON DE L'AUTO DE QUÉBEC

Concours « Expose ta décapotable » !

Participez au concours « Expose ta décapotable » ! Vous avez transformé vous-même votre voiture en convertible, ou encore votre voiture décapotable a des atouts très remarquables. Envoyez-nous une photo de votre décapotable ainsi que vos coordonnées avant le 16 février. Un jury composé de professionnels du monde de l'automobile sélectionnera les 4 voitures les plus extravagantes.

Les gagnants verront leurs décapotables exposées au Salon de l'auto où le public votera pour la plus originale.



LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE LA RÉGION DE QUÉBEC (CCARO)

Pour participer au concours et/ou pour recevoir le règlement complet de ce concours, veuillez nous faire parvenir une enveloppe préaffranchie adressée à Concours « Expose ta décapotable », 801, chemin Saint-Louis, bureau 200, Québec, G1S 1C1.

Desjardins



LA SAISON DES ALLERGIES VOUS EFFRAIE?

Les médicaments en vente libre ne sont peut-être pas l'idéal. Des milliers de gens bénéficient tout l'été d'un soulagement prolongé des allergies au pollen d'arbres, herbes ou herbes à poux. Et ceci grâce aux vaccins pré-saisonniers d'usage simple, rapide et pratique.

Pour plus de renseignements sur les vaccins pré-saisonniers, contactez votre spécialiste en allergie avant le début de la saison.



Allergy Therapeutics (Canada) Ltd.

www.allergy-therapeutics.com



Vive les Pee Wee

avec

Kodak

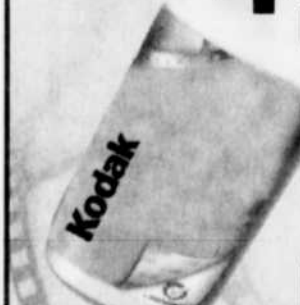
À l'achat de n'importe quel produit

Kodak

obtenez

GRATUITEMENT

4 billets «enfant» pour les Pee Wee* et superbe bouteille Kodak



Promotion en vigueur jusqu'au 18 février 2001

Place de la Cité 2600, boul. Laurier, Ste-Foy 654-0311

Place des Quatre-Bourgeois 999, de Bourgogne, Ste-Foy 653-1298

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

L'eau trouble de Shannon

La population de Shannon a raison d'être inquiète et en colère. Elle vient d'apprendre que l'eau de plusieurs puits artésiens est contaminée au trichloréthylène (TCE), et qu'en plus, elle était tenue dans l'ignorance alors que certaines personnes détenaient cette information depuis plusieurs années. Oui, les gens de Shannon ont raison d'être inquiets. Tous les Québécois devraient l'être. La situation de la petite municipalité de Shannon révèle en effet la faiblesse des contrôles exercés par le ministère québécois de l'Environnement et la difficulté de mesurer la responsabilité des Industries Valcartier (SNC Technologie) et de la base de Valcartier dans la contamination.

Heureusement, contrairement à Walkerton, la pollution de l'eau à Shannon n'a pas provoqué la mort de citoyens. La Direction de la santé publique de Québec se montre d'ailleurs très rassurante sur les dangers qu'ont courus ceux qui ont bu

et utilisé l'eau contaminée à ce solvant. Les niveaux de TCE enregistrés dans les puits de Shannon seraient insuffisants pour être la cause de cancers. Les statistiques n'indiqueraient d'ailleurs pas d'anomalie dans le nombre de cancers répertoriés dans la municipalité depuis 1984.

Malgré cette assurance sur les effets sur la santé humaine, l'inquiétude subsiste, et pour cause. Si le taux de TCE avait été plus élevé ou si une autre substance nocive avait été décelée dans l'eau des puits de la base de Valcartier ou de Shannon, il faut se demander si les autorités de la base militaire, de SNC, de la municipalité ou du ministère de l'Environnement auraient agi avec plus de célérité et de transparence. Le doute demeure, d'où la méfiance.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Plusieurs informations divulguées laissent en effet perplexe. Les premiers indices de la présence de TCE remonteraient à 1994. La Défense nationale a découvert la présence de trichloréthylène sur la base militaire en 1997. Elle en aurait informé la direction de la Santé publique et le ministère de l'Environnement en 1998. Entre ce moment et décembre dernier, Québec n'aurait réalisé aucune analyse dans les puits de Shannon ou près de la base militaire de Valcartier. Pourtant, il est connu que le TCE se propage dans la nappe phréatique.

Ce n'est que lorsque qu'ils ont appris la présence de TCE dans le puits d'un employé de SNC Technologies, habitant Shannon, que les ministères de l'Environnement et de la Santé ont réalisé en décembre que le TCE avait dépassé largement les frontières de la base militaire. Un avis de non-consommation de l'eau a alors été émis.

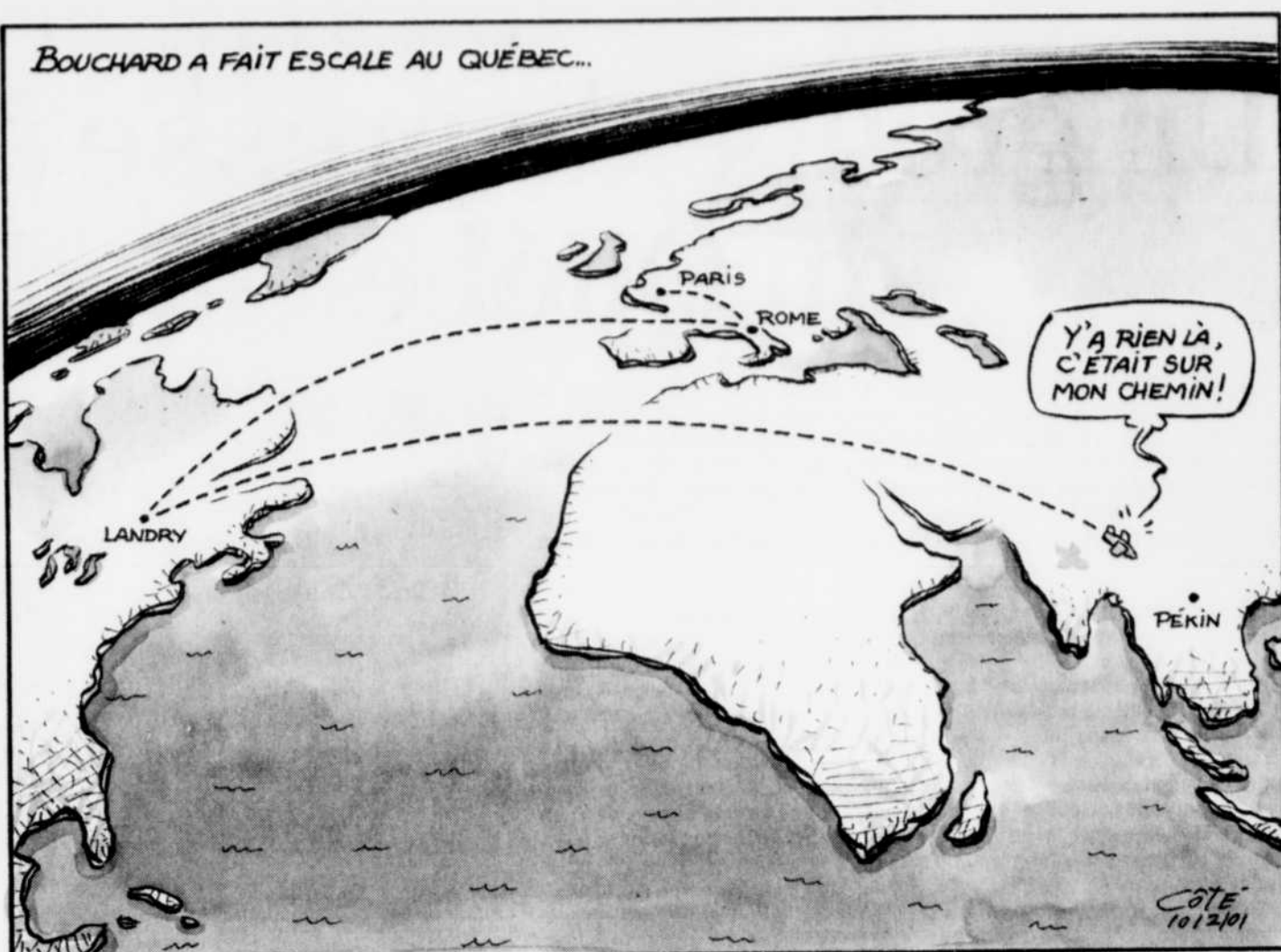
Si le ministre Paul Bégin pensait rassurer la population en livrant un chèque de 150 000 \$ pour aider la municipalité de Shannon à prendre des dispositions spéciales en attendant de se doter d'un réseau d'aqueduc d'ici 18 mois, il a raté son coup. Les gens n'acceptent pas d'avoir été ainsi gardés dans l'ignorance.

Le cas de Shannon sensibilisera sans doute les propriétaires de puits artésiens ou de surface de la pertinence de faire effectuer des analyses d'eau, comme le propose le ministre de l'Environnement dans son projet de règlement sur l'eau potable. Notons toutefois que le TCE ne fait pas partie des principales substances à déceler.

De plus, à moins que M. Bégin ne modifie son projet, les citoyens ne seront guère mieux informés du contenu des puits de leurs voisins. Le ministère aura en main les résultats des tests effectués chaque année chez les particuliers, mais ces derniers n'auront cependant pas accès à ces données ni au ministère ni dans leur municipalité.

Il pourra donc s'écouler quelque temps, voire des années, avant que des citoyens réalisent que la contamination de l'eau est généralisée et que sa source est commune, soit à cause d'activités agricoles ou industrielles. Les citoyens seraient sans doute plus enclins à faire analyser leur eau s'ils avaient l'assurance que toute information pertinente sera utilisée pour prévenir des situations comme celle de Shannon.

BOUCHARD A FAIT ESCALE AU QUÉBEC...



CHRONIQUE POLITIQUE

Suite au prochain épisode

fidèle à sa réputation de fin négociateur, le premier ministre Bouchard aura donc réussi une dernière fois à remettre le couvercle sur la marmite.

Officiellement, la crise est terminée. Tous les engagements à l'endroit du réseau de l'éducation seront tenus. Jusqu'à nouvel ordre, François Legault demeure ministre de l'Éducation et il dit maintenant avoir pleine confiance en Bernard Landry. Bref, tout-le-monde-il-est-beau, tout-le-monde-il-est-gentil.

Quand les crédits seront déposés à l'Assemblée nationale, quelque part à la fin de mars, il sera totalement impossible de savoir si la rencontre d'hier a changé quoi que ce soit aux chiffres qui avaient provoqué la sortie de M. Legault.

Il se réjouit d'avoir obtenu l'assurance de disposer de l'enveloppe nécessaire au respect des contrats de performance conclus avec les universités, qu'il était le seul au gouvernement à remettre en question, mais il s'est bien gardé de préciser si elle avait été augmentée. Quand on parle d'« aménagements budgétaires », cela signifie simplement une nouvelle répartition des coupes.

S'il n'y a rien de changé, on se demande bien pourquoi M. Legault a fait autant de tapage depuis une semaine. De deux choses l'une : ou bien il n'avait pas bien compris, ou bien il a accepté hier ce qu'il jugeait totalement inacceptable 24 heures plus tôt.

Il faudra attendre encore quelques semaines, quand Bernard Landry formera son propre cabinet, pour mesurer les conséquences des événements des derniers jours sur la carrière politique de M. Legault. Comme on dit : suite au prochain épisode.

Le ministre de l'Éducation semble être un homme qui aime vivre dangereusement. Pour avoir trahi Pauline Marois durant la course à la succession de M. Bouchard, il s'est fait une ennemie aussi mortelle que puissante.

Il peut être certain que Bernard Landry



Michel David

MDavid@lesoleil.com

La dernière chose à faire était de transformer le ministre en martyr de la cause étudiante

n'oubliera pas non plus qu'il a défié son autorité de futur premier ministre et douté publiquement de sa parole, quand il assurait que son gouvernement tiendrait les engagements qui ont été pris au sommet de la jeunesse.

M. Landry aura pris bonne note que M. Legault n'a présenté aucune excuse pour avoir sciemment violé la règle de la solidarité ministérielle. Au contraire, il assure ne rien regretter. On verra bien le mois prochain.



François Legault

l'abri d'un mot de trop. Jeudi, à Sept-Îles, il ne semblait avoir rien de très aimable à dire de son collègue.

S'il s'était présenté devant les journalis-

tes en compagnie de MM. Bouchard et Legault, il aurait également donné l'impression de prendre une part de responsabilité dans la crise des derniers jours et de reconnaître que le premier ministre avait arbitré entre deux coupables.

D'ailleurs, il est bien possible que les intervenants du réseau de l'éducation, qui s'étaient rangés en bloc derrière M. Legault, réalisent qu'ils ont fait les frais de cette réconciliation et se retournent maintenant contre lui.

Cela dit, M. Landry devra quand même faire preuve de retenue. Peu importe ses sentiments personnels à l'endroit de M. Legault, la relève n'est pas à ce point abondante au PQ qu'il puisse se permettre de l'exclure brutalement du cabinet.

Parmi ses collègues, le ministre de l'Éducation a perdu beaucoup de crédit, mais son image demeure plutôt bonne dans la population, qui n'a rien à faire des chicanes de famille péquistes. Et puis, Bernard Landry n'a pas que des admirateurs au Québec.

De son côté, M. Legault aurait intérêt à tirer les leçons de cette expérience. En tout respect, bien entendu, ce n'est pas parce qu'on défend une noble cause qu'il faut foncer tête première contre le mur. C'est bien beau de rejeter la rectitude politique, mais en quoi sa sortie a-t-elle fait progresser les intérêts du réseau de l'éducation?

En novembre 1999, il avait fait un bilan mitigé de sa première année en politique. « Je pense sérieusement qu'on devrait regarder de nouvelles façons de faire de la politique », disait-il.

Il n'est pas le premier homme d'affaires à trouver difficile le passage à la vie politique. Des trois recrues « économiques » dont Jacques Parizeau a fait des ministres en 1994, Jean Campeau, Daniel Paillé et Richard le Hir, aucun n'est demeuré au gouvernement plus de 16 mois.

Les « vedettes » libérales des années 80 n'avaient pas fait beaucoup mieux. Pierre MacDonald et Pierre Gobeil, qui se voyaient premier ministre l'un et l'autre, ont quitté la politique après un seul mandat qui les a profondément déçus.

Si M. Legault pense réellement qu'il va inventer une nouvelle façon de faire de la politique, il risque de ne pas rester tellement plus longtemps.

L'OSQ ne pouvait plus soutenir Musiques au présent

Yoav Talmi

Directeur musical de l'Orchestre symphonique de Québec

(Réponse à M^{me} Genest, à M. LeBlanc et aux signataires de l'article « L'OSQ doit ranimer le festival Musiques au présent », paru dans LE SOLEIL du 8 février)

L'initiative de votre lettre, parue dans le journal LE SOLEIL du jeudi 8 février et dans Internet, est très positive. Elle témoigne de votre intérêt pour la musique contemporaine et de votre désir de l'entendre ici à Québec.

Si plus de gens pensaient comme vous, le festival Musiques au présent existerait encore aujourd'hui et nous serions tous très heureux!

Puisque votre lettre m'était adressée, je me permets d'ajouter un commentaire personnel : étant moi-même compositeur, la musique contemporaine est essentielle à mon bien-être. Je vous assure que depuis mon arrivée à Québec comme directeur musical de l'OSQ, j'ai travaillé très fort avec les musiciens et les administrateurs pour que ce festival soit un véritable succès.

Mais malgré nos efforts et en dépit de la direction artistique très innovatrice de Denys Bouliane et de Walter Boudreau, le festival a décliné d'année en année. En tant qu'organisme modeste avec des moyens financiers relativement limités, nous ne pouvions tout simplement plus soutenir un tel événement.

Au cours des trois années d'existence

du Festival, nous avons connu des pertes considérables et une baisse constante du public. Lors de la première édition en 1998, 1063 billets ont été vendus. En 1999, ce nombre baissait à 489 billets et, en 2000, à 216. Aucun orchestre au monde ne peut soutenir un festival de musique contemporaine avec une vente de 216 billets!

Cette baisse de clientèle nous a forcés à constater que la réponse du public n'était pas à la hauteur de nos attentes. Pour créer l'engouement nécessaire à la poursuite du festival et attirer un public plus vaste, il nous aurait fallu hausser son statut en invitant des artistes de calibre international et créer un événement « incontournable », afin d'offrir au public ce qu'il pouvait difficilement voir et entendre ailleurs. Or, cette

orientation aurait exigé des ressources tant financières que matérielles, que nous n'avions point.

Tout le monde à l'Orchestre symphonique de Québec croit en la nécessité de véhiculer la musique de notre temps. Mais, en tant qu'organisme, nous devons agir de manière responsable et évaluer nos activités en fonction de nos moyens. Ainsi, prendre les décisions qui s'imposent peut s'avérer une tâche douloureuse, comme ce fut le cas avec le festival Musiques au présent.

Nous sommes arrivés au constat que dans son état actuel, l'Orchestre symphonique de Québec ne pouvait plus soutenir un tel événement.

Soyez certains que nous sommes loin d'abandonner la musique contemporaine! Nous cherchons plutôt d'au-

tres moyens pour véhiculer cette musique et ce, au cours de notre saison régulière et dans le cadre d'un événement spécial. Nous espérons que ces activités pourront attirer un plus vaste auditoire.

Je souhaite cependant que votre lettre donne naissance à un débat au sein de la société québécoise sur les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour encourager la diffusion de la musique contemporaine. L'OSQ souhaite participer à un tel débat mais ne peut le faire seul! Si plusieurs personnes appuient votre pétition, cela témoigne de la vitalité et du vif désir des Québécois de supporter la présentation de cette musique. Nous tous — les compositeurs, les musiciens et le public — nous ne nous en porterons que mieux.

OPINIONS

MÉMOIRE DE GESCA

Un groupe de presse à la mesure du Québec moderne

Nous publions dans cette page un résumé du mémoire que Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse* ainsi que président de Gesca, présentera à la commission parlementaire chargée d'étudier la problématique de la concentration des entreprises de presse au nom de cette société de portefeuille qui regroupe sept quotidiens québécois, dont *La Presse* et *Le Soleil*. Nous publions également lundi dans nos pages Opinions d'importants extraits du mémoire présenté à la commission par le Syndicat de la rédaction du *Soleil*.

Le projet de Gesca consiste essentiellement à créer un groupe de presse, c'est-à-dire à réunir dans un même ensemble plusieurs quotidiens qui bénéficieront d'économies d'échelle et de la mise en commun de ressources matérielles, financières et intellectuelles.

Bien qu'il s'agisse du premier véritable groupe de presse à se former dans le territoire québécois, cette forme de structure n'a rien de nouveau dans la presse écrite. Cette approche a au contraire été éprouvée depuis des décennies, et le groupe de presse constitue le mode d'organisation de l'information quotidienne dominant au Canada anglais, aux États-Unis et dans la plupart des pays européens.

Ainsi, même si nos projets ont été guidés par la nécessité d'adapter nos structures aux bouleversements du monde des communications, tels que la convergence, la stratégie que nous avons choisie constitue une approche classique qui s'inscrit dans les traditions bien établies du monde de l'information.

Gesca possède maintenant sept quotidiens francophones au Québec, ce qui lui permet de mieux couvrir le territoire québécois et d'atteindre la masse critique favorisant la création d'un véritable groupe de presse.

LA RÉALITÉ DE LA CONVERGENCE

Le développement accéléré des technologies et des réseaux de distribution conduit, à travers le monde, les entreprises de communication à redéfinir leur territoire, à élargir leur champ d'action et à exploiter les occasions d'affaires liées au phénomène de la convergence.

L'industrie canadienne des communications n'échappe pas à cette réalité. Au total, près de 27 milliards de dollars ont été consacrés au cours de l'année 2000, au Canada, à la mise en place de stratégies d'acquisitions dans le seul secteur des communications et des médias.

En proportion, l'investissement de Gesca fait figure de goutte d'eau dans cette mer de milliards qui a contribué à modifier considérablement les structures de l'industrie canadienne des communications.

Un nombre considérable de médias ont pignon sur rue au Québec, où l'on trouve sept chaînes de télévision conventionnelles, 21 canaux spécialisés et payants, 177 stations de radio, 13 quotidiens, 274 hebdomadaires et 530 périodiques sans compter les innombrables sites Internet.

À tout cela s'ajoutent de solides réseaux de distribution qui donnent accès à un nombre impressionnant de chaînes de télévision, de sites Web, de magazines spécialisés et de publications internationales. De plus, la nu-

mérisation de l'information et l'accroissement fulgurant des capacités de la bande passante contribueront à une croissance encore plus accélérée de l'offre média au cours des prochaines années.

La concentration de la propriété d'une partie de la presse écrite ne représente pas un réel danger dans un marché où les consommateurs ont accès à des sources d'information de plus en plus variées et nombreuses.

Dans un tel contexte, force est de constater que les critères conventionnels pour mesurer les niveaux de concentration et de concurrence sont dépassés et devraient désormais prendre en compte les particularités de chaque marché.

C'est pourquoi, dans un marché qui possède la particularité d'être francophone et dont les limites sont moins extensibles qu'ailleurs en Amérique, l'accroissement du lectorat des quotidiens peut représenter un véritable défi.

À l'échelle des pays développés, le Canada présente un des plus faibles taux de tirage des quotidiens *per capita*, soit 159 par 1000 habitants. À titre de comparaison, les taux sont de 593 par 1000 en Norvège, de 455 en Finlande, de 332 pour le Royaume-Uni, de 311 en Allemagne, et de 212 pour nos voisins américains.

Gesca doit donc composer avec un environnement qui ne se compare à aucun autre et qui comporte trois éléments fondamentaux, soit un marché francophone limité, un faible taux de lectorat et une abondance des sources d'information.

Des engagements : maintenir le caractère original de chacun de nos quotidiens; reconnaître et favoriser l'indépendance des salles de rédaction; investir dans des contenus de qualité et fournir au Conseil de presse du Québec les moyens de mieux remplir sa mission

Les quotidiens de Gesca occupent une place bien définie dans chacun de leur territoire, et le chevauchement, à toutes fins utiles, est presque inexistant. Dans un communiqué, le Bureau de la concurrence arrivait à la conclusion que la transaction ne soulevait aucun problème au chapitre de la concurrence dans les marchés publicitaires pas plus que dans le domaine de la convergence des médias.

Dans l'analyse des mouvements de propriété, il importe donc de considérer que le Québec se classe à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes pour la part de tirage des quoti-



Guy Crevier présentera le mémoire de Gesca à la commission parlementaire.

diens détenue par un même éditeur. Au total, Gesca détient une part de marché de 44 % du tirage total des quotidiens distribués au Québec. Les éditeurs principaux de chacune des provinces, sauf l'Ontario, détiennent une part largement majoritaire du tirage des quotidiens, comme l'indique le tableau ci-contre.

Dans le développement de ses stratégies, Gesca doit tenir compte de l'environnement dans lequel ses quotidiens évoluent. Le fait que des quotidiens d'un même groupe de presse soient présents dans les marchés de Québec et de Montréal n'est pas un phénomène nouveau. *Le Journal de Québec* et *Le Journal de Montréal* évoluent au sein d'un même groupe depuis 33 ans.

L'histoire récente démontre également qu'au Québec, le phénomène de la convergence se manifeste de manière significative. Pour illustrer ce fait, rappelons que *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* évoluent au sein d'un groupe engagé dans des activités de radiodiffusion, d'Internet, de nouveaux médias, de publication, d'impression, de distribution, de vente au détail de produits culturels et bientôt, si le CRTC l'autorise, dans des activités accrues de télédiffusion et de télé-distribution. Un tel niveau d'intégration a été rendu possible grâce à l'appui de la Caisse de dépôt et placement du Québec dont le mandat relève de l'Assemblée nationale.

UNE MASSE CRITIQUE NÉCESSAIRE

Il faut bien comprendre la structure des quotidiens de Gesca pour éclairer le débat sur les impacts de la concentration. Cette structure comprend : un quotidien présent dans un marché classé primaire par les annonceurs nationaux (*La Presse*); un quotidien présent dans un marché classé secondaire par les annonceurs nationaux (*Le Soleil*); cinq quotidiens régionaux, soit, par ordre d'importance de tirage : *Le Nouvelliste*, *Le Droit*, *La Tribune*, *Le Quotidien* et *La Voix de l'Est*.

La Presse et *Le Soleil* cheminent dans des marchés suffisamment importants pour être en mesure de soutenir, au sein d'un même groupe de presse, une stratégie dite de « journaux nationaux ». Il s'agit de journaux aptes à offrir une couverture complète de l'actualité, à consacrer une place importante à l'analyse et à la diversité d'opinions, à promouvoir la réalisation de dossiers et de séries ainsi qu'à faire appel à un bassin de correspondants à l'étranger.

Il est d'ailleurs à noter qu'en Amérique du Nord la presque totalité des quotidiens dont le tirage est comparable à celui de *La Presse* et du *Soleil* évoluent au sein de groupes de presse où l'on trouve d'autres journaux de taille comparable.

Pour leur part, nos cinq autres quotidiens jouent un rôle primordial dans leur région respective. Ils répondent aux besoins de leur marché et partagent également des objectifs de qualité, de diversité et d'indépendance.

La stratégie d'acquisition des quotidiens d'UniMédia vise essentiellement à financer le développement d'une presse de qualité et à maintenir un réseau dynamique de quotidiens régionaux de langue française.

On ne saurait rappeler assez l'importance du rôle d'une bonne santé financière et de l'accès à des capitaux pour le maintien et le développement d'une presse de qualité.

D'ailleurs, une des recherches les

plus intensives menées à ce chapitre aux États-Unis sur une période de 12 ans par le professeur David Demers, directeur général du Center for Global Media Studies, de l'université de l'État de Washington, démontre que les groupes de presse de grande taille accordent une importance plus grande à la qualité du produit et de l'information, possèdent des structures et des mécanismes de décision complexes dont la responsabilité est assumée par des gestionnaires et par des professionnels de l'information, présentent en raison de leur solidité financière une

plus grande indépendance vis-à-vis des groupes de pression de toute nature, disposent de meilleurs moyens pour innover, offrir des contenus diversifiés et de qualité.

Aucune loi, aucun règlement, aucune politique ne peut mieux garantir la qualité de l'information que la volonté et la capacité financière d'un groupe de presse à promouvoir une stratégie de qualité. C'est là que réside la meilleure garantie d'une presse libre et diversifiée.

UNE EXPERTISE UNIQUE

Gesca consacre annuellement 48 millions de dollars au fonctionnement de ses salles de rédaction. Notre volonté de privilégier un modèle de fonctionnement en groupe de presse n'a pas pour objectif de réaliser des économies au chapitre de la cueillette d'information mais d'adopter un modèle d'organisation du travail qui favorise l'accroissement de la qualité de chacun de nos quotidiens. C'est pourquoi, si des économies au niveau des salles de nouvelles venaient qu'à être réalisées, grâce au mode de fonctionnement en groupe de presse, la totalité de ces économies seraient réinvesties dans l'amélioration des contenus.

Il s'agit d'un engagement formel à l'endroit des salles de nouvelles, engagement propre à doter nos équipes rédactionnelles de meilleurs outils afin qu'elles puissent produire une information plus complète et encore de meilleure qualité.

« Le Soleil » et « La Presse » sont aptes à offrir une couverture complète de l'actualité, à consacrer une place importante à l'analyse et à la diversité d'opinions

Au cours des 30 dernières années, Gesca a développé une expertise unique dans l'édition de journaux au sein de quatre quotidiens de langue française : *La Presse* (Montréal), *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), *La Tribune* (Sherbrooke) et *La Voix de l'Est* (Granby).

Malgré une baisse marquée de la rentabilité des journaux régionaux, au cours des 10 dernières années, aucune réduction de personnel n'est venue affecter le fonctionnement des salles de rédaction de la plupart de nos quotidiens. L'effectif de la salle de rédaction de *La Presse* a connu une augmentation malgré une réduction importante de personnel dans les autres secteurs de l'entreprise.

En région, ce sont dans les salles de rédaction des quotidiens de Gesca que l'on trouve les effectifs journalistiques les plus nombreux.

Les quotidiens de Gesca se démarquent par les ressources importantes allouées à ses équipes rédactionnelles

et par l'importance accordée à sa politique éditoriale qui vise essentiellement à promouvoir en qualité et en grand nombre des pages d'opinions, des pages de lettres aux lecteurs, des chroniques et des analyses ainsi que la publication de séries et de dossiers sur des enjeux de société. Les quotidiens de Gesca se distinguent également par un nombre supérieur de collaborateurs spécialisés et de correspondants à l'étranger.

DES RÈGLES CLAIRES

En matière d'information, les pratiques et le passé parlent plus que toute autre chose. C'est pourquoi Gesca est fière d'affirmer qu'elle a toujours respecté, dès ses premiers pas dans la presse écrite, l'indépendance des salles de rédaction et le caractère original de chacun de ses journaux. Cette attitude et cette culture d'entreprise expliquent sûrement pourquoi l'annonce de la transaction a été accueillie avec soulagement par la très grande majorité des journalistes des salles de nouvelles des quotidiens d'UniMédia.

Les quotidiens *La Presse*, *Le Nouvelliste* et *La Tribune* possèdent des règles internes bien établies concernant la circulation de l'information entre les quotidiens. Des règles similaires existent entre *Le Soleil*, *Le Droit* et *Le Quotidien*.

La direction de l'information de chaque quotidien a le contrôle absolu de son contenu. Ainsi, elle choisit à son gré de publier ou non une série ou un sondage, au même titre qu'elle est libre de reprendre les dépêches de la Presse canadienne qu'elle juge pertinentes.

Gesca est aussi sensible aux appels répétés du Conseil de presse sur le peu de moyens dont il dispose pour s'acquitter d'une mission exigeante et essentielle. Notre entreprise est d'ores et déjà prête à participer au renforcement des moyens de cet organisme, incluant un financement adéquat pour permettre l'analyse accélérée des plaintes. De plus, il nous paraît indispensable que l'ensemble des quotidiens du Québec contribue au financement et à la vitalité du Conseil de presse.

Possédant désormais un réseau de sept quotidiens, Gesca a mis en branle un processus de réflexion afin de revoir et de mettre à jour ses politiques d'information. Cet exercice conduira à un énoncé de principe portant sur notre engagement à remplir notre mission d'informer en valorisant une information de qualité ainsi que l'expression de la diversité. La publication de cet énoncé constituera en fait un engagement formel envers nos lecteurs, premiers juges de la qualité et de la rigueur de l'information.

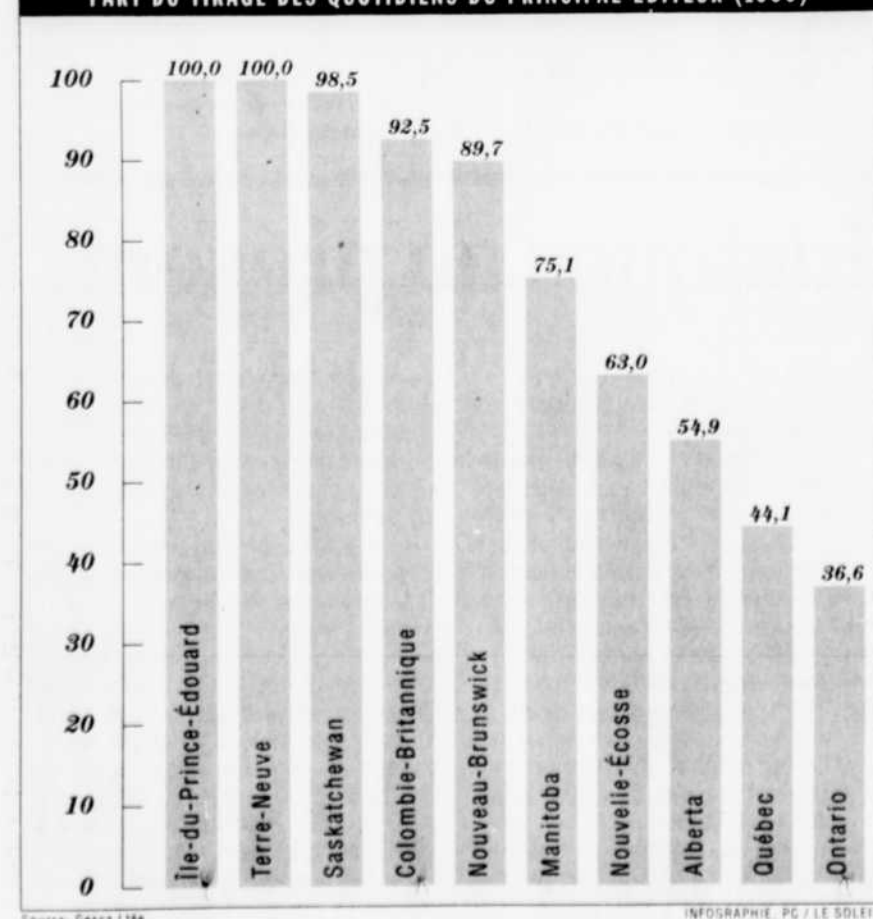
Une entreprise de presse comme Gesca doit disposer des moyens pour assurer sa croissance en atteignant la masse critique nécessaire au maintien de ses objectifs de qualité. En procédant à l'acquisition de nouvelles entreprises proches de la culture et de l'expertise qu'elle possède déjà, Gesca renforce la capacité et les moyens de chacun de ses quotidiens de produire des journaux de qualité et de défendre dans leur marché respectif la langue et la culture qui nous sont communes.

L'atteinte des objectifs de qualité que nous nous sommes fixés suppose également que nous prenions des engagements envers nos employés et nos lecteurs. Certains de ces engagements font partie de notre tradition et des principes sur lesquels repose notre mission d'informer. Et, d'autres visent à répondre au nouveau contexte dans lequel notre entreprise se trouve aujourd'hui.

Ces engagements sont : maintenir le caractère original de chacun de nos quotidiens; reconnaître et favoriser l'indépendance des directions de l'information et des salles de rédaction; respecter les pratiques journalistiques; encourager et promouvoir la diversité d'opinions; actualiser les politiques d'information de nos quotidiens; investir dans des contenus de qualité; soutenir la Presse canadienne; et enfin, fournir au Conseil de presse du Québec les moyens de mieux remplir sa mission.

À une époque où les paramètres d'analyse de la concentration ont radicalement changé, notre vision repose sur une presse quotidienne francophone forte, libre et indépendante. C'est l'ambition que nous entretenons pour chacun de nos quotidiens, et nous avons la certitude que c'est une ambition que le lecteur d'aujourd'hui partage avec nous.

PART DU TIRAGE DES QUOTIDIENS DU PRINCIPAL ÉDITEUR (1999)



LE QUÉBEC LE CANADA



Le pacifiste José Bové manifeste, reçoit des coups, comme en témoigne ce cliché récent saisi à Lille, en France.

«L'effet Bové» et le Sommet des Amériques

Le gouvernement québécois craint pour son image et pour le coût de la sécurité

OTTAWA — José Bové s'amène en ville. Mais quel José Bové?

L'automne dernier, M. Bové circulait tout à fait calmement à Montréal et à Québec, invité par le Salon du livre dans le premier cas et par deux lieux de haut savoir dans le second, soit la Chaire Unesco-Développement durable et l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval.

Discourant des effets négatifs de la mondialisation sur l'agriculture et sur les droits de la personne, entre autres, et assurant la promotion de son livre *Le monde n'est pas une marchandise*, M. Bové a attiré les foules. Personne ne s'intéressait à ses démêlés avec la justice, le pays lui était ouvert.

Conscient de la bonne affaire, son éditeur, La Découverte, tenait même à le voir au Salon du livre de Québec, du 10 au 15 avril, en tant que tête d'affiche de son kiosque, sinon de l'ensemble même du SLQ, mais M. Bové a refusé cette invitation, cette semaine. Son emploi du temps comme porte-parole international de la Confédération paysanne française lui permet une, mais pas deux visites au Québec le même mois.

La semaine dernière, pourtant, l'annonce de la visite du même José Bové au contre-Sommet des Amériques, en avril prochain, soulevait à la fois la colère et la panique dans la capitale nationale du Québec.

Le gouvernement québécois craint pour son image, et aussi son ardoise pour les frais de sécurité. L'immigration fédérale, elle, filtrera les frontières tout comme s'il s'agissait d'un congrès de motards.

Car M. Bové, tout en se décrivant pacifiste, émule de Ghandi, même, ne craint pas l'action directe. Sa spécialité: la destruction de plants transgéniques, que ce soit en France, où il subissait un autre procès cette semaine, au Brésil, en Inde ou en Grande-Bretagne.

Son hôte à l'Université Laval, le professeur Guy Debailleul, serait surpris «que M. Bové s'associe aux fractions qui rechercheraient le plus les incidents», au Sommet de Québec. «D'autant plus qu'en avril, il y a fort peu de champs de colza transgénique à détruire au Québec», ironise celui qui enseigne à la faculté des sciences de la culture et de l'alimentation.

«Il cultive plutôt avec un certain succès les actions symboliques, qui s'inscrivent dans un débat comme sur les OGM», dit M. Debailleul en entrevue. Ce dernier ne perçoit pas du tout M. Bové comme un casseur ou un anarchiste, même s'il se trouve souvent sur la ligne de front.

«Il est conscient, dit-il, qu'il y a un risque que des actions violentes ne soient pas comprises, et c'est pour cela qu'il choisit des actions plus symboliques. Puis, il a une certaine propension à jouer devant les médias», constate le professeur.

En France, il a connu la gloire participant au démontage d'un restaurant McDonald's en guise de protestation contre la *malbouffe*, et a écoppé trois mois de prison pour son fait d'armes.

En corollaire à ces actions: un discours axé à la fois sur le pacifisme et sur la désobéissance civile, ce qui lui vaut régulièrement les manchettes. Il manifeste, reçoit des coups, fréquente les paniers à salade.

Lui-même réfute toute responsabilité des difficultés qui entourent ses visites. «La psychose (à Québec) est organisée par les pouvoirs publics, avec leur construction de mur et leur prison vidée pour accueillir les manifestants», dit-il lors d'une brève entrevue téléphonique au SOLEIL.

Informé de la commotion que provoque l'annonce de sa visite, il réplique simplement: «Ah, bon!» Avant de s'offrir un bel éclat de rire. «Mais ce n'est pas moi qui ai fait construire un mur ou vider la prison», lance-t-il.

Va-t-il manifester à Québec comme il le fait ailleurs? «Je n'ai pas encore le programme exact et je fais confiance aux organisateurs du contre-Sommet», dit M. Bové. Ce dernier

se présente à Québec pour «combattre la volonté des États-Unis d'avancer en force pour faire passer cette vaste zone de libre-échange avant les autres accords internationaux», dit-il.

«Ils veulent mettre l'ensemble des pays devant un fait accompli et créer ainsi une situation irréversible au niveau international», ajoute le leader syndical partisan d'une «agriculture paysanne». «Les autres pays des Amériques, selon lui, sont obligés de suivre sous peine de se faire couper les vivres» par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

L'effet Bové dépasse les normes habituelles de l'information. Les médias français portent maintenant autant attention à ses absences qu'à ses présences, tellement il est vite devenu l'étoile des rassemblements antimondialisation.

Fin stratège, le leader paysan sait aussi désarçonner. Manifestant tonitruant aux portes du Forum économique de Davaos de janvier 2000, tout juste après sa fracassante entrée sur la scène médiatique internationale au Sommet de l'OMC de Seattle, il a obtenu de ce fait une invitation pour le Davaos de cette année.

Mais plutôt que de s'y rendre, M. Bové a choisi de s'envoler vers le Brésil, au Forum social mondial de Porto Alegre.

Mais Davaos ou Porto Alegre, peu lui importe: il a pris la vedette de manière spectaculaire, se méritant même un ordre de déportation, par la suite rescindé, du gouvernement de Brasília.

Sa faute: il a participé à une opération du Mouvement des Sans Terre destinée à détruire une plantation expérimentale de soja génétiquement modifié appartenant à la multinationale Monsanto.

Le gouvernement local, «de gauche», se réjouit de se retrouver «sur la *mappe*» grâce à la présence de M. Bové «qui nous aide à rompre l'isolement de notre État», a dit un ministre.

Québec, de toute évidence, ne partage pas cette jovialité!



Bové affirme: «La psychose (à Québec) est organisée par les pouvoirs publics, avec leur construction de mur et leur prison vidée pour accueillir les manifestants.»

AFFAIRE DAVE HILTON

Le procès continue

La juge rejette la requête de la défense, qui réclamait l'arrêt des procédures

ROLLANDE PARENT

Presse canadienne

■ MONTRÉAL (PC) — Le procès pour agressions sexuelles sur deux mineures du boxeur Dave Hilton a pu reprendre de plus belle, hier, la juge Rolande Matte estimant que l'arrêt des procédures ne s'imposait pas, comme le soutenait l'avocat du boxeur.

M^{re} Paul Skolnik a cependant obtenu de réinterroger, par vidéo, la mère des deux mineures au cours des prochains jours au sujet de cette conversation qu'elle a eue avec Jimmy Hilton, le frère de l'accusé, à la cafétéria du palais de justice, le 26 janvier.

Selon une policière, la mère aurait dit à Jimmy que Dave Hilton ne lui avait pas donné le choix et qu'il aurait dû s'entendre avec la Couronne et plaider coupable. Toujours selon ce témoin, Jimmy pleurait quand il a répliqué que son frère n'avait pas toute sa tête.

La juge Matte, de la Cour du Québec, a reconnu que la Couronne avait bel et bien divulgué à la défense l'information voulant que ce contact avait eu lieu. Même si elle considère que M^{re} Hélène Di Salvo aurait pu en dire davantage, elle croit qu'il appartenait à l'avocat de Hilton de se montrer plus curieux.

La juge a dit avoir également pris en compte le fait que Jimmy Hilton n'est pas un témoin crucial pour établir la culpabilité ou l'innocence de l'accusé pour des agressions sexuelles à répétition qui auraient duré trois ans, à compter de 1995.

Par ailleurs, un ami ontarien de l'accusé, Johnny Watson, ainsi que le frère de l'accusé, Matthew, un ex-boxeur qui a aussi été champion du monde, sont venus témoigner en faveur de Dave Hilton. À un moment donné, le témoignage du premier était tellement confus et non crédible que la juge Matte a cessé de prendre des notes.

Il a expliqué avoir passé quelques semaines avec Hilton, en 1997, à Guelph, en Ontario, alors que l'aînée des victimes alléguées se trouvait là également. Au départ, il n'était pas certain que c'était en 1997, a-t-il dit, mais sa femme lui a rafraîchi la mémoire.

Il a toutefois juré que la mineure ne couchait pas dans la roulotte où lui et Dave couchaient, mais ailleurs, laissant croire par là que rien d'inapproprié avait pu se passer entre Dave et la mineure en question.

Mis à part cette affirmation, Johnny Watson a affiché une mémoire défaillante. Il a reconnu qu'il buvait énormément, généralement jusqu'à la fermeture des bars à l'époque où Dave Hilton travaillait avec lui à Guelph,



Les Hilton père et fils au palais de justice de Montréal, hier.

en Ontario. Encore jeudi, à Montréal, il a bu jusqu'à 2 h 30 ou 3 h du matin, a-t-il dit.

Quant à Matthew Hilton, il a d'abord affirmé qu'il allait souvent chez Dave pour des périodes de deux à trois semaines par mois quand celui-ci vivait à Laval. Quelques minutes plus tard, il

a nié avoir dit ça. L'écoute de l'enregistrement de son témoignage a permis de remettre les pendules à l'heure.

À la sortie de la salle d'audiences, M^{re} Skolnik a fait ce commentaire lorsqu'interrogé sur ces témoignages: «Les gens qui gravitent au-

tour de mon client ne sont pas des gestionnaires de banque, des architectes ou autres professionnels. Ce sont des gens qui boivent et qui ne cessent de lorsqu'ils sont complètement ivres.

«C'est son entourage et c'est le genre de gens que mon client fréquente et c'est avec eux que je dois travailler.

«Nous allons faire tout notre possible», a-t-il ajouté.

Le procès reprendra lundi, se poursuivra mardi, puis vraisemblablement relâche jusqu'au lundi suivant.

M^{re} Skolnik:
«Nous allons faire notre possible»

VACHE FOLLE

Le Canada a importé des produits suspects

Des documents britanniques ciblent de la viande et des engrais

DENNIS BUECKERT

Presse canadienne

OTTAWA — Le Canada a importé 125 000 kilos de viande et d'engrais britanniques, durant les années 90, même s'il était pointé du doigt comme cause possible de la «maladie de la vache folle», révèlent des documents britanniques.

Ces chiffres, provenant du service des douanes du Royaume-Uni, contredisent les propos tenus par le ministre canadien de l'Agriculture, Lyle Vanelief, qui a nié de façon catégorique que le Canada ait importé de l'engrais de pays de l'Union européenne.

«Jamais, a lancé M. Vanelief à l'extérieur des Communes, hier Le Canada n'a importé ni viande ni engrais de l'Union européenne.»

La semaine dernière, le quotidien *Sunday Times*, de Londres, rapportait que la compagnie britannique

Prosper de Mulder avait exporté des produits possiblement contaminés dans 70 pays, incluant le Canada.

Les données du gouvernement britannique indiquent que le Canada a reçu 30 000 kg de viande et d'engrais en 1993, 22 000 kg en 1994, 31 000 kg en 1995 et 42 000 kg en 1996.

Dans une mise en garde lancée la semaine dernière à travers le monde, l'ONU a fait savoir que plus de 100 pays avaient importé de la viande et de l'engrais européens depuis 1986. Tous ces pays sont exposés à un certain risque, a précisé l'ONU.

Les responsables fédéraux ont cité le rapport des Nations unies parmi les facteurs les ayant incités à interdire toute importation de bœuf en provenance du Brésil.

Selon ce document, il est «peu probable» que les troupeaux canadiens et américains soient atteints de la maladie de la vache folle, «mais cela ne peut être écarté».

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Un projet maintenu en vie artificiellement?

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC — L'initiative gouvernementale d'émettre une carte nationale d'identité pour les Québécois qui en feraient la demande bat de l'aile. C'est à se demander si le gouvernement ne s'apprête pas à réserver un enterrement de première classe à cette mesure qui avait même fait l'objet d'un dépôt de projet de loi à l'Assemblée nationale il y a moins d'un an.

En effet, le 3 mai 2000, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration de l'époque, Robert Perreault, présentait au parlement le projet de loi 113, *Loi instituant la carte nationale d'identité*. Dans le communiqué de presse remis aux journalistes ce jour-là, il était pourtant écrit noir sur blanc que «les premières cartes nationales d'identité pourront être émises dès le début de l'année 2001».

Or, personne n'a encore vu l'ombre du début d'un semblant de carte nationale d'identité. Le projet de loi n'a jamais été adopté et il n'a même pas fait l'objet de travaux en commission parlementaire.

Au cabinet du nouveau ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Sylvain Simard, personne ne veut confirmer que le projet de loi 113 va mourir de sa belle mort au feuillet de l'Assemblée nationale.

«Le projet de loi est toujours en discussion», a indiqué au SOLEIL un porte-parole du ministre. «Il a été déposé à l'Assemblée nationale et ça s'arrête là pour le moment», a-t-elle ajouté en refusant de dire si les autorités ministérielles allaient le retirer de la circulation comme l'ont déjà demandé des militants péquistes de Montréal — Ville-Marie qui veulent que le gouvernement aille de l'avant avec une carte d'identification de l'électeur.

Au moment du dépôt du projet de loi, le prédécesseur de Sylvain Simard était pourtant convaincu de l'utilité d'une carte «neutre» et «facultative», c'est-à-dire d'un moyen d'identité qui n'est pas lié à des banques de données et qui n'est pas imposé à tous les Québécois. Robert Perreault faisait même état d'un sondage démontrant que 84 % des Québécois étaient favora-



Le 3 mai 2000, le ministre Robert Perreault présentait le projet de loi 113.

bles à l'émission d'une telle carte d'identité qui leur permettrait de s'identifier sans devoir recourir à leur permis de conduire (pour ceux qui en détiennent un) ou à leurs cartes d'assurance-maladie ou d'assurance sociale, des pièces qui ne sont pas destinées à cet usage.

CARTE D'IDENTIFICATION

Si le projet d'une carte nationale d'identité ne tient plus qu'à un fil, celui d'une carte d'identification de l'électeur continue de faire son petit bonhomme de chemin.

À la fin de la dernière session parlementaire, les députés ont unanimement décidé de demander au Directeur général des élections (DGE) d'examiner les tenants et les aboutissants de l'émission d'une telle carte qui permettrait aux électeurs de s'identifier au moment où ils vont voter. Une façon de contrer les ardeurs de ceux et celles qui aiment bien aller voter à plusieurs reprises sous de multiples identités.

Le DGE doit, entre autres, examiner la faisabilité du projet, établir les coûts et, finalement, faire des recommandations à l'Assemblée nationale. La Commission d'accès à l'information et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sont également associées à la démarche. Ce dernier organisme, dans un avis émis en octobre 2000 au ministre responsable de la réforme électorale, Guy Chevrette, estimait que la mise en place d'une carte d'identification de l'électeur pouvait constituer une «contrainte importante» à l'exercice du droit de vote.

Au cours des prochaines semaines, le DGE fera rapport au comité consultatif de l'Assemblée nationale — un comité permanent qui réunit des représentants du Parti québécois, du Parti libéral du Québec, de l'Action démocratique du Québec et du DGE — de ses premières démarches et proposera un plan de travail aux parlementaires.

Quand on veut, on peut!

La francisation des technologies de l'information dans les entreprises est d'abord une question de volonté

LIA LÉVESQUE

Presse canadienne

MONTRÉAL — La francisation des technologies de l'information est d'abord une affaire de leadership avant d'être une de technologie.

Cette impression transpire de plusieurs présentations faites hier au Colloque sur les technologies de l'information, tenu dans le cadre des États généraux sur la situation et l'avenir du français au Québec. La commission tenait son quatrième de six colloques thématiques.

Deux représentants de l'Office de la langue française, notamment Lise Fillon, conseillère en francisation des technologies de l'information et Laurent Bélisle, chef du service de la francisation des entreprises et des technologies de l'information, sont venus défendre cette idée.

Selon eux, les entreprises qui veulent vraiment franciser leur technologie y parviennent, même si cela requiert des efforts, de la recherche et même, parfois, une certaine dose de patience pour convaincre les employés réticents.

Ainsi, les 3300 entreprises qui détiennent un certificat de francisation n'utilisent pas toutes des technologies de l'information en français.

La charte prévoit qu'une entreprise certifiée doit remettre à l'Office, tous les trois ans, un rapport sur l'évolution de l'utilisation du français, rappelaient les deux représentants de l'OLF. De-

puis 1997, 2000 entreprises ont produit un tel rapport. Lorsque cela est nécessaire, un plan de redressement est requis de la part des entreprises. Il y a actuellement près de 800 plans en cours d'application dans l'ensemble du Québec, dont 80 % comportent des mesures de francisation des technologies de l'information, ont précisé les représentants de l'OLF.

INTERNET EN FRANÇAIS

De son côté, Guy Bertrand, conseiller au siège social de l'Université du Québec, a défendu une idée voulant que ce n'est pas tant le pourcentage des contenus en français dans Internet qui compte, que le fait que les Québécois consultent les sites en français et qu'ils soient «en bon français».

M. Bertrand a tracé un parallèle avec la télévision en français au Québec. «Aujourd'hui, plus des deux tiers du temps que les Québécois consacrent à la télévision va à des productions québécoises. Ce qui compte, ce n'est pas la part que prend la production télévisuelle francophone dans l'ensemble de l'offre télévisuelle mondiale, c'est plutôt l'attrait que représente la télévision québécoise pour les Québécois.»

M. Bertrand croit que les technologies de l'information et des communications présentent un potentiel insuffisamment exploré pour l'épanouissement de la langue française, non une menace pour celle-ci.

LES JEUNES ET INTERNET

Le français n'a qu'à prendre sa place

MONTRÉAL (PC) — Les adolescents québécois ne considèrent pas que la présence de l'anglais dans Internet nuit au français. Selon eux, il appartient au français d'y prendre sa place.

C'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès de 576 élèves de quatre écoles secondaires, deux à Sherbrooke et deux à Montréal, étudiants de la première à la cinquième année du secondaire, durant l'année scolaire 1999-2000.

Les résultats partiels de l'étude ont été dévoilés hier, au Colloque sur les technologies de l'information, tenu dans le cadre des États généraux sur la situation du français. Le volet québécois n'est qu'une partie d'une enquête plus large, menée en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Espagne, au Portugal. Ces résultats de l'étranger n'ont pas encore été dévoilés.

L'enquête québécoise démontre néanmoins que, pour ces jeunes, Internet «n'est pas l'enfer, mais pas le paradis» non plus, a résumé Jacques Piette, professeur au Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke.

L'enquête a révélé que 80 % des jeunes se déclaraient usagers réguliers d'Internet, signifiant

ainsi qu'ils passaient plusieurs heures dans Internet, plusieurs fois par semaine. «Les jeunes sont souvent convaincus qu'Internet recèle d'emblée la totalité des savoirs et de l'information disponibles», soulignait M. Piette, surpris.

Il se montre préoccupé par le fait que les jeunes ne semblent pas formuler de jugement critique face à l'information qu'ils lisent dans Internet. «Pour eux, la question ne se pose pas plus pour Internet que pour les autres médias, exception faite des pages personnelles, dont ils reconnaissent la nature subjective.»

«De manière unanime», dit M. Piette, les adolescents «manifestent un très grand confort» comme internautes francophones. Ils ne se sentent pas étrangers sur le Net et ne considèrent pas que la présence de l'anglais nuit au français.

Les adolescents soulignent qu'il existe déjà beaucoup de sites en français et estiment que le rayonnement augmentera. Une phrase a souvent été entendue par les chercheurs: «Le français n'a qu'à prendre la place qui lui revient», relevait M. Piette. La connaissance de l'anglais est perçue comme y étant très utile, mais non indispensable.

Les ados francophones ne se sentent pas brimés

Sélectronic

Ordinateurs personnalisés

En affaires Depuis 1978!

PENTIUM III 866MHZ
CARTE MERE SOYO 7VBA 133 MHZ
128 MEG PC-133
LECTEUR 3.5 PANASONIC
BOITIER MEDIUM TOUR 300 WATTS
MAXTOR 20.4 GO 7200 RPM
CDROM LG 52X
RIVA TNT2 32 MEG
CLAVIER, SOURIS
HAUT-PARLEUR 120 WATTS
CARTE DE SON CREATIVE ENSONIQ
MODEM GVC 56K V90
MONITEUR DAYTEK 17" .27
LINUX

THUNDERBIRD 1000MHZ
CARTE MERE ASUS A7PRO
256 MEG PC-133
LECTEUR 3.5 PANASONIC
BOITIER MEDIUM TOUR 300 WATTS
MAXTOR 30.7 GO 7200 RPM
CDROM LG 52X
GFORCE2 32 MEG
CLAVIER, SOURIS
HAUT-PARLEUR 120 WATTS
SOUND BLASTER 128 PCI
MODEM GVC 56K V90
MONITEUR SAMSUNG 750S 17" .27
LINUX

1569\$-14

1839\$-14

Prêt étudiant accepté

À titre indicatif seulement

Nouvelle administration
Nouvelle équipe
Nouveau décor

*Québec 600 Belvédère 1-888-687-4545
*St-Foy, place de la Cité 658-4535
*St-Marc des Carrières 324 Bona-Dussault (418) 268-8002

St-Jérôme, St-Janvier, Chambly, Pointe-aux-Trembles, Montréal,
St-Sauveur, St-Jean, Pointe-Claire, Laval, Longueuil

CANCER DU SEIN et SOMMEIL

Vous avez déjà reçu des traitements pour un cancer du sein et vous éprouvez certaines de ces difficultés de sommeil :

- > Vous prenez plus de 30 minutes pour vous endormir?
- > Vous avez des réveils fréquents pendant la nuit?
- > Vous êtes éveillée plus de 30 minutes pendant la nuit?
- > Vous vous réveillez tôt sans pouvoir vous rendormir?
- > Vous considérez votre sommeil non récupérateur?

NOUS POUVONS VOUS AIDER

Dans le cadre de nos projets de recherche, nous offrons une intervention psychologique de groupe (sans médicament) pour remédier à ces difficultés. Cette intervention est offerte gratuitement, aux femmes éligibles, par une équipe de professionnels spécialisés.

Groupe de recherche en psycho-oncologie
Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Québec

Téléphone : 525-4444 poste 5283

BRAVOLVO!

pour la vie

Un prix bien mérité.
Un prix bien pensé.

Les experts du journalisme automobile ont accordé un prix convoité aux voitures S40 et V40 de Volvo. Les concessionnaires Volvo vous l'offrent à un prix des plus avantageux. Vous avez tout à gagner avec la S40 et la V40.

• MOTEUR TURBOCOMPRESSE A 160HP
• SACS GONFLABLES FRONTAUX À DÉPLOIEMENT ADAPTE
• SIÈGES À PROTECTION ANTICONTRECOUP
• RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX
• SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS DE COLLISIONS LATÉRALES
• CAGE DE SÉCURITÉ EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE
• FREINS ABS RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE
• FIXATION DE SIÈGE POUR ENFANT QU BEBÉ ISO-FIX.

VOLVO S40
Meilleure voiture à vocation familiale 2001*

Louer pour **379 \$**
/mois (48 mois)
avec acompte de 3 995 \$

VOLVO V40
Meilleure familiale 2001

Louer pour **399 \$**
/mois (48 mois)
avec acompte de 3 995 \$

Volvo de Québec, 2230, rue Jean-Talon Nord, Sainte-Foy
(418) 682-1112 1-800-563-VOLVO - www.volvodequebec.qc.ca

Soyez prêts pour l'été

Épilation au laser

Grand spécial
Prix coupé jusqu'à **70%***

Le seul laser diode approuvé par le FDA et par Santé Canada

St-Valentin:
Venez tout de suite chercher votre certificat-cadeau de 50\$ GRATUIT pour votre amour

Financement sans intérêt

*Selon liste de Coherent Jusqu'au 28 février 2001

Entrevue individuelle et confidentielle sans frais

Séances d'information Québec: 13 et 21 février
Thetford Mines: 12 et 26 février

EPI DERMA
épilation permanente au laser
JOUR, SOIR ET SAMEDI

www.epiderma.ca Québec 651-8678
Thetford Mines 338-0053 1 866 651-8678

PLACE DE LA CITÉ
local 2110

Le départ de Bouchard fait le bonheur de l'ADQ

MONTREAL (PC) — Un sondage Léger Marketing démontre que le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, semble être celui qui a profité le plus du départ de Lucien Bouchard dans la faveur populaire.

L'enquête, commandée par le *Journal de Montréal*, le *Journal de Québec* et le *Globe and Mail*, soutient que si des élections avaient eu lieu au Québec cette semaine, les deux principaux partis auraient été au coude à coude, les libéraux récoltant 38,5 % des intentions de vote, contre 38,1 pour les péquistes.

Mais l'ADQ a progressé à 20,1 %, un score qui pourrait être suffisant pour empêcher la formation d'un gouvernement majoritaire.

Pour ce qui est de la popularité des chefs, le vice-premier ministre Bernard Landry, candidat à la succession de Lucien Bouchard, arrive en tête avec 32 % des appuis, contre 24 % à Jean Charest et 23 % à Mario Dumont.

Le PQ reste largement en tête chez les électeurs francophones, qui sont en forte majorité au Québec, avec 45 % des voix, contre 30 % pour les libéraux et 22 % à l'ADQ.

D'autre part, si un référendum sur la souveraineté avait eu lieu cette semaine, le Non l'aurait emporté avec 55,3 % contre 44,7 % pour le Oui.

Quant à la satisfaction à l'égard du gouvernement, elle demeure élevée, alors que 53 % des répondants sont très satisfaits ou satisfaits de la performance gouvernementale.

Le sondage a été mené du 31 janvier au 5 février auprès de 1003 personnes. La marge d'erreur est de 3,4 %, 19 fois sur 20.

Michel Belzil élu président de la Fédération québécoise des municipalités

QUÉBEC (PC) — Le maire de Barnson-Ouest et préfet de la MRC Coaticook dans l'Estrie, Michel Belzil, est, depuis jeudi, le nouveau président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Il succède à Pierre Ménard, décédé le 5 janvier dernier, et demeurera en poste au moins jusqu'à la prochaine assemblée générale à l'automne 2001, alors que tous les postes des administrateurs de la FQM seront en élection.

La tâche qui attend le nouveau président n'est pas mince puisque c'est lui qui aura à terminer les négociations avec la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Louise Harel, dans le dossier du renforcement des MRC proposé dans le cadre de la réorganisation de la carte municipale québécoise.

M. Belzil sera aussi appelé à faire progresser le dossier de la ruralité, un élément important du développement régional fort attendu. « Qu'il la nomme politique de la ruralité ou autrement, a-t-il noté, le gouvernement devra avoir un énoncé de politique clair et proposer des mesures tangibles, accompagnées des budgets nécessaires, pour bien démontrer qu'il a l'intention de soutenir le développement des collectivités hors des grands centres urbains. »

Selon le cadre fixé par le livre blanc sur la réorganisation municipale, publié au printemps 2000, les MRC seront appelées à remplir de nouvelles responsabilités régionales, entre autres la planification de l'aménagement du territoire, l'entretien des cours d'eau régionaux, la sécurité civile et incendie, la gestion des matières résiduelles, le logement social et les équipements et services à vocation supralocale.

Ces changements de vocation et cette redistribution des tâches en région font en sorte que les négociations que devra poursuivre M. Belzil sont cruciales.

Selon l'échéancier fixé par la ministre Louise Harel, les premiers changements devraient se concrétiser au cours de l'année.

J'cours les concours...

Québec ouvre la porte à la relève en attendant les grandes campagnes de recrutement

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC — En attendant le déclenchement, vers la fin du mois de mars, des grands concours publics de recrutement pour des emplois réguliers et occasionnels dans la fonction publique, le gouvernement du Québec continue d'ouvrir ses portes à la relève.

Le Conseil du trésor vient en effet d'annoncer dans son site Internet (www.tresor.gouv.qc.ca) la tenue d'une dizaine de concours de recrutement universitaire pour des emplois réguliers et occasionnels dans plusieurs ministères dont ceux de la Santé et des Services sociaux, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'Industrie et du Commerce.

Les ministères recherchent notamment des agents de recherche et de planification socio-économique, des agroéconomistes, des économistes, des conseillers en gestion des ressources humaines, des agronomes et des conseillers en développement du secteur bioalimentaire.

Ces concours sont destinés aux universitaires qui sont en voie de terminer leur dernière année d'études exigée pour l'obtention de leur diplôme universitaire de premier cycle. La paie est bonne: un peu plus de 30 000 \$ par année dès le départ comme le prévoit les différentes échelles de traitement des salariés de la fonction publique.

En 1999, le Conseil permanent de la jeunesse avait pourtant blâmé le Conseil du trésor pour sa décision de limiter le recrutement universitaire à

ceux et à celles qui étaient sur le point de terminer leurs études. Il lui demandait d'élargir le recrutement aux diplômés ayant complété leurs études depuis moins de cinq ans et aux stagiaires de la fonction publique.

En même temps qu'elle cherche à recruter des universitaires, la fonction publique mène une offensive distincte du côté des techniciens et des analystes en informatique. Des postes sont notamment disponibles du côté de la Direction générale des services informatiques gouvernementaux du Secrétariat du Conseil du trésor.

Pour ces emplois en informatique, le gouvernement offre des postes occasionnels qui se transformeront automatiquement en postes réguliers au terme d'une période de formation de deux ans. Même si ces travailleurs seront en période de formation au cours des deux premières années, ils recevront la rémunération prévue aux échelles de traitement pour les nouveaux arrivants, soit 30 371 \$ pour les techniciens et 33 597 \$ pour les analystes.

GRANDS CONCOURS

Par ailleurs, le porte-parole du Conseil du trésor, Pierre-Jude Poulin, a in-



La fonction publique mène une offensive distincte du côté des techniciens et des analystes en informatique.

diqué au SOLEIL que les grands concours publics de recrutement devraient normalement se tenir vers la fin du mois de mars. Une opération qui se prolongera pendant une période d'au moins six mois.

Initialement, les premiers appels de candidatures devaient être publiés à l'automne 2000. Puis, le début de l'opé-

ration a été reporté en janvier. On parle maintenant de la fin mars.

Ce retard, selon M. Poulin, s'explique essentiellement par l'ampleur de l'opération des concours réservés destinés aux 12 000 employés à statut occasionnel qui ont accumulé plus d'une année de service dans un même emploi, dans un même ministère. On ne s'attend pas, au Conseil du trésor, à un exercice réunissant autant d'occasionnels.

Ces grands concours publics de recrutement — il pourrait y en avoir jusqu'à 150 — devraient normalement attirer des milliers de candidatures. De cette façon, le gouvernement comblera de nombreux emplois réguliers vacants dans les ministères et organismes et regarnira la banque d'employés à statut occasionnel.

Pour Sophie Auger-Giroux, la présidente de l'Association des jeunes de la fonction publique, il est déplorable de constater que le Conseil du trésor n'a toujours pas trouvé une solution pour maintenir en emploi les occasionnels qui n'ont pas accumulé une année de service continu dans le même emploi, dans le même ministère. Ces personnes sont condamnées à perdre leur emploi. Des salariés, dont beaucoup de jeunes, qui sont formés et déjà performants dans leur milieu de travail.

« Tout ce que l'on nous propose, c'est de faire comme tout le monde et d'attendre les grands concours publics de recrutement. C'est bien peu », commente Sophie Auger-Giroux.

DES OFFRES QUI VIENNENT DU COEUR

CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR PRIX SUGG. : 72\$ 29⁹⁹	CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR PRIX SUGG. : 161\$ 79⁹⁹ PRIX SUGG. : 202\$ 99⁹⁹ AVEC BRAS
CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR PRIX SUGG. : 179\$ 59⁹⁹	CHAISE OPÉRATEUR DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR PRIX SUGG. : 248\$ 129⁹⁹
FAUTEUIL ERGONOMIQUE DOSSIER MOYEN DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR DOSSIER AJUSTABLE PRIX SUGG. : 343\$ 169⁹⁹	FAUTEUIL ERGONOMIQUE HAUT DOSSIER DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS MECANISME MULTI-AJUSTABLE BRAS AJUSTABLES PRIX SUGG. : 428\$ 199⁹⁹ PRIX SUGG. : 500\$ 299⁹⁹
POSTE INFORMATIQUE FINI ÉBÈLE NATUREL DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H PRIX SUGG. : 113\$ 59⁹⁹	BUREAU ETUDIANT FINI CHÊNE NATUREL 3 TIROIRS DIMENSIONS : 48" L X 20" P X 29" H PRIX SUGG. : 148\$ 89⁹⁹
POSTE INFORMATIQUE DISPONIBLE EN DESSUS NOIR ET CÔTÉ AULINE TIROIR CLAVIER 27" ESPACE POUR CPU ESPACE POUR 17" CD DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H PRIX SUGG. : 228\$ 119⁹⁹	ARMOIRE INFORMATIQUE FINI CHÊNE NATUREL DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H PRIX SUGG. : 339\$ 189⁹⁹
POSTE INFORMATIQUE FINI CERISIER ITALIEN ET NOIR DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 54" H PRIX SUGG. : 449\$ 199⁹⁹	

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS

MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca

QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST OUEST 682-3113

ANJOU BROSSARD GATINEAU LAVAL POINTE-CLAIRE OTTAWA ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 FÉVRIER 2001. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. ASSEMBLAGE REQUIS. *TERRITOIRES LIMITÉS

LIVRAISON GRATUITE**
MÊME LE SAMEDI

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

Automobiles Jalbert inc.
1885, boul. Central
Québec
Tél.: 418-687-4840
jalbert@mediom.qc.ca
www.jalbert-auto.qc.ca

BMW
Le plaisir de conduire.

Il est prêt à vous suivre partout, malgré les embûches!

BMW X5

Disponible dès maintenant
Modèle 3 litres, à partir de

56 800\$



Frais de transport et préparation en sus.

1506098

Chrétien invité à revoir seul le code d'éthique fédéral

Joe Clark souhaite que les propositions soient débattues en Chambre et non « secrètement » par le premier ministre

JIM BROWN
Presse canadienne

■ OTTAWA — Dans la foulée de l'« affaire de l'Auberge Grand-Mère », Jean Chrétien a reçu un rapport confidentiel proposant des changements au code d'éthique fédéral.



Churck Strahl estime que si M. Wilson propose de modifier le code d'éthique, c'est que la façon d'agir de M. Chrétien était douteuse.

Certaines sources précisent que les recommandations, rédigées par le conseiller en éthique du gouvernement, Howard Wilson, durciraient les règles de base prévues pour tous les ministres, y compris le premier ministre, dans leurs relations avec les sociétés d'État. Mais elles n'interdiraient pas complètement le lobbying.

Le but visé serait de maintenir un équilibre entre le rôle légitime d'un ministre, comme représentant des électeurs, et la nécessité de sauvegarder « l'autonomie de gestion » des sociétés d'État.

Il n'a pas été indiqué clairement, vendredi, de quelle façon cela se ferait. Mais on pourrait établir une distinction entre le lobbying personnel exercé par les ministres et le travail exécuté par leur personnel.

M. Wilson a eu une rencontre d'information d'une demi-heure avec le premier ministre, jeudi. Il lui a remis par la suite une lettre précisant ses propositions, avant que M. Chrétien ne quitte Ottawa pour la mission d'Équipe Canada en Chine.

Ni le conseiller en éthique ni le cabinet de M. Chrétien n'ont accepté de commenter la proposition.

Il a beaucoup été question de l'éthique du premier ministre durant la dernière campagne électorale. M. Chrétien a reconnu s'être entretenu avec François Beaudoin, alors président de

la Banque de développement du Canada, pour qu'un hôtelier (libéral) de sa circonscription, Yvon Duhaime, puisse obtenir un prêt.

M. Wilson a estimé que le premier ministre n'avait pas enfreint les règles du code d'éthique, mais il a promis d'examiner le code fédéral afin de déterminer si les règles devaient être resserrées. Les recommandations faites cette semaine font suite à cet examen.

FAÇON D'AGIR DOUTEUSE

Le leader parlementaire de l'Alliance canadienne, Churck Strahl, estime que si M. Wilson propose de modifier le code d'éthique, c'est que la façon d'agir de M. Chrétien était douteuse.

En vertu des nouvelles règles, dit M. Strahl, le lobbying exercé par M. Chrétien auprès de M. Beaudoin serait probablement interdit. « Si c'est contraire à l'éthique maintenant, pourquoi ne l'était-ce pas à ce moment-là? », demande-t-il.

Le leader conservateur Joe Clark, qui ne cesse d'attaquer M. Chrétien à ce sujet, a accueilli favorablement les changements proposés au code d'éthique. Il croit cependant que les propositions de M. Wilson devraient être déposées aux Communes afin de faire l'objet d'un débat, plutôt que d'être examinées secrètement par M. Chrétien.

PÊCHE



Herb Dhalwal

Les échos de l'arrêt Marshall

Deux négociateurs représenteront Ottawa auprès des bandes autochtones

STEPHEN THORNE
Presse canadienne

OTTAWA — Le ministre fédéral des Pêches et Océans, Herb Dhalwal, et le ministre des Affaires indiennes, Robert Nault, ont annoncé hier le lancement de la stratégie fédérale à long terme faisant suite à l'arrêt Marshall rendu par la Cour suprême en 1999, et la mise en œuvre des traités signés avec les communautés micmaques et malécites.

Les deux ministres ont également dévoilé le nom des négociateurs chargés de représenter le gouvernement fédéral auprès des bandes autochtones — ils espèrent qu'il y en aura 34. Ils ont cependant refusé de divulguer les budgets prévus à cette fin. Selon certaines sources, une somme pouvant atteindre 500 millions \$ aurait été autorisée pour la pêche autochtone et pour apporter des améliorations aux réserves.

Les deux négociateurs sont Thomas Molloy et James MacKenzie. M. Molloy examinera les questions des droits ancestraux et des droits issus de traités concernant les terres et droits de propriété, ainsi que les ressources et l'autonomie administrative. M. MacKenzie représentera le gouvernement dans les négociations de pêche et sera autorisé à signer des ententes d'un à trois ans.

Matthew Coon Come, chef de l'Assemblée des Premières Nations, s'est refusé à tout commentaire à la suite de sa rencontre de deux heures avec M. Nault.

Les deux hommes ont convenu de se rencontrer chaque mois pour discuter de questions autochtones et donner suite aux promesses contenues dans le discours du trône.

ACCORDS PROVISOIRES

Les accords provisoires conclus l'an dernier prennent fin en mars. Ces ententes, qui prévoient fournir une formation, des équipements et des permis aux bandes autochtones, ont coûté 160 millions \$ au gouvernement.

Les bandes de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick, et d'Indian Brook, en Nouvelle-Écosse, ont refusé de signer ces accords, alléguant qu'ils desservent les droits ancestraux autochtones.

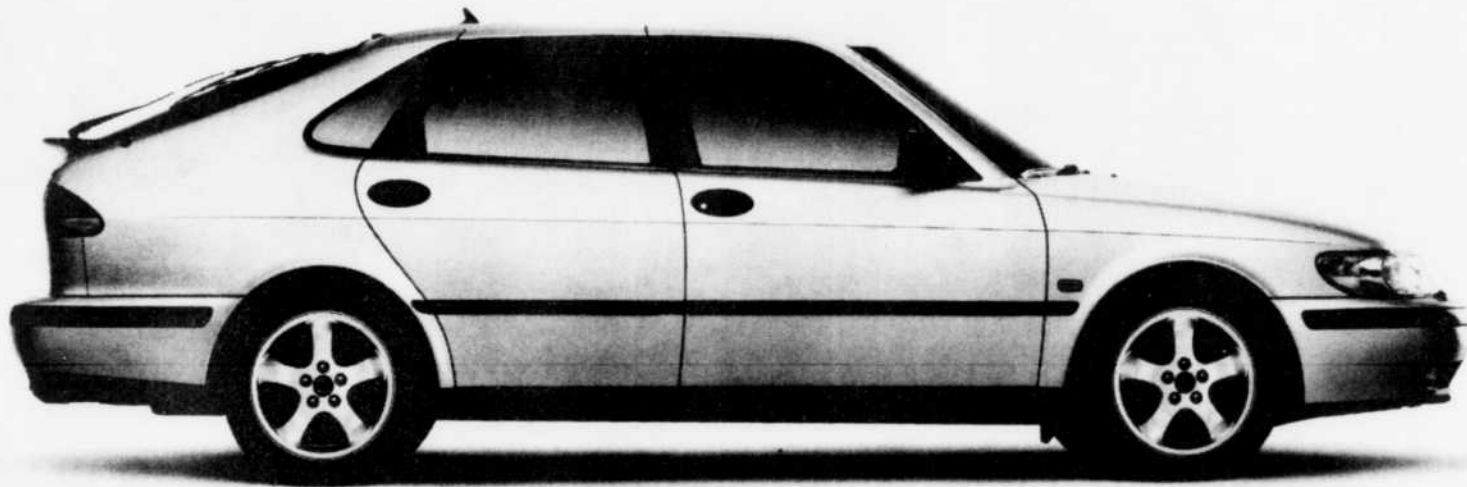
À Burnt Church, où ont eu lieu de violents affrontements entre les représentants fédéraux et les pêcheurs autochtones, un membre du conseil de bande, Brian Bartibogue, doute que son groupe participe au processus de négociation.

Quant au chef de la bande d'Indian Brook, Reg Maloney, il se montre peu enthousiaste et dit qu'il devra d'abord en discuter avec les chefs et la communauté.

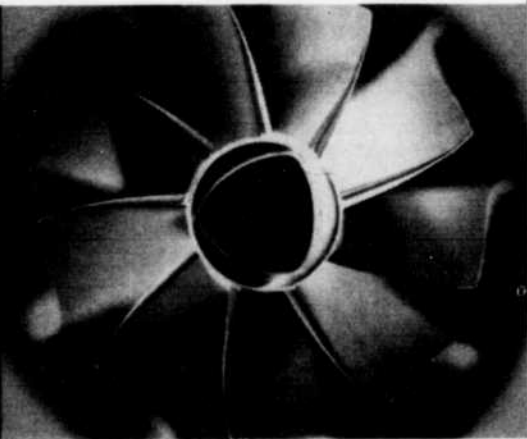
Denny Morrow, porte-parole de l'Alliance de l'industrie de la pêche dans l'Atlantique — une organisation non autochtone —, estime que jusqu'à 20 % de la pêche sur la côte Est pourrait être transférée aux autochtones dans le cadre des accords pluriannuels.

L'alliance croit que le gouvernement fédéral garde en réserve environ 430 millions \$ pour acheter des permis et subventionner les autochtones. Le jugement de la Cour suprême n'a jamais prévu un tel transfert, dit M. Morrow, précisant que les accords de l'an dernier ont déjà fait bondir le prix des permis de pêche et causent de l'incertitude dans l'industrie.

Matthew Coon Come s'est refusé à commenter l'annonce



Turbo



Exaltante et sécuritaire.

Saab 9-3 2001

- Moteur 2L turbo Ecopower 4 cylindres
- Système OnStar
- Sièges avant et miroirs chauffants
- Traction asservie (TCS)
- Appuis-tête actifs Saab (SAHR) à l'avant
- Climatisation
- Coffre à bagages de 1303 litres (46,0 pi cu)*
- Groupe électrique

Taux de financement à l'achat de

1,9%

PDSF à partir de

34 740\$†

Les sports extrêmes ont trouvé un défi à leur mesure. Une voiture qui offre à la fois performance et sécurité. Affichant un moteur turbocompressé de 185 HP et un couple de 263 Nm (194 lbf-pi) à 210 tr/mn, la nouvelle Saab 9-3 est vive comme l'éclair.

Du même souffle, elle a été acclamée meilleure de sa catégorie en matière de sécurité lors des essais Euro NCAP. C'est aussi la seule voiture intermédiaire à offrir une protection complète pour les enfants.

De plus, comme toute la gamme Saab 2001, la Saab 9-3 est équipée du système OnStar. Bienvenue à bord! Faites-en l'essai routier dès aujourd'hui chez votre détaillant SAAB.

1 888 888-SAAB www.saabcanada.com



Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

BŒUF BRÉSILIEN

Ottawa prêt à reculer

Levée possible de l'embargo

OTTAWA (PC) — Devant la tempête soulevée par l'embargo canadien contre les produits de bœuf brésiliens, le ministre de l'Agriculture Lyle Vanelief a soutenu qu'il était prêt à réviser cette décision si la sécurité des importations brésiliennes était assurée.

«À l'heure actuelle, une délégation du Canada, des États-Unis et du Mexique est en train de revoir les documents d'information. Une mission d'inspecteurs des aliments du Canada se rendra au Brésil, la semaine prochaine, pour s'assurer que les produits de viande de ce pays sont sécuritaires, a fait valoir le ministre Vanelief. Si c'est le cas, nous rétablirons nos relations commerciales sur-le-champ.»

Attaqué de toutes parts aux Communes, le gouvernement de Jean Chrétien a enligné ses ministres pour défendre sa décision de décréter il y a une semaine un embargo contre les produits de bœuf du Brésil, soupçonnés d'être contaminés par la maladie de la vache folle.

Sur la foi d'informations parues dans le *Globe and Mail*, le Bloc québécois a accusé Ottawa d'avoir pris une décision purement politique qui risquait d'aggraver les tensions entre les deux pays et de «relancer une guerre commerciale» entre le Canada et l'Amérique latine en général.

Source de vives tensions, la société montréalaise Bombardier et son concurrent brésilien Embraer se disputent féroce les contrats de transporteurs régionaux. L'affaire, qui a rebondi devant l'Organisation mondiale du commerce, n'a pas fini de faire parler d'elle. Au Brésil, l'annonce de cet embargo canadien a soulevé une véritable tempête d'indignation chez la population et la classe politique.

Tour à tour, le ministre de l'Agriculture et son collègue de l'Industrie, Brian Tobin, ont clamé qu'il ne fallait pas y voir une décision commerciale mais, au contraire, une décision liée à la sécurité des aliments et à la santé des Canadiens.

«Je suis très impliqué dans le dossier de Bombardier de concert avec mon collègue du Commerce international, a précisé M. Tobin aux journalistes. J'avais zéro connaissance de cette affaire de bœuf avant d'en entendre parler aux nouvelles». Il a ajouté que le cabinet n'avait jamais été saisi de cette affaire.

PATIENCE

De son côté, le ministre Vanelief a précisé que le Canada avait attendu patiemment pendant deux ans avant de recevoir des informations sur les méthodes de suivi du Brésil à la suite de l'importation de bétail de l'Europe. En Europe, on a décelé plusieurs cas de la maladie de la vache folle qui peut être transmise aux humains.

Le Canada a décidé d'agir, a-t-il expliqué, à la suite de la publication d'un rapport de l'ONU, le 25 janvier, lequel avertissait que la maladie de la vache folle s'était étendue à l'extérieur des frontières de l'Europe.

Le Canada ne veut pas prendre de chances, a poursuivi le ministre, car le Brésil a importé des bovins de l'Europe jusqu'en 1999.

Pour le député bloquiste de Saint-Hyacinthe-Bagot, Yvan Loubier, le Canada a plutôt agi aveuglément.

«S'il y a un problème, qu'on nous le démontre parce que dans l'état des relations entre le Canada et le Brésil, ça ressemble à des représailles.»

À preuve, il s'en tient aux commentaires de deux scientifiques canadiens. Ceux-ci avançaient que cet embargo était une décision purement politique.

Le vétérinaire en chef de l'Agence d'inspection des aliments, Brian Evans, a toutefois été catégorique. C'est lui qui a pris la décision de proposer un embargo contre les produits de bœuf du Brésil.

AUCUN CAS AU BRÉSIL

Il a répété qu'aucun cas de la maladie de la vache folle n'avait été répertorié au Brésil.

Par mesure de prudence, Ottawa cherche l'assurance, toutefois, que les animaux importés de l'Europe au début des années 90 peuvent être identifiés et qu'aucun produit animal «ne contaminera la chaîne alimentaire» ou «pourrait éventuellement être utilisé dans des produits transformés destinés au Canada.»

À Santé Canada, une responsable, Diane Kirkpatrick a mis en doute la crédibilité de l'une des scientifiques de son ministère, Margaret Haydon. Elle avait soutenu qu'Ottawa n'avait aucun fondement scientifique pour décréter un embargo contre le bœuf brésilien.

120 M \$ pour revamper le pont Jacques-Cartier

■ MONTRÉAL (PC) — Deux étés de travaux, 120 millions \$, 2000 emplois directs et indirects, voilà ce qu'il faudra pour refaire le tablier du pont Jacques-Cartier, une masse de béton grande comme 39 patinoires de hockey et lourde comme 130 Boeing 747 remplis de passagers.

Le plus beau dans tout ça: à peine 10% des usagers du pont seront dérangés par les travaux, parole de ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, et de directeur général de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain, Michel Fournier.

Voilà ce que les deux hommes promettaient, hier, à l'occasion d'une conférence de presse. Un investissement de 120 millions \$, c'est une grosse somme, mais en 70 ans d'existence, jamais le tablier du pont n'a été refait au complet. Les derniers travaux d'entrevue remontent à 1976.



Une masse de béton grande comme 39 patinoires.

Les travaux projetés, qui seront effectués de nuit pour ne pas incommoder les automobilistes, débuteront en avril prochain pour se terminer à la fin d'octobre. Ils reprendront en avril 2002 pour être finalement complétés en octobre de la même année.

Selon les responsables du dossier, plus de 90% des usagers ne souffriront pas des inconvénients de la construction.

Les travaux se feront la nuit et, dès 5h30 le matin, toutes les voies devraient être ouvertes à la circulation. Chaque 10 minutes de retard coûtera 15 000 \$ en pénalité à l'entrepreneur. L'entrepreneur, un consortium composé de SNC-Lavalin, Montacier ainsi que Demathieu et Bard, va utiliser la méthode dite design-construction, qui permet de mieux planifier le travail dès le départ et ainsi économiser temps et argent.

Les travaux consisteront à refaire le tablier avec des dalles de béton précontraint, qui seront fabriquées sur la terre ferme, à Longueuil. On élargira aussi le pavé dans la courbe Craig et on aménagera une piste cyclable sur le côté est du pont.

Paul Cellucci ambassadeur?



Le gouverneur du Massachusetts, Paul Cellucci, a été pressenti par le président américain Georges W. Bush pour occuper le poste d'ambassadeur au Canada, ont fait savoir hier des responsables de l'administration américaine. Celui-ci a à maintes reprises travaillé avec des membres du gouvernement canadien dans les domaines de la pêche, de l'énergie et du commerce. M. Cellucci n'a pas commenté l'information. (AP)

Il sait partager sa passion.

Déjà vendeur du mois après quatre semaines. Le retour de François témoigne qu'il n'y avait qu'un seul endroit pour partager sa véritable passion des automobiles.

Merci François. Ton service, ton expérience et ton professionnalisme démontre bien ta bonne adresse.

Et merci aussi à tous ses nouveaux clients passionnés.

François Dugal
Conseiller

7777, HENRI-BOURASSA,
626-7777

Que-Bourg auto
À CHACUN SA PASSION

en direct
du centre-ville
dès lundi

Le Grand Journal

Avec Gérard Deltell et Véronique Tremblay

17 h



Encore plus près
des gens de Québec!

COLLOQUE SUR LE JEU

Deux gros absents

Le gouvernement et Loto-Québec se désistent

ALAIN BOUCHARD

ABouchard@lesoleil.com

QUÉBEC — Aucun représentant du gouvernement non plus que de ses filiales ne participera au colloque sur le jeu qu'organise le député libéral Russell Williams, à Montréal, le 27 février. Les trois spécialistes pressentis de ce côté ont tous décliné l'invitation ou retiré leur accord premier.

L'une de ces trois personnes, le sous-ministre Pierre Roy, de la Santé et des Services sociaux, a fait dire au SOLEIL qu'il motive sa décision sur le fait qu'il s'agira beaucoup plus d'un colloque politique qu'administratif.

Les deux autres spécialistes invités qui ont renoncé à participer sont Daniel Dubeau, directeur de la recherche et de la prévention du jeu pathologique à Loto-Québec, ainsi que Serge Lafontaine, président de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

L'absence de ces personnes risque de beaucoup changer la nature des discussions, convient le

député de Nelligan, même s'il dit avoir réussi à les remplacer par des gens fort documentés sur la question. « Ça change l'équilibre, a-t-il dit au SOLEIL. Je ne comprends pas que le gouvernement et Loto-Québec ne saisissent pas cette chance de venir s'expliquer ».

Leurs remplaçants seront le coronier en chef du Québec, Serge Turmel, l'adjoint au Vérificateur général du Québec, Doris Paradis, et un représentant du Syndicat des policiers de la Communauté urbaine de Montréal. Ce qui fait dire au député Williams que son colloque n'en sera pas moins intéressant, compte tenu du fait qu'il s'agit là de personnes directement au

courant des effets pervers des jeux de hasard. Le député libéral dit avoir invité le ministre Gilles Baril lui-même, délégué aux Sports, à la Jeunesse et aux Services sociaux, qui a refusé lui aussi, bien entendu.

Bien que retirée de la table des intervenants, Loto-Québec a néanmoins maintenu la commandite de 5000 \$ qu'elle avait déjà consentie à l'organisation de ce colloque.

Loto-Québec maintient sa commandite de 5000 \$

Verglas meurtrier au Québec

Des moments pénibles sont encore à venir

MONTREAL (PC) — La pluie verglaçante qui a débuté hier matin s'est transformée en pluie durant la journée dans la plupart des secteurs de l'ouest du Québec, alors que les températures ont grimpé graduellement au-dessus du point de congélation.

Cette dépression en provenance du centre des États-Unis a apporté entre 5 mm et 10 mm de pluie verglaçante sur tout le sud du Québec. Dans l'est et le nord de la province, on parlait plutôt de neige : les prévisions météorologiques annonçaient des accumulations pouvant aller jusqu'à 25 centimètres.

Les trottoirs dans les zones touchées par la pluie ont été transformés en véritables patinoires, forçant les piétons à redoubler de prudence pour ne pas tomber.

Les routes, devenues très glissantes hier, ont causé des décès.

À Laprairie, une collision impliquant deux camionnettes, dont une du ministère des Transports, a fait un mort et trois blessés sur la route 104. Les deux véhicules se sont heurtés sur une chaussée recouverte de glace et se sont enflammés après l'impact. La victime est un Américain du Massachusetts.

À Ulverton, une collision frontale entre deux automobiles sur l'autoroute 55 a fait un mort. Il s'agit de Raymond Viens, 35 ans, de Loretteville.

À Bromont, une femme enceinte de huit mois a été victime de la chaussée glacée hier matin. Anick Daniel, 31 ans, est morte sous les yeux horrifiés de sa fillette de 3 ans, assise à l'arrière de la camionnette, mais qui s'en est tirée indemne. Le fœtus serait mort en même temps que la mère.

La jeune femme a embouti un camion de livraison venant en sens inverse dans une courbe. Les policiers de Bromont n'étaient pas en mesure de dire, hier, quel conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule.

À Sainte-Angèle-de-Mérici, dans le Bas-Saint-Laurent, un homme et une femme ont été tués

lorsqu'un véhicule est entré en collision avec un autre à la suite d'une perte de contrôle sur la route 132. On ne connaissait pas, en soirée, les circonstances entourant cet accident.

À Baie-Saint-Paul, une femme de 22 ans est entre la vie et la mort après que son auto est entrée en collision frontale avec une remorque.

Sur l'ensemble du réseau routier, il y a eu également un nombre incalculable de sorties de routes et de collisions.

À Sherbrooke, le service de transport en commun a été suspendu momentanément à cause des rues glacées.

CE N'EST PAS FINI!

Ce matin, Environnement Canada prévoit des bourrasques de vent pouvant dépasser les 90 km/h parce qu'un front froid, en provenance de l'Arctique, fera chuter le mercure.

Il y aura également de la neige dans le sud-ouest du Québec aujourd'hui.

Ce refroidissement soudain risque de créer des conditions routières dangereuses sur tout le réseau routier québécois, l'eau accumulée n'ayant pas eu le temps de s'évaporer. Les fortes bourrasques de vent prévues pourraient être la cause de problèmes de conduite pour les camionneurs, au volant de semi-remorques sur les autoroutes où le vent a de l'emprise, comme la 20 et la 10.

Des bourrasques de neige sont à prévoir pour aujourd'hui sur toute la vallée du Saint-Laurent. Lors de ces bourrasques de neige, qui sembleront venir de nulle part, la visibilité pourrait devenir nulle par moments sur les routes.

Si le vent dépasse les 90 km/h aujourd'hui, des dommages aux structures pourraient être causés.

De faibles précipitations de neige sont prévues pour le sud du Québec, l'Abitibi et le Témiscamingue. Par contre, les régions au nord du Lac-Saint-Jean pourraient recevoir de 15 à 25 cm de neige.

TÉLÉMARKETING

Fraudeurs arrêtés

■ MONTREAL — Des fraudeurs d'une entreprise de télémarketing opérant depuis Laval auraient fraudé des gens démuniés habitant au Canada et aux États-Unis pour des millions de dollars en leur faisant croire qu'ils avaient gagné d'intéressants prix, mais que pour les recevoir, il leur fallait faire parvenir de l'argent pour couvrir divers frais. Une enquête à laquelle ont participé une centaine de policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la Sûreté du Québec (SQ), du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), du FBI et des enquêteurs du service

américain des postes ont conduit, hier, à cinq perquisitions et à l'arrestation de 20 individus; 16 à Laval, 3 à Montréal et 1 aux États-Unis. Après interrogatoire, ils ont été libérés sur promesse de comparaître. Vu que la perquisition était effectuée sur son territoire, la police de Laval a été appelée à collaborer. Le réseau, dont la centrale téléphonique était située dans les anciens locaux d'un CLSC, a fraudé au moins 505 personnes, dont 125 demeurant aux États-Unis. Parmi les victimes, on retrouve des handicapés et des personnes âgées de plus de 85 ans. Cette opération était sous la juridiction de la GRC et le caporal Léo Monbourquette a indiqué que le réseau qui venait d'être démantelé était le plus important du genre à avoir opéré dans la région de Montréal. (PC)

Si vous croyez souffrir d'ostéoporose et vous êtes ménopausée depuis au moins 1 an

Vous pourriez être éligible à participer à un projet de recherche sur un traitement de l'ostéoporose en investigation mené par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec.

- Vous êtes une femme âgée de 45 ans et plus
- Vous ne prenez pas d'hormones ou vous songez à les cesser
- Vous n'êtes pas traitée pour l'ostéoporose

Si vous êtes admissible, vous recevrez pendant 18 mois soit la médication à l'étude ou un placebo (substance inactive), sous forme d'injection ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.



Groupe de recherche
sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

Pour plus d'information,
communiquiez avec

Le Groupe de recherche sur
les maladies osseuses
avec Dr. Jacques Brown
Centre de l'ostéoporose et de
rhumatologie de Québec

Téléphone : 418.990.0751
(en tout temps)

Séduisez l'être aimé

Vaste choix
de lingerie
fine
importée ou
canadienne

Vêtements
de détente
et de
croisière



Faites-lui CE plaisir!
POUR LA ST-VALENTIN

Douce Ambiance
FINE LINGERIE

vous souhaitez une belle St-Valentin
dans la douceur et l'ambiance que
vous recherchez.
Un seul endroit au Mail Cap-Rouge
656-6646

Batterie
ACDelco ACD70-60

89⁹⁵\$
UN PRIX SANS
MAUVAISE
SURPRISE

Installation
incluse
Garantie
5 ans

Vidange
d'huile

Incluant une inspection
en 15 points**

28⁹⁵\$

Forfait hiver

Incluant vidange d'huile,
inspection en 15 points, permutation
des pneus et inspection
des freins avant et arrière

49⁹⁵\$

Freins
DuraStop[®]

(avant)*

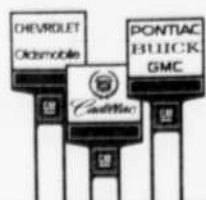
À partir de

119⁹⁵\$

Votre voiture
est prête!



Service
Goodwrench
Bien fait. À temps.



1 800 463-7483

goodwrench.gmcanada.com

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 28 février 2001. Les concessionnaires peuvent fixer un prix moindre. Pour tous les détails et conditions, voyez votre concessionnaire participant du Québec. *Cette offre ne s'applique pas aux Corvettes. **Cette offre ne s'applique pas aux Corvettes ni aux camions à moteur diesel. **DuraStop est une marque de copropriété de ACDelco.

La maladie mystère ne menace pas la santé publique

Les labos n'ont pas encore identifié le mal qui terrasse la Congolaise

ANGELA PACIENZA
Presse canadienne

■ HAMILTON, Ont. — La dame d'origine congolaise actuellement maintenue en vie artificiellement dans un hôpital ontarien n'est atteinte ni du virus d'Ebola ni de tout autre virus dangereux pour la santé publique, ont fait savoir hier les responsables de Santé Canada.

Mais bien qu'ils aient jugé que les Canadiens ne couraient aucun risque, les autorités ignorent toujours la nature de la maladie qui a failli emporter la dame, maintenue en vie à l'Hôpital général Henderson de Hamilton, dans le sud de l'Ontario.

Des laboratoires de Winnipeg et d'Atlanta, en Georgie, ont déterminé que la femme âgée de 32 ans ne souffrait pas d'un virus jugé dangereux pour la santé publique.

En conséquence, le ministère fédéral de la Santé a recommandé hier à l'Hôpital général Henderson de renoncer aux mesures appliquées depuis lundi afin de faire face à de tels virus. Les médecins et le personnel de l'établissement soignant la dame ne sont donc

plus tenus de porter un masque, notamment lorsqu'ils entrent en contact avec les fluides somatiques de la patiente.

Le Dr Doug MacPherson, spécialiste des maladies infectieuses, a déclaré en conférence de presse hier que les conclusions tirées par les laboratoires signifiaient que « nous nous trouvons encore dans une situation quelque peu incertaine ». Il a toutefois assuré que la santé publique n'était pas menacée.

Des journalistes ont demandé aux professionnels de la santé comment ils pouvaient assurer que la maladie n'était pas contagieuse alors qu'ils en ignoraient encore la nature. « Cela pourrait être une maladie infectieuse. Cela pourrait ne pas être une maladie infectieuse. Le message clé en-

voyé au public est qu'il ne court aucun risque », a indiqué le Dr Mark Loeb, autre spécialiste de l'Hôpital général Henderson.

Maintenant que la possibilité de fièvres hémorragiques a été écartée, les 70 personnes qui étaient considérées à risque parce qu'elles avaient été en contact avec la femme ne sont plus recherchées, a indiqué M. Loeb. On avait demandé à ces gens — parmi lesquels deux amis ou membres de la famille de la dame, cinq employés de l'urgence, 23 travailleurs de laboratoire et 40 membres du personnel de l'hôpital — d'être à l'affût de tout signe d'infection.

Quant à elle, la femme demeure dans un état jugé critique. Le Dr Loeb a indiqué que ses traitements variaient en fonction des résultats de chaque examen. « À mesure que nous écartons un diagnostic, nous ajustons notre thérapie en conséquence », a-t-il indiqué.

La Congolaise a quitté l'Éthiopie et effectué des escales à Rome puis à Newark, au New Jersey, avant d'arriver samedi dernier à Toronto, munie d'un visa de visiteur.

TÉLÉCENTRICS

Deuxième retour au travail

SHERBROOKE (PC) — Les employés de ACI Telecentrics, de Sherbrooke, seront de retour au travail à compter de ce matin.

La Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) a donné le feu vert après consultations avec le CLSC-CHSLD du Haut-Saint-François, la Direction de la santé publique et le ministère de l'Environnement du Québec.

Fermée depuis le début de la semaine en raison de malaises ressentis par les employés, l'entreprise a fait l'objet d'analyses approfondies au cours des trois derniers jours. Les études menées au cours de la semaine ont démontré que le milieu de travail est sain et sécuritaire et ne présente aucun risque pour les employés qui y travaillent.

Les intervenants de la CSST, du réseau de la santé et du ministère de l'Environnement ont rencontré les employés par petits groupes au cours de la journée d'hier pour leur expliquer la situation et les rassurer par rapport à la reprise des activités normales chez ACI Telecentrics.

Les mesures de qualité de l'air du laboratoire mobile du ministère de l'Environnement confirment qu'aucune quantité significative de contaminant n'a été détectée. Le ministère de l'En-

vironnement confirme d'autre part que le sol et l'eau souterraine ne sont pas contaminés au site d'ACI Telecentrics et que les analyses d'échantillons d'eau potable prélevés le 6 février ne révèlent rien d'anormal.

Un questionnaire distribué par la Direction de la santé publique aux employés d'ACI Telecentrics révèle que les symptômes irritatifs sont compatibles avec le faible taux d'humidité ainsi que le bas niveau d'air frais qui prévalaient avant les incidents. Les correctifs sur ce plan ont été apportés chez ACI Telecentrics avec l'augmentation du débit d'air frais, l'amélioration du système de ventilation et l'ajout d'humidificateurs.

Des sessions d'information seront données aux employés avant leur retour au travail par la CSST et les différentes organisations impliquées.

Cette saga a débuté voilà plus d'une semaine au centre d'appels ACI Telecentrics. Onze employés ont subi un malaise et deux ont perdu connaissance le samedi 3 février. Un hygiéniste industriel avait donné le feu vert au retour au travail pour lundi matin, mais d'autres employés incommodés au cours de cette journée avaient forcé la fermeture complète de l'entreprise.

12 2 6

« Ça fait que... »

Parlez surfez sans limites

12 mois d'utilisation illimitée

Obtenez 2, 6 ou 12 mois d'utilisation illimitée!

C'est simple!

- Abonnez-vous à un forfait **parlez//surfez** à partir de 25 \$/mois ou achetez un téléphone numérique prépayé Solo[™].
- Passez gratter votre carte-prime en magasin et obtenez instantanément des mois d'utilisation illimitée¹ applicable au forfait **parlez//surfez** de votre choix ou à la navigation¹¹ sur Internet à partir de votre téléphone prépayé Solo.

Hâtez-vous! Cette offre prend fin le 25 février 2001¹.

Passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité près de chez-vous. Pour une livraison gratuite, magasinez en ligne au www.bell.ca/grattez ou téléphonez au 1 888 4-MOBILE[™].

L'offre s'adresse aux résidents du Québec et de l'Ontario qui, entre le 22 janvier et le 25 février 2001, 1) s'abonnent à un forfait Mobilité, Mobilité Loisirs, Mobilité pancanadienne pour une durée minimale de 12 ou 24 mois, selon l'appareil choisi 2) qui achètent un téléphone prépayé Solo[™] branché sur le Net[™] ou 3) qui s'abonnent à certains forfaits affaires. L'offre peut changer sans préavis. Aucun achat requis pour obtenir et gratter la carte-prime. Pour les chances de gagner et la répartition des cartes-prime, voir le règlement officiel disponible en magasin. 11 Sur les appels locaux seulement. 11 Une fois la période d'utilisation illimitée terminée, des frais de \$5/mois plus le temps d'antenne utilisé seront facturés à votre compte, à moins de téléphoner au service à la clientèle pour l'annuler. 10 Jusqu'à épuisement des stocks selon la première éventualité. 12 Marques de commerce de Bell Mobilité Cellulaire Inc.

Bell
Mobilité

Espace Bell

Alma
Plaza 1
(418) 662-0469

Chicoutimi
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Place du Royaume
(418) 693-1188

Lévis
Galeries Chagnon
(418) 833-3848

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121

1100, rue Bouvier
bureau 350
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Rivière-du-Loup
Centre commercial
Rivière-du-Loup
(418) 868-8888

Ste-Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

Place Laurier
(418) 658-8678

Victoriaville
567, boul. Bois-Francs Sud
(819) 357-7777

Aussi disponible chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

LE MONDE

Ariel Sharon privilégie la non-belligérance

JÉRUSALEM (d'après AP) — Ariel Sharon et Ehoud Barak ont entamé hier des négociations sur l'éventuelle participation des travaillistes à un gouvernement d'union nationale, malgré leurs divergences profondes sur la façon de mener le processus de paix au Proche-Orient.

Selon son entourage, le premier ministre israélien élu, qui dispose de 45 jours pour former son équipe, a proposé à son prédécesseur le portefeuille de la Défense. Grand perdant de l'élection de mardi, avec finalement 37,7 % des voix contre 62,3 %, Ehoud Barak est d'accord avec Ariel Sharon, d'après son bureau, sur le fait que ce qui n'a pas fait l'objet d'un accord avec les Palestiniens est nul et non avenu.

Soulignant que le dossier palestinien constituait une priorité, Sharon a déclaré dans un entretien publié hier par le Yediot Ahronot qu'il visait un « accord de non-belligérance » avec les Palestiniens, « sans calendrier mais avec une liste

d'attentes, plutôt qu'un accord de paix », et qu'il ne suivrait pas la voie prise par Barak, qui « a rendu les choses difficiles pour tous les futurs gouvernements israéliens ».

Barak et Pères se disent « ouverts » à un cabinet d'union

M. Sharon s'est aussi entretenu au téléphone avec Yasser Arafat. Le chef de l'Autorité palestinienne a réaffirmé son intérêt pour la reprise des pourparlers de paix, d'après la radio israélienne.

Au lendemain de l'attentat — qui n'a fait aucune victime — dans un quartier juif ultra-orthodoxe de Jérusalem, il a également répété qu'il ne reprendrait pas les négociations tant que la violence n'aurait pas cessé en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

Pour les Palestiniens, les négociations doivent reprendre là où elles s'étaient arrêtées avec le gouvernement israélien précédent. Ehoud Barak avait proposé de céder la quasi-totalité de la Cisjordanie et de Gaza au futur État palestinien, de démanteler de nombreuses colonies juives et

de partager la souveraineté sur Jérusalem, toutes mesures jugées insuffisantes par la partie adverse. Ces propositions ont été dénoncées par Sharon, qui entend également conserver la souveraineté sur Jérusalem.

Le nouveau premier ministre a entamé hier soir les négociations pour former une coalition et partager les ministères entre Likoud (droite) et Parti travailliste, afin d'éviter les alliances instables avec les petites formations versatiles du Parlement.

Selon les médias israéliens, les travaillistes se sont vu offrir entre autres la Défense et les Affaires étrangères mais les négociateurs attendent pour se prononcer de connaître les détails des projets d'Ariel Sharon pour les discussions avec les Palestiniens. Une nouvelle réunion, menée par Ehoud Barak — qui a reporté son retrait de la vie politique annoncé après sa défaite — est prévue aujourd'hui.

Ehoud Barak et l'ancien premier ministre travailliste Shimon Pères, l'un des artisans des accords de paix d'Oslo de 1993, se disent ouverts à

l'idée d'entrer au futur gouvernement pour « unir et stabiliser le pays », selon M. Pères. Mais tous les travaillistes ne sont pas prêts à faire allégeance, tel le ministre de la Justice sortant Yossi Beilin, qui estime que cela reviendrait à cautionner l'absence de volonté du gouvernement de faire avancer la paix.

Les travaillistes exigent que dans un éventuel programme commun, M. Sharon s'engage à ne pas créer de nouvelles colonies dans les territoires palestiniens et accepte la création d'un État palestinien démilitarisé.

Ces exigences ont été formulées lors d'une réunion du bureau politique du parti travailliste à Tel-Aviv avec la participation de M. Barak et de l'ancien premier ministre et Prix Nobel de la Paix Shimon Pères.

Les violences israélo-palestiniennes ont fait près de 400 morts depuis le début de la nouvelle Intifada le 28 septembre. L'attentat de jeudi a été revendiqué auprès de l'Associated Press par une organisation inconnue, « le Front populaire palestinien de résistance ».

Arrimage réussi

■ HOUSTON (d'après AFP et AP) — La navette spatiale *Atlantis* s'est arrimée à la Station spatiale internationale (ISS), au cours d'une manoeuvre parfaitement réussie hier, assurant ainsi la livraison sans problème de la pièce-maitresse du futur complexe orbital.

Pour ce premier vol spatial habité du 21^e siècle, la navette américaine emporte dans sa soute le module américain *Destiny*, premier laboratoire scientifique de l'ISS, qui va ainsi pouvoir commencer à réaliser sa vocation.

De loin la pièce d'équipement la plus chère de la station (1,38 milliard \$), cet énorme module cylindrique de la taille d'un autobus sera l'un des six laboratoires de recherches de la future station orbitale.

La NASA risque de se croiser les doigts pendant cette mission car sa construction a coûté si cher qu'il n'y a pas de laboratoire de rechange. En cas de dégâts ou de destruction, l'ISS prendra des années de retard.

« C'est le joyau de notre couronne », a résumé Mark Stephenson de Boeing, l'un des concepteurs du module *Destiny*. Mesurant 8,4 m de long pour un diamètre de 4,2 m, *Destiny* pèse plus de 13,5 tonnes et possède 13 ordinateurs à bord, un 14^e étant attendu lors d'une prochaine visite.

Sans *Destiny*, les habitants de l'ISS ne pourront pas vraiment mener de travaux scientifiques sérieux dans l'espace. Si le commandant Kenneth Cockrell et les quatre autres membres d'équipage mènent leur tâche à bien, ce module permettra de mener des expériences sans discontinuité pendant des mois, ce qui n'a pas été possible depuis *Skylab* dans les années 70. On y étudiera les fluides, les métaux, les semi-conducteurs, les flammes, les plantes et, sans doute le plus important, le corps humain.

La NASA veut en effet en savoir plus sur les effets des radiations et de l'apesanteur sur le corps avant d'envoyer des astronautes sur Mars. Il faudra toutefois attendre 2006 pour que *Destiny* soit pleinement opérationnel, si les délais d'assemblage de l'ISS sont respectés.

MANOEUVRES DÉLICATES

Atlantis, qui avait décollé mercredi soir du Centre spatial Kennedy, en Floride, s'est arrimée à l'ISS, à l'issue d'un voyage de deux jours dans l'espace.

Parvenu à environ 15 km de l'ISS, le commandant de bord d'*Atlantis* Kenneth Cockrell a effectué une série de mises à feu des minifusées de la navette pour la manoeuvre d'approche finale de ce rendez-vous orbital à plus de 300 km d'altitude et alors que les deux vaisseaux tournaient autour de la Terre à la vitesse phénoménale de 27 000 km/h.

Mille fois répétée, cette manoeuvre délicate posait de nouveaux défis à la NASA.

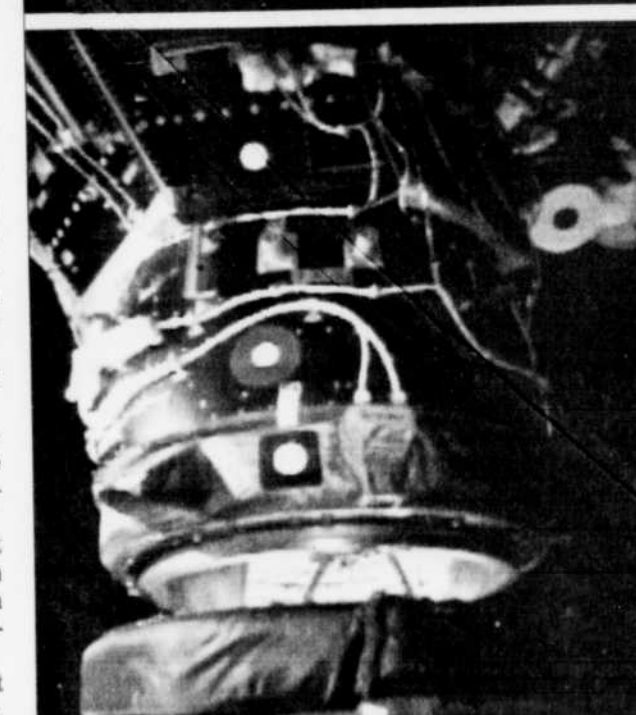
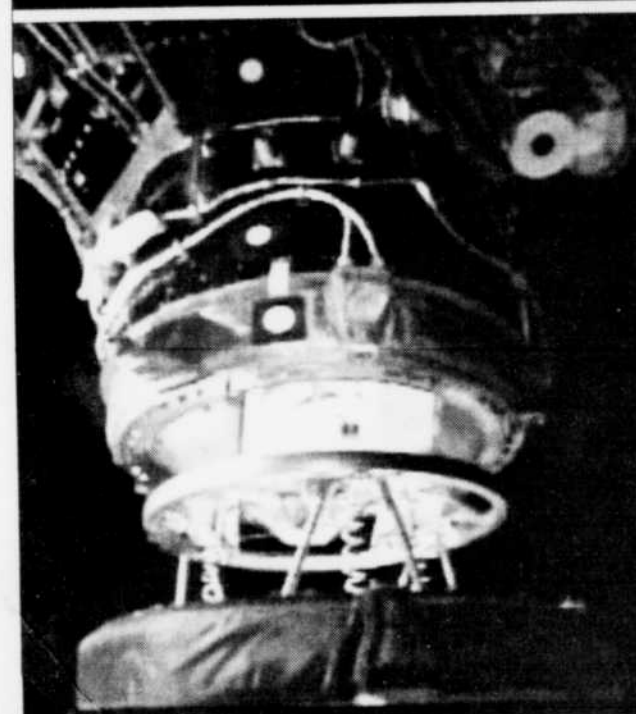
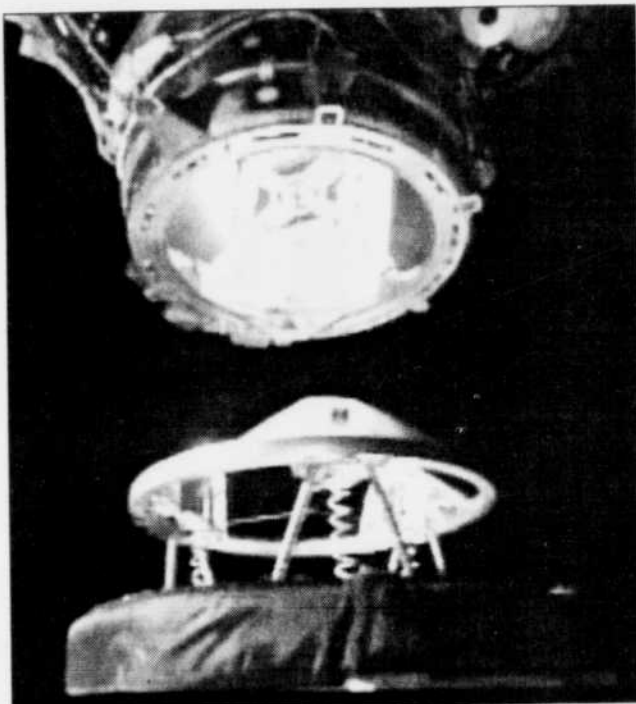
Cette fois, il fallait d'une part s'assurer que la navette ne vienne heurter les panneaux solaires de l'ISS et, d'autre part, que les mises à feu des fusées d'*Atlantis* n'endommagent la station.

Parvenu à moins de 100 mètres de l'ISS, le commandant Cockrell a donc fait pivoter la navette de 180 degrés sur son axe vertical afin que l'empennage arrière n'entre pas en collision avec le complexe orbital et afin aussi de permettre l'extraction aujourd'hui de *Destiny*.

« Nous avons droit à une erreur de position n'excédant pas 7,5 cm », avait expliqué avant le décollage l'astronaute. Une fois la navette stabilisée, Kenneth Cockrell a réduit la vitesse d'approche de 30/s à 18 cm/s, puis à 3 cm/s, avant de s'arrimer par le dessous à l'ISS, alors que les deux vaisseaux survolaient la Nouvelle-Guinée.

« Contact et capture confirmées », a lancé Cockrell.

Mise en place de *Destiny*, le joyau de la station spatiale



L'arrimage d'*Atlantis* à la station spatiale internationale (ISS), fut une opération particulièrement délicate. Le moindre accrochage pouvait différer de quelques années la réalisation de l'ensemble du projet.

POLITIQUE DE DÉFENSE

Bush ordonne le grand ménage

Le président américain demande le réexamen de l'ensemble des forces armées

PHILIPPE DEBEUSSCHER
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — Le président américain George W. Bush a demandé hier aux dirigeants du Pentagone un réexamen de fond en comble de la défense, y compris en matière de dissuasion nucléaire, pour bâtir l'armée américaine du futur.

Durant la campagne présidentielle, M. Bush avait fait de ses projets en matière de défense l'une des pièces maîtresses de son programme électoral, en reprochant à l'administration Clinton d'avoir laissé périller les forces armées, et en promettant de leur rendre les moyens et la considération qu'elles méritent.

Il avait annoncé une révision déchirante de la stratégie de dissuasion américaine en affirmant sa volonté de déployer un ambitieux bouclier antimissiles (NMD), pour protéger les États-Unis et leurs alliés, en balayant au besoin l'opposition de Moscou.

Ce projet continue à susciter de vives réserves parmi les alliés des Américains au sein de l'OTAN, qui craignent une course aux armements.

STRATÉGIE NUCLÉAIRE

M. Bush avait indiqué son intention de procéder en contrepartie à une forte réduction de l'arsenal nucléaire américain, en descendant peut-être même en dessous du plafond de 2000 à 2500 têtes nucléaires envisagé dans un futur traité START III, alors que les États-Unis disposent actuellement de plus de 7500 ogives nucléaires.

« Les prémisses nucléaires remontrant à la guerre froide ne devraient plus dicter la taille de notre arsenal nucléaire », avait déclaré M. Bush en mai en exposant son programme de défense, pendant sa campagne.

Le réexamen demandé par M. Bush pourrait déboucher sur une redéfinition de la doctrine militaire et sur les transformations les plus profondes des forces américaines depuis la guerre froide.

Il ne va pas sans susciter de fortes appréhensions chez certains responsables militaires qui craignent d'en faire les frais.

Divers programmes de modernisation, comme l'acquisition de nouveaux avions de combat F22 par l'armée de

l'air, pourraient être remis en cause. L'état-major vient déjà d'essuyer une déconvenue. M. Bush a décidé de ne pas accorder de rallonge immédiate au budget du Pentagone qui s'élève à 297 milliards \$, en attendant de connaître les recommandations découlant de ce réexamen.

Elles devraient lui être présentées dans le courant de l'été, a indiqué la Maison-Blanche.

« Il est très important pour nous de ne pas accorder une rallonge à la vaine », a déclaré le président hier à la presse.

M. Bush a ajouté qu'il avait demandé au secrétaire à la Défense Donald

Rumsfeld « un réexamen de fond en comble de la défense qui portera autant sur ses missions que sur les possibilités de changement et de transformation ».

MISE EN OEUVRE DE PROMESSES ÉLECTORALES

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, a indiqué que le président pouvait signer très rapidement trois directives essentielles.

« Elles concernent la stratégie de défense, la structure et les moyens de nos forces, l'amélioration de la qualité de vie du personnel militaire et la stratégie de dissuasion nucléaire. »

Ces directives, a-t-il ajouté, « visent à mettre en oeuvre les promesses de campagne » électorale de M. Bush.

Durant sa campagne, il avait annoncé son intention d'injecter 45 milliards \$ supplémentaires jusqu'en 2006 dans le budget de la défense.

M. Bush consacra aujourd'hui son allocution hebdomadaire radiodiffusée aux questions de sécurité nationale et il se rendra la semaine prochaine dans plusieurs bases militaires américaines, à Savannah (Géorgie), Norfolk (Virginie) et Charleston (Virginie occidentale), où il développera les principales idées de son programme de défense.

La révision promet d'être la plus ambitieuse depuis un demi-siècle



Anne-Marie Tremblay, 12 ans. Anémie Blackfan-Diamond.

Transfusée 122 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

L'Inde procède à son 10^e recensement

Une opération permettant d'établir si le cap du milliard est franchi

NEW DELHI (AP) — Une armée de deux millions de fonctionnaires a entrepris hier la colossale tâche de recenser sa population, évaluée à plus d'un milliard d'habitants.

Armés de questionnaires de deux pages formulés en 18 langues différentes, ils vont se rendre auprès de plus de 200 millions de foyers répartis dans 630 000 villages et 5500 villes et autres localités.

« Dans les endroits où le taux d'alphabétisation est élevé, des questionnaires envoyés par la

poste suffiraient. Mais en Inde, où ce taux est faible, la visite à domicile d'un agent recenseur est indispensable pour obtenir tous les détails », a expliqué le commissaire recenseur Jayant K. Banthia.

D'anciennes casernes de l'armée britannique, installées dans les étables d'un ancien maharajah, servent de centre inhabituel pour ces opérations d'envergure.

« Ces bâtiments sont les seuls éléments modestes de ce recensement, le reste se comptant

en millions », a souligné M. Banthia, en tentant de mettre de l'ordre dans les centaines de messages et de demandes affluant dans son bureau.

Une fois rassemblées, les informations obtenues par les réponses à 25 questions constitueront une vaste base de données sur les caractéristiques démographiques, économiques, sociales, linguistiques et ethniques de l'Inde.

S'il vise à attester que l'Inde a bien dépassé le milliard d'habitants le 11 mai 2000, ce recense-

ment devrait aussi « refléter l'état du pays dans le nouveau siècle », selon un responsable des opérations, Gautam Mitra.

Le premier recensement effectué en Inde remonte à 1872, date à laquelle les colons britanniques ont compté la population dans plusieurs régions du pays. Le premier recensement démographique national date quant à lui de 1881.

Depuis l'accession de l'Inde à l'indépendance, en 1947, les recensements sont réalisés tous les dix ans.

EN BREF

ROYAUME-UNI

Art et société de consommation

■ LONDRES — Un artiste britannique se lancera aujourd'hui à Londres dans une expérience des plus singulières: la destruction méthodique, pendant 15 jours, de tous ses biens matériels, voiture et oeuvres d'art comprises, pour amener les spectateurs à réfléchir sur la société de consommation. Michael Landy, 37 ans, a expliqué à la presse avoir dans un premier temps répertorié les 7006 objets en sa possession, des chaussettes aux disques de David Bowie en passant par ses oeuvres d'art et sa Saab 900. À partir d'aujourd'hui, tous ses biens seront mis en pièces et placés sur un tapis roulant dans un grand magasin d'Oxford Street, au centre de Londres, où une dizaine de personnes entreprendront de les détruire méticuleusement jusqu'à ce qu'ils ne soient plus que poussière ou grains de matière. Il ne lui restera plus alors que sa compagne, l'artiste Gillian Weaving, et son chat Rats. (AFP)

SUISSE

Un chat obtient un droit de visite

■ MUENCHENSTEIN — La police de Bâle en Suisse a dû arbitrer en toute impartialité une dispute entre voisins portant sur la visite d'un chat. À l'origine, le propriétaire reprochait à son voisin de Muenchenstein, dans le canton de Bâle, d'attirer intentionnellement son chat trop souvent chez lui, a expliqué hier la police cantonale dans un communiqué. Lorsque le propriétaire a voulu empêcher l'animal de compagnie de se rendre chez le voisin, ce dernier s'est fâché et l'a menacé. On a alors appelé la police qui a tranché en établissant un horaire des visites autorisées du « tigre d'appartement », comme disait Victor Hugo. (AP)

ÉTATS-UNIS

Le nom de Monica Lewinsky lié à du harcèlement sexuel

■ NEW PALTZ, New York (AP) — Un juge fédéral américain vient d'estimer qu'une femme a parfaitement le droit de poursuivre un homme pour harcèlement sexuel si celui-ci la désigne par le nom de... « Monica Lewinsky ». Inbal Hayut, une étudiante de l'Université de New York à New Paltz, dans le nord de l'État, a décidé de poursuivre sa faculté et son professeur. Elle affirme que ce dernier, Alex Young, a créé un « environnement hostile » en l'appelant continuellement par le nom de l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche. Le juge David Hurt a ainsi justifié sa décision: « Young avait remarqué que la plaignante portait le même rouge à lèvres que Monica Lewinsky et il ne se privait pas pour faire des commentaires du genre 'Comment s'est passé ton week-end avec Bill? ou encore Tais-toi, Monica, je te donnerai un cigare plus tard!' Le tout devant toute la classe... » M^{me} Hayut affirme que l'humiliation subie a affecté son travail et ses notes. Selon son avocat William Martin, le harcèlement est allé si loin que « certains étudiants ne la connaissaient que sous le nom de Monica ». (AP)

ITALIE

Sauvée du suicide

■ ROME — Une jeune fille de 18 ans sur le point de se suicider a été sauvée in extremis après avoir envoyé un dernier message d'adieu sur le téléphone portable de son amie. La jeune fille de Crémone a écrit un petit texte SMS sur son portable puis envoyé son message avant de s'enfermer dans une voiture, moteur allumé, pour se laisser asphyxier par les gaz d'échappement. La destinataire du message a immédiatement alerté les parents et les carabinieri, qui ont trouvé la jeune fille évanouie. Elle a été hospitalisée, victime d'un chagrin d'amour. (AFP)



Comment j'ai vaincu l'insomnie avec l'aide de ma banque.

« La période des REER me stressait tellement que j'ai même pensé prendre mon bain dans de la tisane pour me relaxer. Mais depuis que mon conseiller m'a proposé des produits répondant à mes besoins, je dors sur mes deux oreilles! »

La période des REER : pas besoin d'en faire une maladie !

À la Banque Laurentienne, nous savons que la période des REER peut causer bien des frustrations. Voilà pourquoi nos représentants en épargne collective prennent le temps de bien vous écouter et vous offrent, par l'entremise de BLC Services Financiers, pas moins de 85 fonds communs de placement, de même qu'un excellent programme de prêts REER*. De plus, notre famille de fonds IRIS vient d'accueillir deux nouveaux fonds indiciels, sans frais d'acquisition ni de rachat, qui sont admissibles à 100 % à votre REER :

1. Le Fonds indiciel d'actions canadiennes Plus IRIS

Le Fonds indiciel d'actions canadiennes Plus IRIS est un fonds de croissance construit de façon à reproduire la performance de l'indice S&P/TSE 60, qui réunit les 60 compagnies les plus importantes de la vieille et de la nouvelle économie.

2. Le Fonds Nasdaq-100® IRIS (RÉR)

Le Fonds indiciel Nasdaq-100® IRIS (RÉR) est un fonds dont l'objectif est de reproduire l'indice américain Nasdaq-100® tout en demeurant admissible à 100 % au REER. L'indice est composé de 100 entreprises

technologiques œuvrant dans les domaines de l'informatique, des télécommunications, des biotechnologies et autres. Si vous voulez miser sur la nouvelle économie, il est tout indiqué!

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com



**BANQUE
LAURENTIENNE**

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions de vente et de maintien, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le ou les prospectus simplifiés avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. • Les Fonds sont offerts par BLC Services Financiers, filiale de la Banque Laurentienne. Les Fonds paient des frais de gestion et des frais d'exploitation. Le gérant paie une commission de service aux placeurs de Fonds. • « Standard & Poor's® » et « S&P® » sont des marques de commerce de The McGraw-Hill Companies Inc. • « TSE » est une marque de commerce de la Bourse de Toronto. La Banque Laurentienne a obtenu une licence pour l'emploi de ces marques. Le produit n'est pas parrainé, avalisé, vendu ou promu par Standard & Poor's ou la Bourse de Toronto. Aucune de ces deux parties ne fait une représentation, garantie ou stipulation relativement à l'opportunité d'investir dans le produit. • Le Nasdaq-100®, Nasdaq-100® Index et Nasdaq® sont des marques de commerce ou de service de Nasdaq Stock Market Inc. (incluant les membres de son groupe (collectivement, « Sociétés »)) et la Banque Laurentienne a obtenu une licence pour l'emploi de ces marques. Les Sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou la pertinence du produit. Le produit n'est pas émis, endossé, vendu ou promu par les Sociétés. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE ET N'ONT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT. *Sujet à l'approbation de crédit.

COLOMBIE

La guérilla et le pouvoir reprennent les négociations

JACQUES THOMET
Agence France-Presse

■ LOS POZOS, Colombie — La guérilla colombienne des FARC et le pouvoir ont ressuscité hier un processus de paix à l'agonie et reprendront leurs négociations le 14 février après un sommet de deux jours entre le président Pastrana et le chef rebelle « Tirofijo » dans la zone démilitarisée.

Dans une ambiance détendue, le conservateur Andrés Pastrana Manuel et Marulanda « Tirofijo » (dans le mille), fondateur des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), ont signé un accord en 13 points à Los Pozos, à 700 kilomètres au sud de Bogota.

Les émissaires du pouvoir et des FARC « reprendront les pourparlers le 14 février, pour évoquer en priorité la possibilité d'un cessez-le feu », a précisé le Haut commissaire à la paix, Ca-

milo Gomez, à l'issue du sommet.

Engagés depuis le 24 octobre 1999, les pourparlers avec la principale guérilla en nombre, avec 16 500 hommes, avaient été gelés par les rebelles depuis trois mois, le 14 novembre, au moment où devait être abordée la question d'un arrêt des hostilités.

Les pourparlers de paix pour mettre fin à 37 ans de guerre civile, avec déjà 130 000 morts depuis 1964, avaient eu pour particularité de s'ouvrir sans un cessez-le-feu préalable.

Les rebelles reprochaient au pouvoir une lutte « insuffisante » contre les 8100 paramilitaires. Le chef de l'État s'est engagé hier à poursuivre le combat contre les milices d'extrême droite, commandées par Carlos Castano.

Un « accord humanitaire » pour l'échange de prisonniers malades, tant du côté de la guérilla que des militaires, est prévu dans le document. Quelque 500 soldats et autant de guérilleros sont détenus par chacune des parties, certains depuis trois ans.

Un « groupe de pays amis et d'organismes internationaux » sera d'autre part invité à se rendre le 8 mars dans

la zone démilitarisée de 42 000 km², grande comme la Suisse, abandonnée aux FARC par le pouvoir le 7 novembre 1998 comme « laboratoire de paix ».

La lecture de l'accord par Camilo Gomez a eu lieu après plus de 13 heures d'entretiens jeudi et hier à Los Pozos entre MM. Pastrana et Marulanda.

Dans la soirée d'hier, le président Pastrana a fait savoir par décret gouvernemental depuis Bogota, que la zone démilitarisée a été prorogée jusqu'au 9 octobre. Le délai antérieur prenait fin hier à minuit.

Fait sans précédent, le président colombien avait passé la nuit de jeudi à hier dans la zone démilitarisée pour prolonger hier ses entretiens avec « Tirofijo » et assurer le succès de cette réunion, dernière chance pour la paix.

Après son ultimatum du 31 janvier à son frère ennemi, le chef de l'État a mis à profit la dynamique enclenchée par l'accord de Manuel Marulanda.

Sur le fond, les pourparlers n'ont jamais abouti depuis près de 17 mois sur l'un des 12 points de l'ordre du jour « pour une nouvelle Colombie », y compris une réforme agraire.

Collision meurtrière avec un sous-marin nucléaire

■ TOKYO — Un bateau de pêche japonais a coulé au large d'Hawaï cernatin après être entré en collision avec un sous-marin nucléaire américain, et dix de ses passagers ont été portés disparus, a rapporté la Japan Broadcasting Corporation. La radio a précisé que le bateau, un navire

école de pêche, avait à son bord 35 personnes dont 25 ont pu être sauvées. L'accident s'est produit vers 9 h., indique le rapport de la radio, et la collision est intervenue à 18 kilomètres au sud d'Oahu. À Washington, un porte-parole de la marine américaine avait indiqué, sans autre détail, qu'un sous-marin américain était entré en collision hier avec un bateau au large d'Honolulu, coulant l'embarcation mais ne subissant lui-même aucune dommage. Le porte-parole avait ajouté que le sort des passagers du bateau demeurerait inconnu. (AFP)

Le Salon de la moto et du Vtt de Québec 2001

9 • 10 • 11 février 2001
Centre de foires de Québec

Soyez les premiers à découvrir les gammes complètes de modèles des grands manufacturiers.

Participez au
Challenge
sécurité
MOTOPLANprésente en
collaboration avec la
Québec
Société de l'assurance
automobile du Québecet courez le chance de
gagner un casque
SHARK
(1 tirage par heure. Détails au Salon.)Assistez
au
Québec
JEVCOAssistez à des démonstrations de trial
spectaculaires et voyez nos attractions spéciales.Redécouvrez
le fascinant
monde de la motoVendredi: 14h à 22h
Samedi: 10h à 22h
Dimanche: 10h à 17hAdmission: \$8.50
(taxes incluses)

Une collaboration média:

TELE 9

www.salonmotoquebec.com



Le temps, c'est de l'argent.

Alors, n'attendez plus. Abonnez-vous vite à l'accès ultra rapide Vidéotron.

INTERNET PLUS VITE*

Un mois d'accès

GRATUIT!Achetez le modem câble à 159,95\$
et abonnez-vous pour seulement
29,95\$** par mois

INSTALLATION PLUS VITE

Kit d'autobranchement†

GRATUIT!à l'achat du modem câble
Une valeur de 49,95\$

PLUS D'ÉCONOMIES

Économisez jusqu'à

285\$†

sur un abonnement de 12 mois

INTERNET PAR CÂBLE VIDÉOTRON
Plus vite, plus l'un!

Vidéotron

L'incomparable puissance du câble,
à votre service.

Pour vous abonner:

(418) 847-4410 | 1 877 380-2511

www.videotron.com

* Là où la technologie le permet. ** Temps d'utilisation illimité. † Le kit d'autobranchement comprend le CD-ROM de démarrage, l'interface USB, deux câbles coaxiaux, le diviseur haute fréquence et le guide d'installation.
† L'économie de 284,88\$ correspond à la différence, s'il s'agit d'un abonnement mensuel ou d'un abonnement annuel, entre les prix d'achat du modem, du kit USB, de l'installation du câble ou de la prise, plus l'abonnement d'un mois gratuit.
L'offre se termine le 31 mars 2001. S'adresse aux clients abonnés au service de câble Vidéotron et est applicable à l'abonnement de 12 mois. Offre exclusive aux abonnés résidentiels.
Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir une prise supplémentaire, profitez de notre offre de 50% sur l'installation.